N° 8 1930 Sept.-Oct.

NOUVELLE REVUE THÉOLOGIQUE

AVANT-PROPOS

En cette année jubilaire de notre indépendance nationale, les historiens tâchent de nous révéler toutes les forces vives qui, depuis un siècle, ont fait la patrie belge grande et noble. Nous voudrions dire ici quelque chose de l'œuvre accomplie au cours du siècle par les *prêtres de Belgique*. Leur tâche fut lourde, souvent pénible, ordinairement cachée et silencieuse. Dans leur dévouement on retrouve tous les traits du caractère national : ténacité courageuse au travail; esprit d'initiative; sens pratique; soumission sincère aux chefs malgré quelque tendance à la critique; foi vigoureuse et profond amour de l'Église. Les résultats furent consolants : on trouve des prêtres éminents à l'origine de beaucoup d'œuvres dont la Belgique s'honore et Dieu seul sait le bien qu'a procuré à notre pays l'effort persévérant des humbles soldats de l'armée sacerdotale.

L'activité sacerdotale peut se résumer en cinq aspects qui ont déterminé le plan de ce numéro. Pasteur, le prêtre forme dans le Christ les âmes qui lui sont confiées. Il est, par vocation, bienfaiteur de tous ceux qui peinent et souffrent ici-bas. Apôtre, il s'intéresse et parfois consacre sa vie à l'établissement de l'Église hiérarchique en pays infidèle. Pour instruire son peuple, il s'efforce de mieux comprendre et de faire progresser la vérité catholique. Enfin, ne méprisant rien de ce qui est humain, il

participe, dans la mesure de ses forces, au mouvement intellectuel de son pays et de son époque, arts, sciences et lettres. De là, cinq parties dans ce fascicule : ministère pastoral; activité sociale; conquête missionnaire; enseignement théologique et philosophique; travaux littéraires (langues française et flamande).

Pour envisager, dans leur totalité, ces cinq aspects, un volume eût à peine suffi. Le cadre étroit d'une revue imposait de multiples restrictions. Chaque auteur a choisi délibérément un point de vue et, pour y rester fidèle, a accepté franchement les omissions et les lacunes qui devaient en résulter.

Dans les trois premiers articles, on a cherché à caractériser *dans leurs traits généraux*, à esquisser dans les grandes lignes le rôle pastoral, social, missionnaire des prêtres belges, à tracer, dans chaque domaine, un *tableau synthétique* plutôt qu'à aligner des énumérations complètes de faits, d'œuvres ou de noms. Ainsi conçus, ces trois articles ne pouvaient s'arrêter à l'histoire concrète des œuvres particulières, si pleine pourtant de traits suggestifs, par exemple (pour signaler seulement une des plus importantes) à l'histoire des nombreuses congrégations religieuses fondées depuis 1830 par des prêtres belges : Frères de Notre-Dame de Lourdes, du vicaire Glorieux (1830); Sœurs de Champion, du chanoine Kinet (1833); Ursulines de Thildonck, du curé Lambertz (1834), Frères de Notre-Dame de Miséricorde, du chanoine Schepers (1839), etc. Nous nous bornons à dix années! Il a fallu laisser de côté les portraits attachants de tant de prêtres éclairés et zélés qui ont joué un rôle dans notre histoire religieuse, tels que furent, entre autres, le P. Valentin Paquay, le P. Adolphe Petit, l'abbé Poppe etc.

Il était plus nécessaire encore de résumer et de choisir dans les derniers articles. Après le fascicule jubilaire de la *Nouvelle Revue Théologique* (décembre 1929), il eût été fastidieux de reprendre ici les mêmes sujets d'un point de vue spécial. Des sciences sacrées on n'a donc voulu considérer, dans le quatrième article, que les *branches spéculatives :* théologie dogmatique, apologétique, philosophie, en laissant de côté l'Écriture

Sainte, la théologie positive et historique, l'histoire de l'Église, la théologie morale et pastorale, le droit canonique. — Les auteurs des cinquième et sixième article se sont bornés à la *littérature* proprement dite, française ou flamande; sciences, histoire profane, arts ont été passés sous silence.

En certaines des sciences omises, l'œuvre du clergé belge fut considérable. Que ne doit point l'*Histoire de l'Église* aux travaux des Bollandistes, d'un V. de Buck, d'un Ch. de Smedt, à des revues comme les *Analecta Bollandiana*, la *Revue bénédictine*, la *Revue d'histoire ecclésiastique*, etc., aux dissertations de l'Université de Louvain, à l'influence du maître éminent que fut le chanoine Cauchie, etc.? L'*orientalisme* a trouvé à l'Université de Louvain, groupés autour du *Museon* et, plus tard, du *Corpus Scriptorum Christianorum Orientalium* des savants de valeur tels que Mgr de Harlez, Beelen, Lamy, Corluy, Abbeloos, etc. Dans le domaine de la *théologie morale* et du *droit canonique*, on pourrait citer les ouvrages de Feije, Piat, Moulart, Bouquillon, Genicot, De Smet, etc. Les *sciences naturelles* ont eu en Belgique des organes catholiques influents, tels que *La Cellule* fondée par le chanoine Carnoy, la *Revue des Questions Scientifiques* et les *Annales de la Société Scientifique*, dirigées par les PP. Carbonnelle et Thirion. Toutes ces branches du savoir — et d'autres encore — eussent réclamé une étude approfondie; c'était évidemment impossible.

Quelles que soient les limites (1) imposées aux aperçus qui vont suivre, ils suffiront, pensons-nous, à montrer le rôle magnifique joué, pendant ce siècle, par le clergé catholique dans le développement de notre vie nationale et religieuse. La *Nouvelle Revue Théologique* est heureuse de pouvoir rappeler ce que doit à ses prêtres la patrie belge.

Le Secrétaire de la Nouvelle Revue Théologique.

(1) Les auteurs se sont imposé la règle de ne citer, *autant que possible*, que les noms des défunts; pour l'époque contemporaine, ils ont cherché à signaler les œuvres plutôt que les individus.

SOMMAIRE

PRÊTRES DE BELGIQUE (1830-1930)

Dans le ministère pastoral. É. DE MOREAU, S. I. 621

Dans l'activité sociale. A. MULLER, S. I. 648

Dans la conquête missionnaire. P. CHARLES, S. I. 671

Dans l'enseignement théologique et philosophique.
R. KREMER, C. SS. R. 683

Dans les travaux littéraires.
I. Langue française. C. LEFÈVRE, S. I. 710
II. Langue flamande. E. JANSSEN, S. I. 720

PRÊTRES DE BELGIQUE
(1830-1930)

Dans le ministère pastoral

LES CONDITIONS DE L'APOSTOLAT SACERDOTAL CONTEMPORAIN.

Taine décrit quelque part un curé, « factionnaire fidèle dans sa guérite, patient, attentif au mot d'ordre, montant correctement sa faction solitaire et monotone ». Sans doute se rencontrait-il au XIX^e^ siècle, peut-être se rencontre-t-il encore aujourd'hui, dans des paroisses exiguës et reculées de la Belgique, quelques pasteurs de ce genre. Mais ce type disparaît de plus en plus avec la facilité des communications et surtout avec l'activité variée qui s'impose au prêtre à l'époque actuelle. Combien de presbytères pourrait-on comparer maintenant à des guérites et de prêtres à des sentinelles?

Les modifications profondes survenues dans la société depuis la fin du XVIII^e^ siècle ont contribué, sous certains rapports, à rendre plus aisé et plus fécond l'apostolat du prêtre belge : il est plus libre des biens terrestres, plus indépendant de l'État dans ses fonctions sacrées; le clergé contemporain se distingue par sa cohésion, par son union avec l'évêque. Mais, d'autre part, il trouve dans le monde moderne de formidables obstacles à son action et les luttes d'autrefois entre les puissances du bien et les puissances du mal ne sont rien à côté de celles qui se sont livrées depuis 1789 et qui se livrent tous les jours sous nos yeux. Nous voudrions exposer brièvement ici les conditions de l'apostolat du prêtre belge depuis cent ans, soit qu'elles le favorisent soit qu'elles l'entravent.

Le curé d'ancien régime ressemblait souvent, d'après Taine,

à un *factionnaire*; il était toujours un *fonctionnaire* ou, tout au moins, un magistrat. Célébrer la messe à certains jours, prêcher la doctrine chrétienne les dimanches et les fêtes, expliquer le catéchisme aux fidèles et aux enfants qui se préparaient à la première communion, administrer les sacrements : c'étaient là ses principales obligations, d'ordre spirituel. Mais il représentait encore dans son ressort l'officialité épiscopale et proclamait, en chaire, le nom de ses paroissiens que frappait une sentence d'excommunication. Il était aussi le délégué du pouvoir civil, tenant à ce titre le registre des naissances, des mariages, des sépultures. De ce caractère public le curé n'a rien conservé. Ce changement n'est pas regrettable, car il eut pour effet d'augmenter la confiance des ouailles envers leur pasteur. Il est impossible de voir maintenant dans le prêtre autre chose qu'un représentant de Dieu et de l'Église.

Cependant, un lien nouveau s'établit à la suite de la Révolution entre le curé et le vicaire, d'une part, et le gouvernement, de l'autre. Les ministres du culte touchent un traitement de l'État. Leur condition de salariés ne devait-elle pas fatalement diminuer leur indépendance? En réalité, cet inconvénient n'apparut pas dans la pratique, tout au moins en Belgique. Mais une conséquence réelle de la suppression des biens-fonds qui garantissaient l'existence du clergé paroissial et de l'exigüité des traitements qui lui furent alloués, c'est l'entrave mise ainsi au zèle et aux initiatives généreuses d'un grand nombre de prêtres et l'état d'incertitude et de malaise où ils se trouvent; trop souvent voisins de la misère, ils se voient contraints de rechercher l'argent et paraissent dès lors intéressés. Mais, d'autre part, le curé ne prêche-t-il pas avec plus d'éloquence et de sincérité que jadis la doctrine évangélique de la pauvreté, devant des ouailles convaincues qu'il ne cache point de trésor au presbytère?

Vis-à-vis des évêques, la dépendance du clergé séculier a été rendue beaucoup plus effective depuis le concordat de 1802. Le curé est toujours nommé par le chef du diocèse et non plus, comme cela se pratiquait sous l'ancien régime, par des patrons :

seigneurs, abbayes ou chapitres. Seul le curé proprement dit, par opposition aux succursalistes qui forment la grande masse, jouit de l'inamovibilité. Enfin, le prêtre de paroisse en désaccord avec son évêque ne peut plus compter sur des tribunaux civils prompts à épouser sa cause et à mettre en mouvement l'appel comme d'abus. Cette dépendance du clergé inférieur ne dégénéra point en esclavage. Bien au contraire, il se sent aujourd'hui plus proche de son prélat : celui-ci n'est plus le cadet de famille aristocratique que l'on case dans un gros bénéfice; il a passé par le séminaire comme ses prêtres; il a d'ordinaire exercé comme eux le professorat dans les collèges, ou le ministère dans les paroisses. L'unité réalisée ainsi dans le clergé séculier par un contrat de la papauté avec la société civile vint accentuer celle qu'avait déjà produite le concile de Trente. Et ce fut là, pour l'avenir de l'apostolat en Belgique et en France, un gain considérable, bien que celui-ci ne soit point entré dans les intentions du premier consul, ni peut-être même dans celles de Pie VII.

A ces conditions favorables pour l'apostolat, la Constitution belge en ajouta d'autres qu'il suffira de rappeler : pleine et entière liberté de culte, d'enseignement et d'association; suppression de toute mesure préventive en ces matières; indépendance complète de l'Église dans la nomination des ministres du culte et dans leur correspondance avec le Saint-Siège.

Le clergé belge eut enfin l'avantage inappréciable de pouvoir travailler pendant un siècle d'une manière continue, sans être entravé par des persécutions religieuses. Tandis que la plupart des pays catholiques, la France, l'Espagne, le Portugal, l'Italie, les États de l'Amérique du Sud avaient à subir des lois restreignant l'action apostolique, saisissant les biens ecclésiastiques, expulsant les congrégations, l'Église belge ne cessa jamais de jouir de la liberté la plus entière. Cependant ses ennemis s'attachaient de tout leur pouvoir à diminuer ou à rendre illusoire cette précieuse prérogative.

Les ennemis de l'Église belge? Quels furent-ils au cours de ce siècle?

Le catholicisme combat dans notre pays sur un tout autre terrain que le catholicisme anglais, le catholicisme allemand, le catholicisme américain. S'il enregistre moins de victoires, c'est-à-dire de conversions, il n'a pas tant à redouter les mariages mixtes et la propagande protestante.

D'après un document statistique de 1850, le nombre des protestants était, à cette date, de 6.578, celui des Israélites de 1.326, celui des habitants n'appartenant à aucun culte déclaré de 600; le chiffre de la population totale se montait à 4.337.194 âmes. A en croire la même source, la population protestante avait diminué de près de la moitié, de 5.862 exactement, entre 1830 et 1840; ce fait devait être attribué au retrait des garnisons hollandaises après 1830; la population israélite avait au contraire augmenté de 290 à 300 habitants pendant la même période.

En cette année du centenaire, la population totale de la Belgique dépasse les huit millions. D'après l'affirmation du grand rabbin lui-même, le nombre des israélites est de 75.000, dont 45.000 à Anvers et 20.000 à Bruxelles. Les deux groupements ecclésiastiques principaux du protestantisme, à savoir l'*Union des Églises protestantes évangéliques* et *l'Église chrétienne missionnaire belge* comptent en chiffres ronds 50.000 fidèles, dont un tiers environ sont étrangers. Comme il n'existe pas de statistique des cultes en Belgique, on considère comme catholiques tous ceux qui ne sont pas affiliés à une église reconnue, protestante ou juive. La propagande protestante fut dénoncée à diverses reprises, par exemple entre 1830 et 1860, dans le *Journal historique et littéraire* de P. Kersten, paraissant à Liége. Les lecteurs de la *Nouvelle Revue Théologique* savent qu'elle s'est intensifiée depuis la Guerre. Il faut la surveiller de près; mais jusqu'à présent elle ne paraît pas avoir obtenu de bien grands résultats. Les quelques centaines de stévenistes qui végètent encore aux environs de Hal ne sont guère redoutables. L'« antoinisme » l'est un peu davantage. Né au début du XX^e^ siècle et parti de la province de Liége, il n'a malheureusement pas cessé de se répandre depuis en Belgique et en France, malgré sa pauvreté et même ses drôleries

doctrinales. Ce mouvement était, à l'origine au moins, de nature spirite. On sait le succès que rencontrèrent depuis la fin de la grande guerre l'occultisme et la théosophie.

Cependant ce n'est ni le protestantisme, ni le stévenisme, ni l'antoinisme, ni le spiritisme qui disputèrent le plus les âmes à l'Église, entre 1830 et 1930. Ses ennemis les plus dangereux furent assurément le libéralisme, le socialisme et enfin la liberté elle-même, cette liberté qui, sous tant de rapports, apparaît comme la meilleure alliée du catholicisme .

Nous devons remonter jusqu'à Joseph II pour découvrir les origines du libéralisme belge. Les Vonckistes, parmi lesquels on compte beaucoup d'avocats, de médecins etc., se réunissent alors dans les loges maçonniques. Déjà on distingue chez eux une aile avancée, anticléricale. Sous l'Empire, le parti libéral ou « parti français » est « du côté de César, dans la lutte entre l'Empereur et Pie VII ». Il s'organise surtout au temps du régime hollandais et jouit des faveurs de Guillaume Ier, qui, lui aussi, redoute le cléricalisme. Cependant, vers 1827, les libéraux belges subissent l'influence des doctrines spiritualistes de Cousin et de Guizot, ainsi que des idées politiques de Benjamin Constant et de Royer-Collard; ils finissent par s'unir avec les catholiques sur le terrain de la liberté.

Après 1830, le magnifique développement des œuvres catholiques et surtout de l'enseignement catholique ne tarde pas à les épouvanter. Ils redoutent l'Église, la « plus grande force de réaction »; ils dénoncent ses attentats contre l'*indépendance du pouvoir civil*. Si, avant 1879, beaucoup de libéraux doctrinaires continuent à pratiquer tant bien que mal la religion, le libéral belge est essentiellement rebelle à tout dogme, à toute croyance imposée; il est libre-penseur, souvent franc-maçon.

Nous n'avons pas à rappeler ici la lutte que l'Église dut subir sur le terrain législatif, lorsque se trouvèrent au pouvoir les ministères doctrinaires, de 1847 à 1870, et le ministère radical de 1879 à 1884. Le principal objectif du libéralisme ne cessa d'être l'enseignement neutre. Or, bien que celui-ci n'ait été véritablement

sanctionné que par la loi de 1879, dont la durée d'existence ne dépassa pas cinq années, M. Van Kalken nous confesse que, longtemps avant cette date,« la loi de 1842 avait perdu son caractère confessionnel dans les grandes villes. Le corps enseignant y était athée; les crucifix avaient disparu des classes; l'enseignement de la religion avait été remplacé par un cours de gymnastique ». Pour la période qui s'écoule de 1884 à la grande guerre, la brochure de M. P. Verhaegen sur les *Ravages de l'école neutre en Hainaut* (1910) vint ouvrir les yeux de bien des catholiques. D'après un rapporteur du Congrès de Malines de 1909, il n'y avait pas alors d'enseignement religieux organisé pour 60.827 enfants; 23.000 étaient dispensés du cours de religion; 13.513 ne suivaient qu'un semblant d'enseignement religieux. Ainsi se formaient et se forment encore, principalement dans les villes, les jeunes générations libérales. Mais, depuis une cinquantaine d'années, c'est aussi parmi les anciens élèves des écoles neutres que se recrute de préférence le socialisme.

Des documents sûrs prouvent que dès 1830 une bonne partie de la classe ouvrière s'était éloignée de l'Église. Dans la suite, les mêmes causes générales devaient continuer à la déchristianiser : réunion de masses ouvrières dans les ateliers et police morale insuffisante qui s'y exerce, trop longues journées de travail, travail des femmes et des enfants, désorganisation de la famille, travail du dimanche, etc., etc. Dans le même sens agissaient encore les mauvais journaux, les livres immoraux à bon marché, les plaisirs organisés, l'indifférence religieuse de la bourgeoisie, enfin l'enseignement neutre signalé plus haut. A partir des dernières années du XIX^e^ siècle, le socialisme épousa les justes revendications sociales des ouvriers et prit même le titre de *Parti ouvrier*. Les ouvriers étaient préparés à le suivre et le suivirent en effet. Or le socialisme prêchait la lutte des classes, il méprisait et attaquait souvent la religion, tout en feignant à certains jours de la respecter.

C'est surtout entre les années 1880 et 1914 que s'effectua le douloureux divorce entre l'ouvrier belge et la religion de ses

pères. Bien avant la guerre mondiale, les parties industrielles du Hainaut et de la province de Liége étaient connues pour être les contrées les moins religieuses de la Belgique.

Le libéralisme arracha surtout des âmes à l'Église dans la bourgeoisie, le socialisme parmi les ouvriers. La « liberté illimitée » travailla contre la religion sans distinction de classes sociales. Elle avait cependant été la grande idole des catholiques aux environ de 1830! Il vaudrait la peine de recueillir dans les journaux, dans les livres, dans les lettres, pour les années qui suivent notre Révolution, l'écho des premières désillusions sur les conséquences de cette liberté tant aimée. Mais les confidences à ce sujet doivent être assez rares : car les catholiques, « unionistes » de cœur, redoutent d'être rangés parmi les ennemis de notre pacte fondamental. Au moins, les évêques parlèrent-ils haut. Leurs mandements reviennent sans cesse sur les mauvaises lectures, les mauvais journaux, les mauvais spectacles, le respect humain. Des publicistes aussi jettent le cri d'alarme. « Que n'imprime-t-on pas depuis six ou sept ans, en Belgique! » s'exclame Kersten en 1837. « Tout ce que la France et d'autres pays ont de plus détestable est reproduit chez nous avec un empressement et une promptitude que l'esprit d'intérêt ou d'impiété peut seul expliquer ».

Le danger ne fit qu'augmenter et se multiplier avec les années. A la licence toujours plus grande des lectures et des théâtres, s'ajoute aujourd'hui celle des cinémas, des toilettes, des annonces, des affiches, des étalages. Malgré sa vigilance et son zèle, la *Ligue pour le développement de la moralité publique* ne peut combattre que les abus les plus criants et les plus étendus. Les sociétés modernes, qui sont neutres, craignent de passer pour trop austères et trop influencées par les religions. Que de fois le parquet, soucieux de défendre la morale en danger, ne se trouve-t-il pas empêché d'agir? Quant à la foi du croyant, tandis que les pouvoirs publics des siècles passés le défendaient peut-être avec trop de soin contre toute doctrine nouvelle, il faut avouer qu'elle se trouve exposée aujourd'hui à mille dangers, et qu'une

prétendue science vulgarisée, pour ne citer que ce seul exemple, s'entend à verser chaque jour des objections de toute espèce dans des esprits souvent fort peu préparés à les critiquer.

Tels sont les principaux adversaires — et il ne s'agit naturellement que des adversaires visibles et des adversaires nouveaux — auxquels le clergé catholique dut faire face depuis 1830. Pour empêcher leur action néfaste, le prêtre n'a pu se contenter, d'une armure d'ancien régime. Il a dû, d'après les temps, d'après les milieux et d'après les classes sociales, trouver des moyens adaptés pour conserver et pour fortifier le christianisme dans les âmes. D'une manière générale, il lui a fallu tremper celles-ci bien autrement qu'aux âges de foi, qu'aux âges des curés « factionnaires fidèles dans leurs guérites ». Avant d'étudier les principales manifestations de cet apostolat contemporain, consacrons quelques pages à l'armée des apôtres.

L'armée des apôtres

Les apôtres se trouvent dans le clergé séculier et dans le clergé régulier. Parlons d'abord du premier, de son accroissement par rapport aux besoins religieux de la population et de sa formation ascétique et intellectuelle.

Le témoin auquel nous avons déjà recouru, P. Kersten, s'appliquait à résoudre, en 1834, le problème suivant : le clergé est-il assez nombreux en Belgique? Mais il disposait de bien pauvres éléments pour répondre à cette question. D'après son enquête rapide, il déclare qu'on ne se plaint pas de la pénurie, sous ce rapport, dans le Brabant et les Flandres. Il est vrai, ajoute-t-il, que même dans les régions les plus catholiques, une importante fraction de la population ouvrière des villes ne pratique plus.

Les détails les plus précis qu'il nous fournit sont relatifs au diocèse de Bruges. Là, écrit-il, « aucune paroisse, nous assure-t-on, n'est dans le besoin, faute de prêtres ou d'instruction. Cependant on ne compte dans tout le diocèse que 500 prêtres, et de ces 500 il n'y en a que 443 employés au saint ministère.

Or la population du diocèse était, au 1er janvier 1833, de 609.405 habitants; ce qui donne à peine un prêtre en fonction pour 1.374 âmes. Avant 1797, le diocèse de Bruges avait, dans le ministère, 600 à 700 prêtres ». Kersten passe ensuite aux « régions où l'on se plaint ». Elles se trouvent en pays wallon. Là, plus encore qu'en Flandre et dans le Brabant, une bonne partie de la population ne demande plus les secours religieux. Mais l'auteur ne cite aucun chiffre pour le clergé de ces diocèses.

L'Annuaire statistique de Belgique nous permet de comparer l'accroissement de la population et celui du clergé catholique rétribué (1). En 1840, le chiffre de la population était de 4.072.619, celui du clergé rétribué de 4.341, c'est-à-dire qu'on comptait un prêtre pour 938,1 habitants. En 1860, le nombre d'habitants a passé à 4.731.996 et celui des prêtres recevant un traitement ou une indemnité de l'État, à 4871. La proportion est donc, dans ce cas, d'un prêtre pour 971,4 habitants. En 1890, la population est de 6.069.321 h. Le clergé rétribué compte 5.026 prêtres, c'est-à-dire un prêtre pour 1207,5 habitants. Enfin en 1920, d'après le dernier recensement général, le chiffre de la population est de 7.465.782 et celui du clergé rétribué (en 1919), de 5.988, c'est-à-dire d'un prêtre pour 1246,7. Ainsi de 1840 à 1920, la proportion entre les chiffres de la population et du clergé rétribué, ou appliqué au ministère direct, n'a cessé de décroître. Entre 1860 et 1920, la population a passé de 4.731.996 à 7.465.782, c'est-à-dire qu'elle a augmenté de 36,3 %; le clergé rétribué, lui, se chiffrant à 4871, en 1860, est de 5.988, en 1919, c'est-à-dire qu'il ne s'est accru que de 22,9 %. Sans doute la proportion des croyants a dû diminuer en Belgique, entre 1860 et 1920; mais les œuvres du clergé sont bien plus nombreuses et son ambition se borne de moins en moins à conserver : elle veut reconquérir le terrain perdu.

(1) Archevêque, évêques, vicaires généraux, chanoines, curés, desservants de succursales, chapelains, vicaires et desservants d'annexes. Nous considérerons ici comme synonymes les deux expressions suivantes : prêtres séculiers vaquant au ministère sacré et clergé séculier rétribué par l'État. Cette identification est naturellement fort loin d'être rigoureuse.

Les chiffres transcrits plus haut semblent indiquer par eux-mêmes une baisse dans le recrutement du clergé. Mais elle n'est pas aussi sensible qu'on pourrait le croire, car un nombre toujours croissant de prêtres séculiers s'est vu appliquer à l'enseignement dans les collèges. On voudrait pouvoir fournir sur le mouvement des vocations ecclésiastiques pendant ce siècle des détails précis et sûrs. Malheureusement nous sommes encore loin de posséder les éléments nécessaires pour cet aperçu d'ensemble. Dans notre étude sur l'*Église catholique en Belgique* de 1830 à 1914, nous signalons surtout une diminution à partir de 1900.

Ces dernières années, dans la plupart des diocèses, un léger progrès s'est accusé. Ainsi à Malines, les entrées au grand séminaire, entre 1920 et 1926, ont été en moyenne de 65,2 par an, alors qu'elles n'avaient été que de 63,1, entre 1900 et 1909. Le diocèse qui souffre le plus de la pénurie des vocations cléricales est, on le sait, celui de Tournai. On y compte, de 1890 à 1899, en moyenne 32,9 ordonnés par an; de 1900 à 1909: 30,1; de 1910 à 1919 : 24,1. En 1924, on prévoyait, pour la période quinquennale 1924-1928, 84 ordinations, c'est-à-dire 16,8 par an; soit un déchet de 50 % par rapport aux chiffres de 1890-1899. Mais dès 1924 les entrées en philosophie étaient plus nombreuses présageant un heureux relèvement dans le nombre des ordinations sacerdotales de ce diocèse (1).

Ce qui distingue surtout le prêtre séculier, à l'époque contemporaine, du prêtre séculier de l'ancien régime, c'est sa formation

(1) Nous nous en voudrions d'insister sur ces chiffres. Il faut malheureusement reconnaître qu'au point de vue de la statistique religieuse, notre pays ne prend pas place parmi les plus avancés. Pour arriver, rien que sur cette question des vocations cléricales, à des résultats sérieux, il faudrait pouvoir comparer, diocèse par diocèse, année par année, les chiffres d'entrées au grand séminaire ou mieux encore des ordinations sacerdotales, aux décès de prêtres employés dans le ministère et au chiffre normal de ministres sacrés dont doit pouvoir disposer l'évêque. Ajoutons que, pour apprécier certaines diminutions qui peuvent intervenir dans les chiffres des vocations sacerdotales, il y aurait lieu de tenir compte, d'une façon rigoureuse, des vocations religieuses. Pour Malines, M. l'abbé L. Leclercq vient de faire paraître un excellent article intitulé : *Un siècle de recrutement sacerdotal*, dans les *Collectanea Mechliniensia*, août-sept. 1930.

ascétique et scientifique plus sérieuse et le soin que ses supérieurs ecclésiastiques mettent à la conserver et à la développer. L'instruction répandue dans toutes les classes de la société, les contacts perpétuels des croyants avec les incroyants, les objections innombrables contre la religion, obligent le prêtre à se préserver lui-même et à préserver ses fidèles contre les dangers que court la foi, contre le naturalisme et l'indifférence. Avant la Révolution, il existait sans doute des séminaires dans tous nos diocèses. Mais nous croyons qu'un bon nombre de candidats au sacerdoce ne passaient pas par eux. Et puis, au point de vue des études, les séminaires avaient été un peu organisés comme une préparation aux universités, dans lesquelles, pour occuper certaines places plus en vue, les clercs devaient nécessairement aller prendre les grades. Aussi n'étudiait-on guère de dogme dans les séminaires, mais surtout des cas de conscience, du chant ecclésiastique, etc. C'est au contraire au grand séminaire, sauf de très rares exceptions, que le prêtre séculier du XIX^e^ siècle reçoit sa formation scientifique et ascétique. Dès 1829, par un très beau mandement, le prince de Méan, archevêque de Malines et primat de Belgique, organisait son séminaire, qu'il divisait en deux sections, l'une comprenant les humanités et la philosophie, l'autre la théologie. Le cours des études de la première section, c'est-à-dire du petit séminaire, devait être de sept années, celui de la deuxième section, le grand séminaire, la théologie, de quatre années. Celle-ci comprendrait « l'étude plus approfondie de l'histoire ecclésiastique, l'étude du droit canonique, de l'Écriture Sainte, de la Théologie dogmatique, de la Théologie morale et de la Liturgie ». C'est encore, on le voit, le cadre actuel de nos études au grand séminaire. Les autres chefs des diocèses imitèrent Mgr de Méan, soit peu avant, soit peu après la Révolution belge. En 1834, Kersten exalte ainsi ce qui a été fait sous ce rapport : « Il y a cinq ou six ans, à peine restait-il, dans tous les Pays-Bas, un seul asile ouvert aux études ecclésiastiques — ceux-ci avaient en effet été supprimés par les arrêtés du 14 juin 1825 et la fréquentation du *Collège philosophique* resta obligatoire jusqu'à l'arrêté

du 20 juin 1829 —. Aujourd'hui, à peine pourrait-on dire s'il nous manque quelque chose. Chaque diocèse a son séminaire, organisé conformément aux canons du concile de Trente, renfermant, outre les chaires de théologie proprement dite, tous les cours préliminaires, toutes les études accessoires ». Kersten devait voir s'ouvrir de la même manière, avant la fin de la première période décennale du royaume de Belgique, tous les petits séminaires conservés jusqu'à nos jours : à savoir, pour le diocèse de Malines : Malines, Hoogstraeten, Basse-Wavre; pour Gand, Saint-Nicolas; pour Bruges, Roulers; pour Tournai, Bonne-Espérance; pour Namur, Floreffe et Bastogne; pour Liége, Rolduc, transféré après 1839 à Saint-Trond et à Saint-Roch.

En feuilletant les anciens statuts de nos diocèses et les décrets des synodes antérieurs à la Révolution, nous y avons bien rencontré quelques dispositions ayant pour but de conserver et de développer l'esprit religieux du prêtre. Le plus souvent, ces passages s'inspirent du fameux *Decretum de vita et honestate clericorum* du Concile de Trente, qui, comme on le sait, a été conçu en termes fort généraux et ne prescrit ni même ne recommande aux ministres sacrés aucune méditation, aucun examen de conscience, aucune lecture pieuse. Dans les statuts ou décrets des anciens diocèses de la Belgique, on traite par exemple du port de la soutane et de la tonsure; on y prohibe l'entrée des *tabernae*; on réglemente l'habitation des femmes dans le presbytère. Il y est parfois question du tabac, interdit au prêtre « *seu in fumo seu in pulvere* », tantôt avant et pendant la célébration de la messe, tantôt d'une manière absolue, parce que, pas plus que l'ivresse, l'estaminet et les « *irritamenta gulae* », le tabac ne convient au ministre des autels (Statuts de Namur, 1701). Rarement, l'on trouve mentionnée, dans cette législation, l'oraison mentale et la confession hebdomadaire. Mais si nous ouvrons ensuite ce même genre d'ouvrages pour le XIX^e^ siècle, nous y tombons sur de longs chapitres consacrés à la perfection sacerdotale et aux moyens de l'acquérir, comme d'ailleurs aussi à la culture de la science ecclésiastique, aux examens des prêtres et

aux conférences sacerdotales. Méditation quotidienne d'au moins une demi-heure, examen de conscience, lecture spirituelle, récitation du chapelet, retraite annuelle, confession fréquente, tels sont les principaux moyens que, bien avant le nouveau Code, nous voyons recommandés aux prêtres séculiers et qui sont depuis longtemps d'un usage courant parmi eux. Et combien d'ecclésiastiques, même sans avoir adhéré à des Ligues comme l'*Union apostolique des prêtres séculiers du Sacré-Cœur*, souvent appelée l'*Omnia pro Jesu*, ne se contentent pas de cela mais assument librement bien d'autres obligations du même ordre qui les rapprochent des religieux.

Pour la vie intellectuelle du prêtre de paroisse, elle est surtout alimentée par les *Conférences*. De celles-ci sortirent les différentes revues diocésaines. A l'exemple du diocèse de Tournai, ces *Collationes* naquirent peu à peu entre 1880 et la guerre. Mais la plupart des prêtres ne se contentent pas d'une seule revue. On peut souvent aussi admirer dans les bibliothèques de presbytères le choix heureux qui a été fait et le souci de se tenir au courant du mouvement théologique, canonique, moral, ascétique, liturgique. Malheureusement, dans la journée remplie à l'excès de beaucoup de jeunes vicaires, il reste trop peu de temps, s'il en reste, pour l'étude privée. On se plaint parfois qu'il leur manque la connaissance approfondie des œuvres sociales et la compétence théologique requise pour s'imposer dans les cercles d'études; on leur a reproché de se réserver le plus volontiers dans certaines œuvres l'aspect le plus matériel. En ces points, il reste des possibilités de progrès.

Il nous reste à parler des religieux. La Belgique, en effet, nous paraît être un des pays où les deux clergés marchent le plus la main dans la main. Ils se rencontrent continuellement dans le ministère sacré, dans l'apostolat auprès des laïques, le seul qui nous occupe ici.

On trouve bien encore en Belgique, comme en Angleterre et en Hollande, des religieux curés des églises paroissiales. Mais, à l'encontre de ce qui se passe dans ces pays à majorité protes-

tante, ils constituent ici une exception. Avant la Révolution, les Prémontrés desservaient, de droit, un bon nombre de paroisses : ainsi l'abbaye de Parc en avait vingt-quatre. Depuis le Concordat, ce droit n'existe plus et les fils de saint Norbert dépendent absolument, pour la nomination à des cures, de la volonté de l'Ordinaire.

Mais les religieux possèdent encore en Belgique un grand nombre d'églises publiques où ils exercent le ministère. Dans les villes les plus importantes du pays, Frères Mineurs, Capucins, Conventuels, Carmes, Servites, Dominicains, Rédemptoristes, Jésuites, Pères de Picpus attirent à leurs offices une partie des fidèles. En dehors de ces centres urbains se rencontrent des églises également ouvertes à tous les fidèles et appartenant par exemple à des Bénédictins, comme Maredsous. Pour le culte, ces églises, bien que non paroissiales, se trouvent sous la dépendance des évêques.

On connait l'accroissement considérable du nombre de religieux des deux sexes en Belgique, de 1830 à 1930. Leur chiffre monte de 11.968 en 1846 à 14.620 en 1856; à 18.196 en 1866; à 25.326 en 1880; à 30.098 en 1890; à 37.905 en 1900; à 58.351 en 1910; enfin il descend en 1920, à 54.511. Pour comprendre cette statistique, il faut se rappeler d'abord qu'après la période française et hollandaise, la Belgique avait perdu à peu près tous ses couvents, ensuite que, surtout dans la seconde moitié du XIX^e^ siècle, elle s'est montrée largement hospitalière aux ordres religieux exclus de leurs pays, Espagne, France, Portugal, etc. C'est par l'arrivée des religieux proscrits que s'explique la progression considérable des chiffres entre 1890 et 1910; d'autre part, la baisse de celui de 1920, par rapport à celui de 1910, a pour cause la rentrée en France depuis la guerre d'un bon nombre de religieux, jadis expulsés de ce pays. Néanmoins, dans les totaux de 1809, 1900, 1910 et 1920, le nombre de religieux belges l'emporte de loin et il n'a cessé de s'accroître, puisqu'il passe de 24,585 sur 30,098 à 30,915 sur 37,905, à 38.140 sur 58.351 et enfin à 41.010 sur 54. 511.

Des 9,858 religieux de sexe masculin en 1920, 2,285 appartiennent à des communautés purement enseignantes et 628 à des communautés purement hospitalières. C'est donc parmi les 7.000 autres, parmi les religieux d'ordres ou de congrégations qui, d'ordinaire, poursuivent à la fois plusieurs buts : hospitalisation, enseignement, vie contemplative, que se rencontrent les prêtres s'adonnant d'une façon plus ou moins intensive, plus ou moins continue, au ministère de la prédication et de la confession. C'est à eux que les curés de nos villes et de nos campagnes aiment à recourir pour les sermons extraordinaires, pour les triduums, pour les retraites, pour les adorations, pour les missions, pour les confessions au temps pascal et à la veille des grandes fêtes. C'est à eux que les évêques confient généralement les retraites et les récollections sacerdotales. Ils se trouvent ainsi en rapport constant avec le clergé séculier et ces rencontres de tous les jours contribuent à maintenir la bonne entente, l'élévation de pensée, l'aspiration commune vers la réalisation de plus en plus parfaite du règne de Dieu dans les âmes.

Bien des œuvres dirigées par les religieux ont aussi pour résultat d'augmenter la ferveur dans les paroisses. Ainsi les différents Tiers-Ordres, les retraites fermées, les *Bonden van het Heilig Hart*, les *Croisades Eucharistiques*. Les Pères Bénédictins de Maredsous, du Mont-César, de Saint-André, d'Afflighem, par leurs périodiques, par la diffusion de leurs missels, etc., ont contribué plus que tous autres au renouveau de la vie liturgique; et ce mouvement paraît n'avoir été nulle part ailleurs aussi vivant et aussi bien dirigé que dans notre pays. La *Semaine d'Averbode*, *Petits Belges*, *Madonna*, *Onze Bode*, *Averbode's Weekblad*, *Zonneland*, *Miles Christi*, *Hooger Leven*, etc., des Prémontrés d'Averbode, le *Bode van het Heilig Hart*, des PP. Jésuites d'Alken, les *Études religieuses*, des PP. Dominicains, et beaucoup d'autres publications du même genre entretiennent partout la vie chrétienne.

LE MOUVEMENT DE L'APOSTOLAT SACERDOTAL EN BELGIQUE.

On dit parfois qu'il y a des œuvres à la mode. Il est certain que, suivant les besoins du moment et le mot d'ordre du pape ou des évêques, la charité et le dévouement des prêtres et des laïcs se portent plus décidément tantôt dans un sens, tantôt dans un autre. Sans vouloir faire des catégories exclusives ni fixer des périodes précises, nous croyons au moins pouvoir indiquer quels furent, de 1830 à 1930, en dehors de l'enseignement libre et de l'activité proprement paroissiale dont nous parlerons plus bas, les principaux courants de l'apostolat en Belgique.

De 1830 à 1847.

Durant les vingt premières années environ de notre indépendance, les *missions intérieures* et les *Œuvres des bons livres* obtiennent le plus de faveur.

Le succès des missions prêchées en France sous la Restauration avait vivement attiré l'attention du clergé belge. Redevenu libre de ses moyens d'action en 1830, il voulut à son tour utiliser systématiquement cette forme d'action apostolique. Aucune autre ne paraît avoir produit alors des fruits aussi merveilleux. La vie religieuse s'en trouva partout renouvelée.

Dès sa première année, le précieux *Journal historique et littéraire* publie de courtes nouvelles, parfois des relations détaillées et des récits « par un témoin oculaire » de missions qui ont eu lieu en vingt-six localités, dont onze villes. Les cinq volumes suivants de ce périodique ne sont pas moins riches en détails sur ce sujet. Ensuite Kersten jugea bon de diminuer l'espace réservé à ce genre de faits, toujours à peu près les mêmes. Sans prendre à la lettre toutes les appréciations des missionnaires, toutes leurs anecdotes et surtout toutes leurs statistiques, on doit cependant reconnaître que les populations catholiques, sevrées pratiquement depuis la Révolution française de ces grandes prédications suivies, furent profondément secouées par la parole d'un P. Bernard ou d'un P. Dechamps, rédemptoristes, d'un P. Boone, d'un P. Van de Kerchove, d'un P. Schoofs, jésuites, d'un Van Dale, d'un

Th. de Montpellier, prêtres séculiers. Car, de 1830 à 1846, avant l'entrée en scène des fils de Saint-François, les prêtres séculiers rivalisent de zèle dans cette œuvre féconde avec les fils de Saint Alphonse et de Saint Ignace. L'abbé Van Dale, du diocèse de Gand, a prêché, de 1837 à sa mort, en 1843, 85 missions. Dans le diocèse de Bruges, de 1835 à 1840, plus de cent paroisses ont été visitées par des missionnaires. Or un dixième seulement de ces missions étaient entreprises par des jésuites, les autres furent données par des prêtres séculiers. Dans le Brabant et dans le diocèse de Namur, les curés s'invitent, et, à deux ou trois, ils prêchent la mission. Toutes les classes de la population paraissent atteintes par la parole des missionnaires. Sans doute, cette forme d'apostolat ne cessera pas d'être régulière dans la suite; elle produira encore, dans beaucoup de cas, des fruits abondants de salut. Mais les missions seront presque exclusivement prêchées par des religieux, Rédemptoristes, Frères Mineurs, Capucins, Jésuites, et elles ne provoqueront plus en général chez les fidèles le même enthousiasme religieux que vers 1840.

Un des résultats ordinaires des missions à cette époque était l'établissement d'une *Œuvre des Bons Livres*. Les lecteurs savent la raison de cette forme d'apostolat après 1830. Il se créa alors un grand nombre de bibliothèques catholiques. Une société nationale pour la propagation des bons livres fut inaugurée à Bruxelles, en 1835, et s'étendit bientôt à tout le pays. Une association de la presse catholique, sous le titre de Saint-Joseph, établie à Liége, reçut, en 1845, l'approbation de Grégoire XVI. Malheureusement jusque vers 1850 les journaux catholiques restèrent fort inférieurs. On a souvent déploré que les catholiques belges n'aient jamais senti assez vivement la nécessité de s'organiser sur ce terrain du journalisme et que, d'autre part, les journaux catholiques n'aient guère cessé de se déchirer entre eux. Beaucoup de catholiques comprennent sans doute le bon journal comme agent électoral; ils le répandent donc surtout à certaines époques; ils n'en réalisent pas autant le besoin pour la conservation d'un

esprit religieux et par conséquent ils n'en favorisent pas assez la diffusion régulière. L'activité renouvelée de l'*Œuvre de Saint Paul* nous permet d'espérer un sérieux changement de la mentalité des catholiques sous ce rapport.

De 1847 à 1886.

En 1857, le chanoine De Haerne publiait son livre tout bourré de faits : *Tableau de la charité chrétienne en Belgique*. C'est qu'à la suite des grandes crises économiques qui sévirent le plus durement dans notre pays en 1846 et 1847, et des épidémies de typhus et de choléra qui s'y déclarèrent les années suivantes, les catholiques se tournèrent de plus en plus vers les œuvres de bienfaisance. On ne s'en étonnera pas quand on saura par exemple qu'à Gand, vers 1850, sur les 140.000 habitants, 57.000 étaient inscrits sur les registres de l'assistance publique.

C'est à cette seconde période que se développe surtout en Belgique la *Société de Saint Vincent de Paul*, dont la plus ancienne conférence sur notre sol ne date que de 1842. Mais en 1850, il en existe onze dans la seule ville de Bruxelles. En 1913, 1302 conférences grouperont 19.363 membres actifs et 25.263 membres honoraires et visiteront 23.944 familles.

La charité catholique s'exerçait naturellement surtout vis à vis des ouvriers. La *société civile de crédit de la charité*, fondée en 1855 par le comte E. de Meeus, avait pour but de fournir des subsides pour l'établissement d'écoles ouvrières catholiques et de refuges pour les ouvriers infirmes et âgés. Son capital était de 1.104.717 francs en 1863 et elle distribua cette année 56.303 francs en subsides. Nous n'insisterons pas davantage sur ces œuvres de charité où les laïques tiennent la place principale.

Il ne faudrait pas croire qu'entre 1840 et 1880 les œuvres d'assistance spirituelle aient été négligées. L'immoralité, en effet, marche de pair avec le paupérisme. En 1854, le P. Van Caloen, S. I. fonde l'*Association de Saint François Xavier pour la conversion des pécheurs*, qui, en 1928, comptera environ 50.000 membres, répartis en 190 groupes. Sans être réservée aux ouvriers et tout en poursuivant surtout une fin morale et religieuse, elle fera

vaillamment la guerre à l'*Internationale*. A côté des Xavériens, les Pères Rédemptoristes dirigent une *Association de la Sainte Famille*, fondée en 1844. Son succès fut grand aussi et, lors du Congrès de Malines, de 1909, elle comprenait dix-sept sections avec environ 10.000 membres. Plusieurs autres œuvres, patronages, congrégations, en étaient nées.

De 1886 à 1914.

Nous voici vers 1886. De nouvelles crises, agricoles et industrielles surtout, avaient marqué les dernières années du gouvernement libéral radical et les premières années du gouvernement catholique. Après les grèves de 1886, l'enquête de la *Commission du Travail* et la naissance du *Parti ouvrier belge*, la mentalité catholique évoluera de plus en plus vers la Démocratie chrétienne. Aussi, de 1886 à 1914, notre pays voit-il surtout se développer des œuvres sociales. Un autre article de ce numéro rappellera au lecteur le rôle joué par les prêtres belges dans ce mouvement.

Mais les œuvres sociales, pas plus que les œuvres de charité, ne sont exclusives. Les vingt-cinq années avant la guerre, on signale la naissance de bien des œuvres religieuses nouvelles ou la renaissance de bien des œuvres religieuses anciennes. Nous mentionnerons d'abord ici les *retraites fermées*. Dans les sept maisons de retraites des jésuites, dont six ont été fondées entre 1891 et 1904, et ont été établies comme maisons de retraites ouvrières, passaient annuellement vers 1909, plus de neuf mille hommes. Le *patronage* atteint plus de monde encore et généralement du monde plus jeune. Le grand développement des patronages paraît s'être produit surtout entre 1890 et 1914. Ils étaient en 1909 environ 653 pour les garçons, et 471 pour les filles, et groupaient quelque 96.300 jeunes gens et 61.500 jeunes filles, soit en tout 157.800 enfants et adolescents. Dirigés par des hommes zélés, persévérants et sachant se mettre à la portée de la jeunesse, les patronages se révélèrent comme un moyen d'action particulièrement efficace et une pépinière pour les œuvres catholiques. Ils restent essentiels aujourd'hui mais rencontrent bien plus de difficultés qu'avant la guerre.

Aux patronages et aux retraites fermées, nous croyons devoir ajouter encore, pour cette troisième période, les *œuvres apologétiques*. La principale préoccupation de la section des œuvres religieuses, au Congrès catholique de Malines de 1909, fut d'ordre apologétique. L'*Écho religieux de Belgique*, créé en 1899 et qui prend en 1903 le titre de *Revue Apologétique*, n'a pas encore l'allure d'un organe de combat. Mais, à partir de 1910, la *Tribune apologétique* relève toutes les attaques contre le catholicisme parues dans les journaux libéraux et socialistes. Elle est pleine de verve et d'à-propos. Contre la Franc-maçonnerie, qui paraît redoubler d'activité en Belgique, se publie depuis 1911 le *Bulletin Antimaçonnique*. La *Défense de la Foi* ou *Geloofsverdediging*, fondée en 1905 par un Père Dominicain, tire en 1909 25.000 exemplaires d'une revue mensuelle : *La Vérité* et *De Waarheid*, et 250.000 exemplaires d'une feuille illustrée de propagande : *Lumière et Charité* et *Licht en Liefde*. Une œuvre semblable à la *Défense de la Foi* fonctionne à Bruges : *Geloofsonderricht*, et à Bruxelles : l'*Œuvre des tracts catholiques*, édités par l'*Action catholique*. De *l'Action catholique* dépend aussi la collection *Science et Foi* qui s'adresse à une élite. Il est donc indubitable que le souci apologétique s'affirme tout spécialement de 1890 à 1914.

De 1914 à 1930.

Enfin depuis la guerre on ne peut hésiter sur les deux tendances dominantes dans l'activité du clergé et des catholiques. Conformément aux exhortations des derniers papes, nous avons développé surtout les œuvres d'*Action catholique*, dont les divers groupements de jeunesse en pays flamand et en pays wallon sont la manifestation la plus intéressante. De plus, les œuvres missionnaire ont recu depuis 1919 bien des formes nouvelles. Grâce à *l'Unio Cleri*, le clergé séculier prend une part considérable dans ce grand mouvement d'assistance et de propagande en faveur des missions étrangères.

L'enseignement Catholique.

Un des caractères saillants de l'activité belge, à toutes les périodes de ce siècle, est la place considérable qu'y occupe l'enseignement.

La liberté d'enseignement fut la liberté constitutionnelle dont les évêques belges et les supérieurs de certains ordres religieux profitèrent le plus vite et avec le plus de bonheur. Dès 1834, s'ouvre, à Malines d'abord, une université catholique. On chercherait en vain dans un autre pays une initiative semblable. N'apparaît-elle pas comme un trait de génie des évêques, aujourd'hui que nous pouvons récapituler ce que, depuis cent ans, la Belgique doit à Son *Alma Mater?*

L'enseignement moyen libre se reforme et se développe aussitôt après 1830, par la création des petits séminaires, dont nous avons déjà parlé, de collèges et d'instituts épiscopaux, de collèges de jésuites et d'autres congrégations de prêtres. En 1840, le diocèse de Bruges compte huit collèges épiscopaux. Sous Mgr Van Bommel († 1852), il y en a sept qui dépendent de l'évêché de Liége ou que dirigent au moins des prêtres de ce diocèse. Les jésuites ont ouvert, de 1831 à 1845, les collèges de Namur, de Gand, de Bruxelles, de Liége, de Tournai, d'Anvers, de Turnhout. Les joséphites, de 1837 à 1842, ceux de Melle, Tirlemont, Louvain.

L'*Annuaire catholique de Belgique* énumère pour 1928 dix petits séminaires, soixante-dix collèges diocésains, dont 21 dans l'archidiocèse de Malines, 20 dans le diocèse de Liége, 12 dans le diocèse de Bruges et 6 dans chacun des autres diocèses, 29 collèges de religieux, dont 13 des jésuites, huit écoles normales diocésaines, sept écoles normales dirigées par des religieux. Dans les petits séminaires, collèges et instituts diocésains se dépensent actuellement près de 1600 prêtres séculiers (1927-28). Le lecteur se souviendra du chiffre du clergé rétribué : 5988 en 1919. Ainsi, plus d'un quart du clergé séculier s'emploie à l'enseignement moyen.

Il faut ajouter à ces éducateurs ceux du clergé régulier. D'après l'*Annuaire statistique* de 1925-26, sur 9858 religieux (1920), 2,285 appartiennent à des congrégations purement enseignantes et 2,635 à des congrégations dont l'enseignement est au moins un des buts, à côté de l'hospitalisation, du saint ministère et de la vie contemplative. Puisque nous ne parlons que de l'apostolat des prêtres belges, il nous est naturellement interdit de nous arrêter ici au chiffre de religieuses : 21.017 dans les congrégations purement enseignantes. Elles jouent auprès des enfants et des jeunes filles le rôle que les prêtres et les religieux jouent pour les garçons.

Les collèges libres de l'enseignement moyen ne reçoivent pas de subside. Ils comptaient cependant en 1925 une population scolaire d'environ 43.000 jeunes gens, tandis que celle des établissements moyens officiels s'élevait à 36.254.

L'Église belge est fière de ces résultats. Grâce à ses collèges, elle continue à former l'immense majorité des jeunes gens catholiques appartenant aux classes cultivées et même bien des fils de familles libérales. Elle entretient des rapports intimes avec les parents qui lui ont confié ce qu'ils avaient de plus cher. Elle assure le recrutement de son sacerdoce séculier et régulier. Elle prépare lentement ses futurs prêtres.

Sur l'enfance, le rôle des prêtres s'exerce surtout par les cours de catéchisme donnés à l'école ou à l'église, car l'enseignement des petits se trouve plutôt aux mains de Frères, de religieuses et de laïques. Rappelons ici la politique constante de l'Église, en Belgique, de faire maintenir au programme de l'école primaire même officielle le cours de religion et de morale. L'immense majorité du pays désire en effet l'enseignement religieux et la liberté des parents qui n'en veulent pas se trouve sauvegardée, si l'on en dispense leurs enfants.

LE MINISTÈRE PAROISSIAL

Revenons à cette portion de l'armée des apôtres qui s'emploie dans les paroisses. La paroisse reste évidemment pour les

chrétiens laïques le centre religieux par excellence. Ils y trouvent leur pasteur, chargé, par devoir de justice, du soin de leurs âmes, célébrant pour eux, par la volonté de l'Église, le saint sacrifice à certains jours, et à qui sont réservées quelques fonctions particulières, comme le baptême solennel et l'assistance aux mariages. C'est grâce surtout au réseau serré des paroisses, à la présence ininterrompue du curé dans le moindre de nos villages, que se garde et se transmet le dépôt sacré de la foi. Mais ces vies de pasteurs, dont les fonctions primordiales ne sont point autres que celles des curés d'ancien régime, échappent à l'histoire. Elles diffèrent cependant beaucoup d'une région à l'autre, qu'il s'agisse d'un prêtre d'une grande paroisse urbaine, dont l'église est fréquentée par des personnes riches et bienfaisantes, dont les initiatives nouvelles trouvent facilement des exécuteurs parmi les jeunes gens, les jeunes filles, les hommes et les femmes, ou d'un curé de petit village pauvre et peu cultivé des Ardennes. Ici, dans le Limbourg par exemple, des doyennés entiers où tout le monde, sauf de très rares exceptions, fait encore ses Pâques; là, de grosses agglomérations du Hainaut, du pays de Liége, où 70, 80 % des habitants ont oublié le chemin de l'Église. Mais, nulle part, le prêtre ne peut aujourd'hui conserver son troupeau, encore moins reconquérir les brebis égarées, sans une attention persévérante et sans un travail ardu, continuel, monotone. Par là surtout, il se distingue du prêtre d'autrefois. Son œil doit donc toujours être ouvert sur les dangers nouveaux que courent ses paroissiens, par le fait des journaux qu'ils reçoivent, des ateliers où ils travaillent, des plaisirs auxquels ils s'adonnent. Il lui faudra trouver le moyen d'attirer au moins à certaines réunions du culte ceux qui ne viennent plus à la messe; de garder les enfants qui lui échappent après la première communion; de former, de conserver, d'augmenter une élite qui donnera l'exemple de la fréquente communion et du dévouement aux œuvres. Il devra répéter mille fois les mêmes conseils, les mêmes objurgations, sans obtenir beaucoup plus de résultats, la millième fois que la première. Il organisera des réunions extraordinaires,

qui paraîtront avoir remué les âmes, mais qui n'auront souvent fait que les effleurer. Il groupera les hommes ou les jeunes gens pour un but bien déterminé de dévotion ou de charité, et les hommes et les jeunes gens trouveront bientôt toutes sortes d'excuses pour se dispenser de paraître aux réunions.

L'*Annuaire catholique de Belgique*, publié pour la première fois en 1928 par MM. J. Leclercq et A. Mampaey, et dont le second volume, qui paraîtra vers la fin de cette année, promet d'être un répertoire de la plus haute valeur, donne sous le nom de chaque paroisse, des paroisses au moins d'où est revenu le questionnaire envoyé par les auteurs, la liste des œuvres religieuses, des écoles catholiques, des œuvres d'Action Catholique, des œuvres sociales masculines et féminines, des bibliothèques existant dans ce ressort. Il fut, semble-t-il, difficile de faire rentrer tous les organismes dans ces catégories. Quoiqu'il en en soit, on assiste, lorsqu'on feuillette ce répertoire, à un défilé interminable de confréries des Ames, de saint Joseph, de saint Antoine, etc.; de congrégations de la Sainte Vierge sous des vocables divers; de Conférences de Saint Vincent de Paul; de cercles d'études; de croisades eucharistiques; d'œuvres missionnaires; de Ligues du Saint-Sacrement et du Sacré-Cœur; de ligues ouvrières et agricoles; de sections dramatiques; de sections de l'A.C.J.B, de la J.O.C. masculine et féminine; de patronages, etc., etc. En tout cela, semble-t-il, il n'y a rien de propre à la Belgique. Mais le particularisme s'y révèle plus qu'en France ou en Allemagne et nous n'y rencontrons pas d'équivalent à l'immense organisation centrale du *Caritas Verband* de l'Allemagne catholique. Si, du programme dessiné dans cet *Annuaire*, nous passons à sa réalisation, nous retrouvons vite, chez ces curés et ces vicaires, le même tempérament que celui de ces ouvriers flamands et wallons, vigoureux, résistants de corps et d'âme, appliqués et tenaces dans le travail. Le prêtre belge se contente aisément d'une humble place où, chaque jour, il accomplit consciencieusement ce qu'il doit accomplir. Aussi de ces milliers de curés, de vicaires, de prédicateurs, de confesseurs, de profes-

seurs, combien peu émergent à nos yeux! Ceux dont le nom n'a pas péri sont des prédicateurs de sermons d'apparat, de missions, ou des hommes d'œuvres s'étant fait remarquer par quelque initiative nouvelle. Sans être l'ennemi des livres et de la méditation, le prêtre belge leur préfère l'action. Il commence parfois par critiquer les ordres qu'il reçoit, mais il les exécute tout de même sans tarder et pleinement. Il suit attentivement, dans les paroisses qui entourent la sienne, le mouvement religieux, et après avoir déclaré que l'innovation d'un confrère s'étiolerait dans son domaine à lui, il finit par l'imiter. Sainte et féconde rivalité, nécessaire pour combattre la routine à laquelle les ministres des choses saintes sont des plus exposés!

DEPOSITUM CUSTODI

Feller écrivait de la Belgique, en 1787 : « Nulle part l'attachement à la foi catholique n'est plus sincère, plus ferme, plus éclairé ». Pierre Kersten appréciait de la même manière, en 1834, la pratique religieuse: « Il y a peu de pays sans doute où le peuple soit demeuré aussi attaché à ses principes, aussi franchement catholique ». Le clergé belge de ces cent dernières années peut-il se rendre témoignage d'avoir conservé ce dépôt sacré de la foi populaire? Peut-il répéter aujourd'hui les appréciations de Feller et de Kersten?

Comme en 1830, alors que la Belgique ne comptait que 3.700.000 habitants, le chiffre des non-baptisés est peu élevé en 1900, alors que sa population dépasse les huit millions. On a calculé que, de 1900 à 1924, pour soixante localités, sur soixante-treize, de l'arrondissement de Charleroi, un des moins chrétiens du pays, l'écart entre les baptêmes et les naissances ne fut que de 12.271 pour 119.730, c'est-à-dire de 7 % environ. Ce premier résultat mérite d'être signalé ici. La Belgique est restée, dans son immense majorité, un pays catholique, un pays de fidèles, d'enfants de l'Église.

Mais que faut-il dire de la pratique religieuse de ces millions de baptisés, comparée à celle d'il y a cent ans?

Le P. Delplace publiait dans l'*Écho religieux de Belgique*, en 1900-1901, une statistique de 1829, fort curieuse, quoique malheureusement incomplète et souvent imprécise, surtout pour les villes. Elle porte sur les communions pascales et les communions annuelles dans dix-huit doyennés de l'archidiocèse, dont Bruxelles, Malines, Aerschot, Lierre, Nivelles, Wavre et Diest. Le nombre des abstentions à Pâques y est remarquablement faible. Sur les 120 paroisses envisagées, 26 ne signalent aucun baptisé qui ait manqué au devoir pascal, 49 n'en ont pas dix. A Diest, 107 sur 6.255 communiants ont été en défaut. A Nivelles, une centaine sur 3000. Pour deux paroisses de Malines, Sainte-Catherine et Saint Jean-Baptiste, on compte respectivement 3.300 et 2.200 fidèles, et, dans les deux cas, 100 abstentions. Cent aussi à Braine l'Alleud, pour 2.700 baptisés. A Schaerbeek, les 1.100 chrétiens en âge de communier, sans aucune exception, se sont approchés de la Table Sainte, comme les 800 de Saventhem, les 1800 de Wavre-Notre-Dame et les 1500 de Wavre-Sainte-Catherine. De tous les chiffres fournis, le plus défavorable, et de très loin, est celui de Saint-Jacques sur Caudenberg à Bruxelles : 6.000 communiants, dont 2.500 ont fait défaut.

Mais le même tableau comporte une autre colonne : celle du nombre moyen des communions annuelles par communiant. Or, malgré le chiffre élevé de catholiques pratiquants, cette moyenne n'est jamais supérieure à 7. Elle descend le plus souvent à 3 ou à 4! Sous ce rapport, évidemment, nous avons fait d'immenses progrès depuis 1830. L'élite catholique manifeste bien plus de ferveur aujourd'hui qu'autrefois.

D'autre part, comme dans la plupart des autres pays catholiques, la proportion des croyants a fortement baissé en Belgique entre 1830 et 1930. De combien? Nous ne pouvons le dire. Peut-être le clergé belge, séculier et régulier, ne s'adapta-t-il pas toujours assez rapidement à des situations nouvelles. Peut-être manqua-t-il parfois de clairvoyance. Peut-être négligea-t-il trop certains moyens d'apostolat, par exemple la presse. Peut-être travaille-t-il encore en ordre trop dispersé, sans savoir assez où il va, sans

regarder en face les échecs subis et rechercher leurs causes. Comment expliquer par exemple la force extraordinaire de l'Église dans l'enseignement supérieur, secondaire, primaire, normal... et, d'autre part, l'abaissement effrayant de la natalité, l'accroissement tout aussi redoutable des divorces et l'abandon de la pratique religieuse par un grand nombre d'adultes, de toutes les classes sociales?

Mais il serait souverainement injuste de rendre le clergé responsable des pertes subies. La foi et la morale furent-elles jamais exposées à des dangers aussi variés, aussi multipliés, aussi séduisants, aussi formidables? Les prêtres furent-ils jamais aussi actifs que pendant ce dernier siècle? Quant à la foi de ce clergé, elle apparaît à tous ceux qui le connaissent d'un peu près, magnifique, inébranlable, unanime. Foi entière, qui n'aime pas les nouveautés doctrinales, qui se règle jalousement sur la foi de Rome, qui ne se perd pas en discussions, mais qui n'a rien de soupçonneux, de tracassier, d'intolérant. Foi qui agit, mais qui conserve en même temps le goût des belles démonstrations religieuses, des processions, des pèlerinages. Car, en un dernier sens encore, le clergé belge a su garder le dépôt catholique du passé. Nous retrouvons dans l'histoire religieuse de la Belgique depuis 1830, le même souci d'orthodoxie, la même horreur des hérésies, la même fidélité au siège de Pierre, le même attachement aux ordres religieux par lesquels nos ancêtres se signalèrent dans le passé.

Aussi n'est-ce pas sans émotion que nous nous reportons en cette année du centenaire à ces archevêques, Sterckx, Dechamps, Goossens, Mercier, à ces évêques, à ces milliers de prêtres, séculiers et réguliers, curés, vicaires, chapelains, aumôniers, prédicateurs, confesseurs, professeurs de collèges ou d'universités. Ils furent dans cette portion, petite mais choisie, du champ du Seigneur, la Belgique, d'infatigables et d'intelligents vignerons.

É. DE MOREAU, S. I.

Dans l'activité sociale

Le 21 juillet dernier, sous le porche de Sainte-Gudule, le Roi, répondant aux paroles de bienvenue du Cardinal Van Roey, déclarait : « Il m'est agréable de rendre hommage aux membres de notre clergé. Ils se sont consacrés aux œuvres d'assistance et d'enseignement; ils ont montré une inépuisable charité dans l'exercice de leur ministère. L'Église, qui est la plus haute force morale dans le monde, lui a apporté d'incontestables bienfaits en suscitant les grandes vertus qui sont le fondement des nations. »

Rendu par un prince dont le nom restera dans l'histoire le plus parfait symbole de la droiture et de la sincérité, cet hommage constitue un témoignage précieux entre tous. Il caractérise d'ailleurs très heureusement l'activité sociale du clergé belge qui, au cours de ce premier siècle de notre indépendance, s'est inlassablement voué au relèvement matériel et moral des pauvres et des opprimés.

Nul homme de bonne foi, quelque peu versé dans l'histoire sociale de notre pays, n'admet plus la légende sectaire d'une Église indéfectiblement associée au capital pour l'exploitation du peuple laborieux et souffrant. Les faits démentent l'odieuse et inepte calomnie. On écrirait une admirable page d'apologétique rien qu'à retracer l'histoire de la féconde activité sociale de nos prêtres, penchés sur toutes les détresses, pansant les plaies et fortifiant les faiblesses, largement ouverts à toutes les inspirations de la charité la plus désintéressée et d'un dévouement qui se prodigue sans compter. A ce signal infaillible se reconnaissent toujours les vrais disciples de Celui qui a donné sa vie pour ceux qu'il aimait.

Convenons-en cependant, rien n'est difficile comme de fixer cette histoire dont les incessantes évolutions semblent n'obéir à aucune loi. La charité, en effet, qui se fait toute à tous, se soucie peu de méthode et ignore tout calcul. On le lui a assez

reproché! Il est certes aisé, dans le recueillement propice d'un cabinet d'étude, de dresser des plans savamment ourdis pour combattre la souffrance et de choisir entre les divers remèdes qui s'offrent celui qui promet, avec un plus prompt effet, une cure radicale. Mais sur le terrain de l'action l'heure est passée de réfléchir et de raffiner. « La réalité du champ de bataille, disait Foch, est qu'on n'y étudie pas; simplement on fait ce qu'on peut pour appliquer ce qu'on sait. » L'homme d'œuvres se porte partout où l'appellent une détresse à secourir, une injustice à réparer, un courage à redresser. A cette activité débordante qui se dépense sans grand souci d'ordre ni de méthode, l'historien et le sociologue peuvent ne pas trouver leur compte. Qu'importe après tout à qui s'efforce de passer ici-bas en faisant quelque bien!

Au reste, les pages qui suivent se bornent à fixer les orientations maîtresses et les caractères essentiels de l'activité sociale du clergé dans la Belgique indépendante.

I. Nature de cette activité.

Dans ses lignes fondamentales cette activité se ramène à l'exercice d'une *triple fonction : éclairer les catholiques sur la nature et l'étendue de leur devoir social*; *susciter par le conseil et l'exemple les initiatives les plus variées en faveur des humbles et des souffrants*; *enfin, entre les fidèles que divisent des conflits d'idées et de programmes, rétablir la paix et la concorde.*

Enseignements et réalisations reflètent d'ailleurs aux diverses étapes de notre histoire les préoccupations dominantes du moment.

Avant 1886 l'opinion publique et ceux qui la représentent au Parlement professent au sujet des relations du capital et du travail le plus pur manchestérianisme. Les conditions d'embauchage des travailleurs et la discipline de l'atelier relèvent exclusivement de la libre volonté des parties. Le législateur s'interdit toute immixtion dans le débat. Le droit de grève et de coalition,

tardivement reconnu, reste suspect et les tribunaux apportent une excessive rigueur dans l'application des lois qui en règlent l'exercice. Aux maux dont souffrent, à certaines époques surtout, les classes laborieuses, il n'est d'autres remèdes que l'assistance, l'épargne et la mutualité. Les catholiques, en très grande majorité, partagent ces vues, quitte à se dévouer avec un zèle remarquable au soulagement de misères qu'ils considèrent comme l'inévitable rançon du progrès.

Mais en 1886 les masses, depuis longtemps travaillées par la propagande socialiste, affolées par une crise industrielle à laquelle elles ne voient pas d'issue, s'abandonnent soudain aux conseils du désespoir. Des troubles éclatent, accompagnés de pillages et d'incendies. Les yeux alors commencent à s'ouvrir. Sitôt l'ordre rétabli, le gouvernement procède à une vaste enquête sur la situation des ouvriers et les dépositions recueillies par la Commission du travail révèlent un état de choses absolument insoupçonné. La navrante réalité confond l'optimisme libéral. L'égalité juridique de l'employeur et de l'employé ne suffit pas à garantir à ce dernier la protection de ses intérêts et le respect de ses droits. La liberté des conventions n'est qu'un vain mot tant que l'ouvrier n'a pas le moyen de discuter efficacement le prix et les conditions de son travail. Par ailleurs, à qui manque le nécessaire il sied mal de prêcher l'épargne et la mutualité. Abandonné à ses seules ressources l'ouvrier ne sera jamais que la proie d'exploiteurs sans scrupules ou l'impuissante victime d'un régime économique et social défectueux.

Ce fut l'honneur du parti catholique, à ce moment détenteur du pouvoir, et de M. A. Beernaert, chef du gouvernement, d'avoir osé tirer de ces leçons les conclusions qu'elles comportaient et inaugurer, malgré l'opposition tenace d'un libéralisme attardé, une politique réparatrice fondée sur l'harmonieuse coopération de l'initiative privée et de la loi. Ce changement de front consacre notre rupture définitive avec le manchestérianisme auquel nous avions trop longtemps sacrifié les intérêts les plus précieux de la personne humaine. Nous n'avons plus depuis lors abandonné

la voie nouvelle dans laquelle nous nous sommes engagés.

A ces variations de l'opinion publique correspondent assez fidèlement les diverses manières dont le clergé belge a successivement envisagé les problèmes sociaux et les solutions qu'ils appelaient.

On s'en est scandalisé en certains milieux. D'où vient, demande-t-on, que le clergé n'ait pas élevé plus tôt et plus fort la voix pour dénoncer les abus d'un régime que tous aujourd'hui s'accordent à condamner?

Il y a, croyons-nous, à cette question bien des choses à répondre.

Les représentants autorisés de l'Église trouvent sans doute dans l'Évangile tous les éléments d'une solution adéquate de la question sociale. Encore faut-il, pour tirer de ces principes un fécond parti, connaître exactement et apprécier sainement la matière délicate et complexe à laquelle il s'agit de les appliquer. La morale chrétienne a toujours proscrit l'injustice et condamné l'exploitation de l'homme par son semblable. Mais le jugement que l'on prononce en son nom sur un régime social quelconque dépend tout naturellement de la manière dont on interprète la nature et la portée des conventions qui le régissent, de l'idée que l'on se fait de l'intérêt bien entendu de la société et des légitimes exigences de son progrès. S'étonnera-t-on de voir ceux qui formulent ces indispensables considérants subir à leur insu, dans une plus ou moins large mesure, l'emprise toute puissante de l'idéologie régnante? A une époque où les économistes exaltent à l'envi les vertus de la liberté et dénoncent dans la moindre intervention de l'État un attentat contre la prospérité, où tous s'accordent à voir dans le jeu des énergies individuelles débridées l'unique source du progrès, n'est-il pas naturel que le clergé, dont la mission n'est pas de tracer les règles du bien-être matériel des peuples, ait fait crédit à ces principes qu'on lui présentait comme les axiomes inébranlables de la science économique? Plutôt que de heurter de front une opinion universellement reçue, il a cherché tout d'abord dans d'autres voies un remède aux doulou-

reuses conséquences d'une politique individualiste déclarée irréformable. Ce n'est que devant l'impuissance évidente de l'initiative privée à conjurer seule le mal, qu'il a porté la main sur l'arche sainte et remis en question les fondements mêmes de l'orthodoxie manchestérienne.

Mais, dira-t-on, que n'a-t-il emboîté résolument le pas aux socialistes qui, les premiers, s'insurgèrent contre les faux dogmes de l'économie classique?

Notons d'abord que le socialisme lui-même ne s'est pas affranchi sans peine de l'idéologie libérale. Dans sa tradition française il est resté longtemps libertaire. A la suite de Marx et d'Engels, il est vrai, l'école allemande rompt délibérément avec l'individualisme. Mais la philosophie matérialiste qui l'inspire dresse entre elle et le christianisme une infranchissable barrière. Son radicalisme ne s'arrête pas à réprimer les excès d'une liberté sans frein; il sacrifie totalement l'individu à la collectivité et appelle de ce chef une incompressible réaction. Enfin le caractère révolutionnaire de sa propagande suffit à le discréditer aux yeux de l'autorité ecclésiastique qui n'a jamais attendu du désordre et de l'anarchie un terme aux maux dont souffre la société. On comprend dès lors que, loin de lui emprunter des armes ou des arguments, notre clergé ait tout mis en œuvre pour combattre le socialisme et soustraire nos populations à sa redoutable emprise.

Le prêtre d'ailleurs se doit tout à tous, riches et pauvres, petits et grands : *Græcis ac Barbaris, sapientibus et insipientibus debitor!* Si les devoirs de son ministère lui prescrivent une particulière sollicitude en faveur des plus humbles de ses ouailles, il doit veiller pourtant à ne s'aliéner aucune des âmes qui lui sont confiées. Sa mission, toute de persuasion et de charité, fait de lui un médiateur, non un partisan. Dans les conflits qui divisent les fidèles, il évitera de se prononcer pour l'une des parties avant d'avoir entendu les raisons de la faction adverse et cette enquête impartiale l'aidera à trouver les formules conciliatrices qui, plus sûrement que la violence, rétabliront la paix.

Nous ne nous étonnerons donc pas — encore moins nous scandaliserons-nous — de la sage lenteur que l'autorité religieuse a mise à formuler ses jugements et de la modération qui présida à l'élaboration de ses programmes de réforme. L'ordre et la justice ne se fondent que sur la vérité; mais celle-ci met parfois bien du temps à se dégager du tumulte incohérent des systèmes et des doctrines. A devancer l'heure de sa pleine manifestation on s'expose aux pires mécomptes et aux plus fâcheuses aventures. Dans l'exercice séculaire de sa mission civilisatrice l'Église s'est toujours gardée de toute précipitation. *Appelée à annoncer la justice aux nations, on ne l'a pas entendue disputer, ni crier; sa voix n'a pas retenti sur les places publiques; elle n'a pas brisé le roseau froissé ni éteint la mèche qui fume encore, jusqu'à ce qu'elle ait fait triompher la justice. Et c'est pourquoi les nations continueront à mettre en elle leur espérance* (1).

II. Avant 1886.

Durant les cinquante premières années de notre indépendance les œuvres d'enseignement et de charité semblent absorber toute l'activité sociale du clergé.

L'intérêt capital qu'il porte aux premières (2) s'explique avant tout par le souci d'assurer à la jeunesse le bienfait d'une éducation profondément chrétienne. Mais il sait apprécier aussi les avantages sociaux d'une plus grande diffusion de l'instruction à tous ses degrés. L'enfant du peuple puise à l'école des connaissances qui lui seront un précieux appoint dans sa carrière laborieuse; le collège et l'université initient la jeunesse plus fortunée aux devoirs et aux responsabilités qui s'attachent au rang qu'elle occupera un jour dans la société.

Aussi les évêques multiplient-ils sans se lasser les appels en

(1) Saint Matthieu, c. XII, vv. 18-21.

(2) Nous nous contentons de rappeler ici ce point, traité dans l'article précédent.

faveur de l'enseignement catholique; ils en font le thème de leurs mandements de 1835, 1838, 1839, 1840. Leur vigoureuse campagne ne tarde d'ailleurs pas à porter des fruits. A l'initiative des pasteurs et avec le généreux concours des fidèles surgissent partout des écoles pour garçons et pour filles et, dans les centres plus populeux, des cours d'adultes ou des classes dominicales pour ouvriers. Au témoignage de M. P. Verhaegen, sur les quelque cinq mille écoles recensées à la fin de 1840, plus de la moitié sont dirigées par le clergé et soutenues par la charité catholique. A la même époque l'enseignement secondaire libre prend, lui aussi, un remarquable essor. Des congrégations nouvelles viennent seconder l'effort des anciens instituts enseignants qui voient croître rapidement leurs effectifs. Enfin, dès 1834, l'épiscopat couronne l'imposant édifice de l'enseignement libre en fondant l'Université de Louvain qui deviendra bientôt, en même temps qu'un brillant foyer de lumière, un centre rayonnant d'action sociale.

On sait avec quel dépit le parti libéral assiste à ce prodigieux épanouissement de l'enseignement catholique et la guerre acharnée qu'il lui a déclarée. Mais rien n'aura raison de la ténacité des catholiques et de leurs chefs spirituels. En vain la loi sectaire de 1879 oppose à l'école libre la redoutable concurrence de l'école officielle, forte des ressources inépuisables du trésor. A ce suprême assaut les catholiques répondent par un redoublement d'activité et de dévouement. Les évêques exigent que chaque paroisse soit dotée d'une école libre et catholique. L'ordre est exécuté, souvent au prix des plus héroïques sacrifices.

Les libéraux ne se doutaient pas du puissant appui que leur sectarisme prêtait à la persévérante campagne de l'épiscopat en faveur de l'enseignement catholique. Leur odieuse persécution a dessillé tous les yeux et révélé aux fidèles qui l'ignoraient encore l'inestimable prix de leurs œuvres scolaires. L'épreuve n'a eu qu'un temps; mais la leçon qu'elle comportait ne s'oubliera plus et la cause de l'enseignement libre restera à jamais inscrite au premier plan des préoccupations catholiques.

L'œuvre capitale de l'instruction chrétienne de la jeunesse n'absorbe pourtant pas la sollicitude du clergé belge au point de lui faire négliger d'autres tâches également urgentes.

La misère abonde en effet en ces débuts de notre indépendance. Le pays se remet difficilement des bouleversements politiques et sociaux qui ont marqué le passage d'un siècle à l'autre. La Hollande et ses colonies se sont fermées devant notre commerce qui, partout ailleurs, se heurte à un protectionnisme intransigeant. L'industrie décline ou ne réussit à défendre ses positions qu'au prix de durs renoncements dont le poids retombe presque tout entier sur la main-d'œuvre. Mal payé, insuffisamment nourri, l'ouvrier est astreint à un effort démesurément prolongé; sa femme et ses enfants, ceux-ci dès l'âge le plus tendre, partagent son ingrat labeur, livrés sans défense à la triste promiscuité des ateliers; le logement, sordide et insalubre, défie toutes les lois de la décence et de l'hygiène. Avec la crise agricole qui sévit en Flandre de 1845 à 1848, la situation tourne au désastre pour les populations décimées par la famine et les épidémies.

Un champ immense s'ouvre dès lors à la charité des fidèles qui, dociles à l'appel de leurs pasteurs, entament résolument sur tous les fronts menacés la lutte contre le paupérisme. Les aumônes affluent qui pareront aux plus pressants besoins. En même temps s'érigent par tout le pays des institutions qui opposeront une barrière durable aux progrès du fléau. Pour remédier à la crise linière, qui, dans les Flandres, condamne à l'inaction des milliers d'ouvrières, le clergé provoque la création d'*écoles dentellières* qui, en 1858, atteignent le chiffre de 374 et abritent plus de 40.000 élèves. Dans le même but s'organisent des *ateliers de tissage* et des *écoles-manufactures*. Des *hospices* et des *fermes de bienfaisance* recueillent les vieillards et les infirmes dont l'entretien jusqu'alors était adjugé à l'encan par l'assistance publique au plus bas soumissionnaire. Les premiers *patronages pour écoliers et apprentis* s'ouvrent à Gand en 1850 et se répandent bientôt par tout le pays. En 1842, neuf ans après sa naissance en France, l'œuvre admirable des *Conférences de Saint Vincent de*

Paul passe en Belgique où elle connaîtra le plus vif succès. Elle trouve pour le monde féminin un exact pendant dans l'*Œuvre des Dames de la Miséricorde*.

L'homme ne vit cependant pas que de pain. Plus encore que leur dénuement matériel, l'insondable détresse morale des pauvres émeut la pitié des apôtres de la charité. Les initiatives les plus diverses se multiplient pour y remédier. Depuis 1839 l'*Œuvre de Saint François Régis* travaille à régulariser parmi les pauvres les unions que l'Église n'a pas bénies. L'*Œuvre de la Sainte Famille* naît à Liége en 1844 et assume la tâche de rechristianiser les foyers indigents; un souci tout pareil anime la *Société de Saint Jean-Baptiste* fondée à Gand en 1853, celle de *Saint Joseph* créée à Liége en 1854, celle de *Saint François Xavier* qui inaugure en 1855 à Bruxelles sa féconde carrière. Que d'autres institutions dévorées d'une égale ambition les annales de la charité belge ont enregistrées! Sans doute le clergé n'a pas le monopole de ces bienfaisantes créations; l'initiative des fidèles en revendique à bon droit une large part. Mais derrière toutes les manifestations de son zèle on découvre toujours l'action féconde du prêtre ou du religieux qui a inspiré la pieuse entreprise, la soutient de ses conseils et de ses encouragements, s'applique avec un louable désintéressement à lui recruter des collaborateurs et à lui procurer des ressources.

Dans les mémorables Congrès de Malines, en 1863, 1864 et 1867, auxquels l'active participation de l'épiscopat confère une si grande autorité, les artisans de la charité catholique trouvent une excellente occasion de faire connaître leurs généreuses initiatives, de confronter leurs méthodes et d'en discuter les résultats. La haute utilité de ces fraternels échanges de vues fait désirer que s'établisse entre tant d'œuvres éparses, parfois concurrentes, une plus étroite et plus durable liaison. Dès 1867 se constitue à cette fin la *Fédération des Sociétés ouvrières catholiques*. Comme plusieurs des œuvres qui s'y affilient poursuivent, à côté des tâches morales et religieuses qu'elles se sont assignées, des buts économiques de mutualité ou de coopération, cette Fédération

peut être considérée comme un premier essai de groupement social et démocratique.

Les brillants succès de la charité catholique devaient, tout comme les rapides progrès de l'enseignement libre, ameuter contre elle la jalousie toujours en éveil des libéraux. Ceux-ci, en effet, supportent mal de voir les aumônes favoriser les œuvres catholiques plus que les institutions de la bienfaisance publique et les créateurs de fondations charitables confier leurs largesses à la garde du clergé et des établissements catholiques plutôt qu'aux organes officiels mandatés au même effet. Ils ouvrent, dès 1849, une énergique campagne contre la liberté de la charité qu'une tradition immémoriale a si profondément ancrée dans nos mœurs. Les entraves mises à l'exercice de la bienfaisance ne réussissent pas cependant à enrayer l'irrésistible progrès de nos œuvres. Le temps travaille d'ailleurs en faveur de la thèse catholique qui se révèle toujours davantage seule conforme aux exigences de la prospérité sociale. Le législateur belge lui-même finit par le reconnaître et revient sur la solution étatiste qui a prévalu en 1859, en accordant par la loi du 27 juin 1921 la personnification civile à toutes les associations sans but lucratif et à tous les établissements d'utilité publique.

III. Après 1886.

Les événements de 1886, nous l'avons dit, opérèrent un revirement total de l'opinion catholique tardivement éclairée sur la stérilité d'une politique individualiste à laquelle elle avait trop aveuglément adhéré. Ils déclenchèrent dans tout le pays un vaste mouvement social dont le clergé prit résolument la direction.

Une longue fréquentation des classes populaires avait d'ailleurs préparé nos prêtres à cette belle mission et leur participation à la Fédération des œuvres ouvrières avait grandement contribué à compléter leur éducation sociale. La Fédération, en effet, avait moins servi à grouper les œuvres elles-mêmes qu'à

rapprocher leurs dirigeants. Ceux-ci, mieux au courant des difficultés où se débattaient les travailleurs, avaient pu se convaincre de la légitimité de leurs revendications et de l'impérieuse nécessité d'une action hardiment réformatrice dans laquelle l'État unirait ses efforts à ceux des classes intéressées.

Ces convictions s'exprimèrent avec plus d'éclat dans les trois grands congrès d'œuvres sociales tenus à Liége en 1886, 1887 et 1890. Ces assemblées, organisées avec la haute approbation et sous la présidence effective de Mgr Doutreloux, se sont donné pour tâche de formuler la solution chrétienne de la crise sociale sur le double plan de la protection légale des travailleurs et de l'organisation corporative. De ces laborieux et fructueux débats, auxquels des personnalités sociales éminentes de l'étranger apportèrent un précieux concours, sortit l'École de Liége dont le programme audacieusement novateur a servi de base à l'action sociale des catholiques belges.

De son côté le Cardinal Goossens convoque à Malines en 1889 une assemblée générale des œuvres catholiques de l'archidiocèse, où prêtres et laïques, organisateurs et directeurs d'œuvres, font l'inventaire de leurs entreprises charitables, sociales et religieuses et avisent en commun aux moyens de les protéger et de les améliorer en les mettant davantage en harmonie avec les besoins actuels des populations.

Ces initiatives concordantes révélaient à n'en pas douter, chez les fidèles et les pasteurs, la ferme volonté de pousser énergiquement une action sociale dont les difficultés de l'heure faisaient à tous un impérieux devoir.

Or, au moment même où s'accuse un renouveau si prometteur de zèle et d'activité, paraît l'encyclique de Léon XIII sur la condition des ouvriers. En des termes qui ne souffrent aucune équivoque, le Pape dénonce le sort injuste fait aux travailleurs et réclame instamment la cessation des abus dont ils sont victimes. Pour remédier à cette intolérable situation ce ne sera pas trop des efforts conjugués de la charité, des pouvoirs publics et des ouvriers organisés en groupements professionnels. Les lumineuses

doctrines du *Rerum Novarum* concordent entièrement avec celles de l'École de Liége auxquelles elles confèrent la précieuse sanction du Chef suprême de l'Église.

Désormais le mouvement social catholique se déploiera vigoureusement, en parfaite conformité avec les vues du Saint-Siège selon une formule dont la Belgique sera la première à tirer un riche et fécond parti : la réforme sociale confiée à l'effort des intéressés eux-mêmes, encouragés et soutenus par les pouvoirs publics; la loi ne passant au premier plan que pour suppléer à l'évidente impuissance de l'initiative privée.

Pour les guider dans ces tâches si nouvelles les catholiques belges peuvent compter sur un clergé d'élite qui ne lui marchandera pas son précieux concours.

Trois figures épiscopales dominent tout le mouvement. Si d'autres pays invoquent avec fierté le patronage d'un Ketteler, d'un Mermillod ou d'un Manning, la Belgique s'honore à bon droit d'avoir eu pour animateurs et pour conseillers de son action sociale des prélats de l'autorité et de la valeur d'un Doutreloux, d'un Stillemans et d'un Goossens.

L'évêque de Liége, en effet, passe à juste titre pour l'initiateur ardent et convaincu de la réforme sociale et démocratique. Sous sa haute direction se tiennent les congrès sociaux de 1886, 1887 et 1890, qui marquent le début de l'ère nouvelle. Il soutient de tout son crédit les généreux promoteurs du mouvement, les aide et les encourage au milieu des difficultés et des contradictions auxquelles ils ne pouvaient manquer de se heurter, et leur donne dans la personne de l'abbé Pottier un guide éclairé et sûr. Reprenant à son compte la généreuse proposition d'un grand industriel catholique, il se charge de fournir lui-même à l'immense armée des travailleurs des prêtres spécialement attachés à leur service et crée à cette fin la société si originale et si moderne des Aumôniers du Travail. C'est lui, enfin, qui dans sa lettre pastorale du 14 janvier 1894, adresse à son clergé un remarquable commentaire du *Rerum Novarum*, auquel le temps n'a rien enlevé de son actualité.

A Gand, alors le centre le plus actif de la propagande socialiste, Mgr Stillemans n'a pas à créer une résistance qui s'est en quelque sorte spontanément organisée. Il peut s'en remettre à cet effet à une élite de fidèles, ouvriers et bourgeois, bien décidés à opposer à l'envahissement de la vague rouge un puissant barrage d'œuvres et d'associations catholiques. Le rôle du pasteur, pour être plus effacé, n'en sera pas moins fécond cependant. L'évêque accueille avec bienveillance toutes les bonnes volontés qui s'offrent. Sans doute il n'accorde son patronage qu'aux projets qu'un mûr examen lui révèle réellement dignes d'intérêt; mais ceux qu'il a une fois approuvés sont sûrs désormais de son indéfectible appui. Ce *calme lion*, ainsi que l'appelait Mgr Cartuyvels, saura les défendre avec une égale énergie contre les assauts de l'adversaire et les critiques de conseillers pusillanimes.

Si le Cardinal Goossens a voué, dès les débuts de son épiscopat, une spéciale sollicitude à l'œuvre excellente entre toutes de l'enseignement catholique, ce souci éclairé ne lui fait pas négliger les graves problèmes que pose la question sociale. Tout son programme tient déjà dans le *mot d'ordre* qu'il transmet à ses collaborateurs de tous rangs en clôturant l'Assemblée générale des œuvres de son archidiocèse, le 1er mai 1889 : *Obéissance dans l'action! Union dans le travail!* « C'est le privilège des catholiques de trouver dans l'Église pour tout ce qui touche de près ou de loin aux intérêts sacrés des âmes, une autorité qui représente ici-bas l'autorité souveraine de Dieu même. Lorsqu'elle parle, ce n'est pas l'intelligence, la raison, le génie de l'homme, c'est la sagesse et la source de toute vérité qui parle. Notre premier devoir est donc de nous montrer les disciples humbles et soumis de l'autorité de l'Église... Sous la direction de vos chefs, vous devez travailler de concert, *viribus unitis*, au bien-être et au soulagement de vos semblables. Variées sont les œuvres que vous avez successivement passées en revue : chacune a ses représentants. Il ne faut point qu'aucune mésintelligence, aucun dissentiment vienne troubler l'harmonie qui est la condition du succès... Que

toute recherche personnelle disparaisse donc devant l'importance du but que nous poursuivons. Marchons unis, serrés, animés de l'esprit de détachement et de sacrifice : c'est à ce prix que nous obtiendrons le salut de nos frères, le salut de la patrie, le salut du monde. »

Le tact rare et la persévérante énergie du Cardinal ont réussi à faire de ce programme une bienfaisante réalité.

Sous la haute direction de ces chefs incomparables le clergé belge se consacrera, avec un dévouement au dessus de tout éloge, à la triple tâche qui lui incombe dans le domaine de l'action sociale : éclairer et guider, susciter et entretenir, enfin unir et pacifier.

Eclairer et guider!

On n'estimera jamais trop le prix de la direction du sacerdoce. Ainsi que le rappelait le Cardinal Goossens en invoquant l'autorité de Monsabré, « la direction du sacerdoce préserve les œuvres catholiques de l'invasion d'un élément trop humain, qui tend à les abaisser au niveau d'une simple administration. La direction du sacerdoce assigne aux œuvres catholiques leur véritable but de gloire divine et de salut éternel, sans lequel elles n'ont plus de raison d'être. La direction du sacerdoce consacre en quelque sorte tous les actes de bienfaisance et communique aux œuvres catholiques une sève d'immortalité. »

Cette direction l'épiscopat belge l'a tout d'abord donnée lui-même dans ses mandements et ses lettres pastorales, ses recommandations au clergé, tant d'allocutions aux fidèles. Nous avons mentionné déjà le commentaire qu'a fait du *Rerum Novarum* l'évêque de Liége; les mêmes préoccupations sociales inspirent, entre beaucoup d'autres, la lettre collective des évêques du 30 janvier 1890 et celle du 8 septembre 1895. De cent autres manifestations de la pensée de notre Épiscopat on ferait sans peine une magnifique anthologie sociale (1).

(1) Déjà avant la guerre l'*Action Populaire* de Reims s'y est essayée en

A la suite des évêques, théologiens et moralistes s'appliquent à leur tour à faire connaître aux catholiques la grave portée de leur devoir social. Est-il besoin de rappeler ici les noms de Pottier, Vermeersch, Rutten, Schrijvers, De Grijse, Drijvers, Douterlungne et de tant d'autres?

Dans les séminaires s'organise un enseignement sociologique, théorique et pratique, qui initiera les aspirants au sacerdoce aux délicates fonctions de leur apostolat social. Avec la haute approbation de l'épiscopat l'Université de Louvain crée, dès 1891, une École des sciences sociales et politiques qui fournira au mouvement catholique l'élite de ses artisans. De son côté, dans l'Institut supérieur de philosophie qu'il vient de fonder, Mgr Mercier fait également une large part aux études sociales.

Enfin, pour répandre dans tous les milieux les sûrs principes de la sociologie chrétienne et réaliser dans l'immense armée des forces catholiques l'unité des vues et des aspirations — *cor unum, anima una* — se multiplient partout, à l'initiative et avec l'actif concours de prêtres et de religieux, des centres d'éducation sociale : extensions universitaires, cercles d'études pour patrons, ouvriers, étudiants, collégiens, conférences de patronages, congrès d'œuvres et semaines sociales. La presse, largement mise à contribution, bénéficie elle aussi de la collaboration éclairée du clergé. Volumes, tracts, brochures se multiplient sous la plume alerte d'ecclésiastiques voués aux études sociales, qui prodiguent au service du prochain le trésor de leur science et de leur expérience.

La guerre n'a pas tari ce puissant courant d'éducation sociale. Nous n'en voulons citer pour preuve que l'*Union internationale d'études sociales*, fondée en 1920 à Malines et placée

reproduisant, dans une modeste brochure, sous le titre *Actes Épiscopaux. Belgique*, un choix de déclarations empruntées à NN. SS. Doutreloux, Goossens, Hylen, Mercier, du Rousseaux, Rutten, Stillemans et Walravens.

sous la présidence et la direction effective du Cardinal Mercier. Cette Union groupe un nombre restreint de personnalités sociales de divers pays, prêtres et laïques, aux fins d'étudier en commun, à la lumière de la morale catholique, les problèmes si angoissants de l'après-guerre et de donner au public, et spécialement aux hommes d'œuvres, des directives en pleine conformité avec les enseignements du Saint-Siège (1).

Susciter et entretenir.

De tous les domaines où se déploie le zèle infatigable des catholiques belges, il n'est aucun, pensons-nous, où ne se révèle, à l'origine, une inspiration ou une initiative sacerdotale; aucun où l'on ne retrouve l'action du prêtre coordonnant les efforts, relevant les courages et ranimant sans cesse la flamme du dévouement. « Ce n'est pas tout de créer des œuvres, note le P. Vermeersch; il faut les faire durer. L'intervention du prêtre n'est-elle pas la meilleure garantie de stabilité? Les idées des gouvernements changent avec les hommes qui détiennent le pouvoir; le laïque dévoué qui tombe n'est pas sûr d'être remplacé. Mais voilà que, depuis des siècles, Dieu a gratifié nos plus humbles villages d'hommes qui professent le dévouement *par état*, qui sont libres des liens du foyer domestique, pour mieux aimer et servir la grande famille des hommes. Il y a là une tradition de dévouement puisé à la même source. Si quelque égoïsme individuel cause une interruption regrettable, bientôt un successeur plus digne vient reprendre et renouer cette glorieuse chaîne. »

Dans les campagnes d'humbles curés de village sont les premiers à prendre à cœur les modestes intérêts matériels de leurs ouailles. Ils organisent des associations de crédit, des syndicats d'élevage, des sociétés d'achats ou de vente en commun, des laiteries coopératives, etc. C'est à l'initiative et au persévérant

(1) En 1927, par les soins de M. Defourny, son secrétaire, l'Union a publié sous le titre de *Code social. Esquisse d'une synthèse sociale catholique*, un premier ensemble de conclusions.

effort de l'abbé Mellaerts, le propagateur bien connu des caisses Raiffeisen, que la Belgique doit l'admirable institution du *Boerenbond belge* que lui envient tous les pays; et nul n'ignore les inappréciables services que rendent, tous les jours encore, à ce puissant organisme Mgr Luytgarens, son secrétaire général, et les prêtres associés à sa féconde entreprise.

De bonne heure des prêtres zélés, émus de l'injuste détresse des classes laborieuses, se sont évertués à les grouper en des cercles ou des confréries, où elles trouveront, en même temps que le bienfait d'une éducation morale et religieuse, le moyen d'améliorer quelque peu leur condition matérielle. Il est permis de voir dans ces modestes essais une première et timide ébauche de la vie syndicale. Nous n'avons pas à rappeler ici les scrupules qui empêchèrent longtemps l'opinion catholique de se rallier à l'idée d'une organisation ouvrière autonome. Beaucoup hésitaient, de très bonne foi d'ailleurs, à affranchir les travailleurs d'une tutelle dont, pensait-on, ils ne pouvaient se passer. Les débats des congrès de Liége et, plus encore, la haute autorité de Léon XIII dissipèrent enfin ces appréhensions. Sur l'invitation de l'épiscopat le clergé se fait dès lors le protagoniste convaincu de l'organisation chrétienne des travailleurs. Bien des gildes, des syndicats, des fédérations ouvrières se créent à son initiative. Le groupement, une fois constitué, continue de bénéficier de son dévoué concours. Des prêtres sont adjoints aux syndicats auxquels ils servent de conseillers moraux; d'autres collaborent activement à la formation intellectuelle et morale des propagandistes syndicaux; à Louvain s'ouvrira même une *Ecole sociale supérieure pour ouvriers chrétiens*. Des prêtres encore ont présidé aux difficiles débuts de l'organisation professionnelle féminine et leurs constants encouragements ne sont pas étrangers à ses remarquables progrès. Faut-il enfin évoquer ici la figure du R. P. Rutten, l'incomparable apôtre en qui les travailleurs reconnaissent avec infiniment de raison le vrai créateur du mouvement syndical chrétien en Belgique?

Mais le pasteur ne doit pas se montrer exclusif dans son

dévouement. S'il s'incline avec plus de sollicitude sur les plus abandonnées de ses ouailles, il ne saurait, pour autant, négliger les autres membres de son troupeau. Notre petite bourgeoisie, si probe et si laborieuse, se débat, elle aussi, dans de cruelles difficultés dont la grande enquête de 1902 sur la situation des classes moyennes a révélé toute la gravité. La commission d'enquête a dressé un vaste programme de réformes. Mais l'action des pouvoirs publics est bien lente et ne vaudra jamais l'énergique initiative des intéressés résolus à se tirer par eux-mêmes d'embarras. Encore faut-il aider les bonnes volontés à s'organiser et guider ensuite leur effort. Il y avait là une tâche nouvelle à laquelle les prêtres ne se sont pas dérobés. Ils ont présidé eux-mêmes à la création d'un grand nombre d'unions professionnelles de négociants et d'artisans; à toutes ils ont prêté le précieux concours de leurs conseils et de leur direction morale et religieuse, et c'est au dévouement de M. l'abbé I. Lambrechts que le Secrétariat permanent des classes moyennes doit son actuelle prospérité.

L'*Alliance nationale des Mutualités chrétiennes*, qui groupe présentement plus de 310.000 pères de famille, est, dans une large mesure, le fruit de l'ardente propagande mutuelliste du clergé et des persévérants efforts de son secrétaire général, M. le chanoine Eeckhout.

Nos premières sociétés de tempérance s'organisèrent pour répondre à l'appel de deux prêtres zélés, les abbés Senden et Vaslet; le mouvement qu'ils ont ainsi lancé ne s'est plus arrêté. Puissamment encouragé par le Cardinal Mercier qui, à maintes reprises, invita son clergé à l'appuyer de toute son énergie, il a abouti à une magnifique éclosion de ligues anti-alcooliques dont les abbés Simons et Lemmens inspirent si heureusement la noble croisade.

Mais les nécessités de l'heure présente n'absorbent pas l'élite de nos prêtres et de nos religieux au point de leur faire perdre de vue les tâches de l'avenir. Aux militants de l'action sociale il convient de préparer de dignes successeurs. C'est la jeunesse

toute entière qu'il s'agit de gagner à la cause sociale qui est aussi la cause de l'Église et du Christ. De tout temps le clergé a nourri l'ambition de réaliser cette conquête. Au lendemain de la guerre cette préoccupation a donné naissance à un travail plus intense d'organisation sous la conduite d'une phalange de prêtres amis de la jeunesse, au premier rang desquels se sont signalés Mgr Brohée et Mgr Picard, les créateurs de l'Association catholique de la Jeunesse belge (A. C. J. B.), et le chanoine Cardijn, l'apôtre bien connu de la jeunesse ouvrière. L'A. C. J. B. groupe dans son sein cinq fédérations : la Jeunesse ouvrière (J. O. C.), la Jeunesse agricole (J. A. C.), la Jeunesse estudiantine de l'enseignement secondaire (J. E. C.), la Jeunesse universitaire (J. U. C.) et la Jeunesse indépendante vouée aux carrières commerciales et libérales (J. I. C.). Une organisation parallèle enrôle dans ses cadres la Jeunesse féminine et les organisations de jeunes gens flamands viennent d'être groupées dans le *Jeugdverbond voor katholieke Actie* (J. V. K. A.), fondé par les évêques en 1928. Toutes ces institutions, consacrées à la formation sociale, morale et religieuse de la génération montante, n'ont pu naître et prospérer que grâce au dévouement que des éducateurs attitrés de la jeunesse, prêtres et religieux, leur ont prodigué sans mesure.

Que d'autres entreprises sociales mériteraient encore d'être signalées auxquelles le clergé n'est pas resté étranger! La belle campagne en faveur des familles nombreuses à laquelle le nom du R. P. Fallon restera à jamais associé; l'imposant ensemble de nos établissements d'enseignement professionnel, technique et ménager; l'éducation sociale et morale des jeunes patrons catholiques; la riche efflorescence de nos œuvres de l'enfance; le puissant mouvement d'action sociale féminine.

A l'activité sociale si intense et si variée de leur clergé, les évêques se sont de bonne heure préoccupés d'assurer le double bienfait d'une direction éclairée et d'une parfaite uniformité de vues et de travail. Ils ont, à cet effet, multiplié par tout le pays les secrétariats d'œuvres sociales, centres précieux de propagande, de documentation et de coordination. Chacun de

ces secrétariats possède un directeur ecclésiastique qui relève d'un directeur diocésain; les six directeurs diocésains forment, avec les prêtres-directeurs d'œuvres nationales, le Bureau du Secrétariat général des œuvres sociales, placé lui-même sous le haut contrôle de l'épiscopat. Ainsi se maintient, par tout le vaste réseau de nos œuvres, l'unité de programme et d'action sans laquelle il n'est pas d'action féconde et durable.

Unir et pacifier.

Si tous les catholiques ont accueilli avec une égale déférence l'encyclique sociale du 15 mai 1891, il s'en faut qu'ils aient apporté la même unanimité dans l'interprétation des directives pontificales.

Tandis qu'une minorité, ralliée autour de l'abbé Daens, s'empressait de tirer de l'encyclique des solutions extrêmes, dédaigneuses des exigences de l'heure et des leçons de l'expérience, un pénible conflit mettait aux prises la *Ligue démocratique belge*, créée à la suite de l'intervention de Léon XIII et la *Fédération des cercles et des associations catholiques*, qui constituait l'organisation politique du parti. La Fédération condamnait le programme que la Ligue prétendait emprunter aux enseignements du Souverain Pontife. La controverse portait en ordre principal sur l'autonomie ouvrière que revendiquait la Ligue tant au sein de l'organisation professionnelle que sur le terrain politique.

Ces divergences de vues menaçaient de briser l'étroite union des catholiques et de les livrer, divisés et affaiblis, aux coups de leurs adversaires. Les évêques belges, conscients du danger, ont tout mis en œuvre pour aplanir le différend et pacifier les esprits.

Dès janvier 1893, dans une note concernant la question ouvrière, ils exhortent tous les fidèles à se pénétrer des enseignements de l'encyclique, à en faire la règle de leur conduite et à concourir sans tarder à leur application. Quelques mois plus tard le Cardinal Goossens approuve un exposé de principes de la Ligue,

qui réclame l'indépendance économique des divers groupes catholiques et demande que l'on assure, sur des listes électorales uniques, la représentation des grands intérêts sociaux, et notamment des intérêts du travail.

L'apaisement tardant à se produire, Léon XIII intervient à son tour et invite les évêques à se réunir en congrès pour aviser, d'accord avec des hommes plus particulièrement versés dans les questions sociales, au moyen de rétablir l'entente entre tous les catholiques. Une importante réunion se tient à Malines en 1896, d'où sort un programme d'action sociale dont l'épiscopat recommande la prompte réalisation. On y préconise, parmi beaucoup d'autres initiatives, l'établissement d'unions professionnelles, mixtes ou composées seulement d'ouvriers, « organisées de telle manière que, sans être, d'une part, hostiles aux patrons et menaçantes pour leur autorité ou leurs droits, elles fournissent, d'autre part, aux ouvriers, un remède efficace contre les maux dont ils peuvent avoir à souffrir dans l'isolement de l'individualisme ».

En même temps les évêques communiquent à quelques personnes, spécialement désignées par leurs fonctions pour en être averties, les instructions du Souverain Pontife. Léon XIII admet les arguments qui plaident en faveur d'une pleine autonomie en matière économique; mais il redoute le préjudice que cette indépendance, portée sur le terrain politique, causerait aux intérêts communs et suprêmes de la nation. « Voilà pourquoi, dit-il, il faut un juste tempérament permettant aux associations ouvrières d'exercer proportionnellement leurs droits dans les élections politiques, comme les autres associations. Le moyen pourrait être la formation d'un comité composé de délégués choisis dans les deux partis. La mission de ce comité serait de fournir la liste des candidats et de résoudre toute difficulté ou contestation entre les partis. De cette façon on pourrait espérer avec plus de confiance d'obtenir cette union entre les catholiques, extrêmement nécessaire dans le fait des élections, moyennant une seule et même liste proposée aux suffrages ».

La Ligue démocratique, qui n'avait jamais demandé autre chose, se rallia sans peine à ces propositions. Il fut plus difficile de triompher des hésitations de la droite conservatrice, qui répugnait à sacrifier l'unité absolue du parti aux aspirations autonomistes, si modérées fussent-elles, des groupements ouvriers. La controverse se prolongea encore durant de longues années. Rien, au cours de ces pénibles démêlés, n'eut raison de la patience de l'épiscopat dont la discrète influence réussit toujours à prévenir une irréparable rupture et finit, avec la toute puissante action du temps qui use les plus tenaces résistances, par amener une détente universellement désirée.

* * *

Dans la brève esquisse qu'on vient de lire, nous nous sommes appliqué à mettre en lumière l'intense activité sociale du clergé dans la Belgique indépendante. Loin de nous la pensée de lui attribuer le mérite exclusif d'un mouvement dont notre pays s'honore à juste titre. Bien au contraire! On exagérerait difficilement, nous en sommes convaincu, la part qu'a prise l'apostolat laïque dans le splendide épanouissement des œuvres religieuses, sociales et charitables, qui fleurissent sur le sol belge. Aussi bien, à quoi eussent servi les pressantes exhortations du clergé, si elles n'avaient pas eu le bonheur de trouver, dans la masse des fidèles, un puissant écho?

Nos prêtres n'ont d'ailleurs jamais songé à refuser les concours empressés qui s'offraient, ni à substituer leur action à celle des laïques dans les tâches que ceux-ci étaient à même d'assumer avec succès. Ils n'ont, au contraire, rien épargné pour communiquer à tous la flamme de leur charité et multiplier autour d'eux les dévouements. Le champ de l'action sociale est si vaste que toutes les énergies trouvent à s'y dépenser et la mission qu'y doit remplir le prêtre est trop belle pour qu'il soit tenté de disputer à ses collaborateurs leur rôle. Parlant de la tâche qui revient au prêtre dans les œuvres de la Ligue des Travailleurs,

le R. P. Rutten déclare que son premier devoir est de se pénétrer de cette pensée essentielle: « Il participe à la direction de l'ensemble des œuvres établies au sein de la Ligue en tant que prêtre et parce que prêtre. Il ne leur est pas adjoint pour s'occuper de ce qu'un laïc peut faire aussi bien que lui... Il a pour mission fondamentale d'y faire régner une atmosphère intensément chrétienne, imprégnant petit à petit l'activité des dirigeants et de ses membres, et transformant toutes les œuvres de la Ligue en œuvres chrétiennes au sens le plus intégral du mot (1) ».

C'est l'honneur du clergé belge d'avoir compris et exercé dans ce noble esprit son action sociale, l'honneur aussi des catholiques belges d'avoir su apprécier à sa juste valeur la collaboration du prêtre et d'être restés, dans toutes leurs entreprises sociales, étroitement soumis aux directives de l'Église, souveraine interprète de la charité du Christ.

A. MULLER, S. J.

(1) Manuel d'Études et d'Action sociales à l'usage du jeune clergé, p. 45.

Dans la conquête missionnaire

Un préjugé qui n'est plus très jeune — puisqu'il a quarante ans — et que l'âge semble rendre têtu, veut que l'élan missionnaire du peuple belge ne doive son origine qu'à l'expansion coloniale, à la « chance » inespérée qui rendit la Belgique heureuse bénéficiaire du partage des dernières terres « découvertes ».

Petit pays, répète-t-on, peuplé de petites gens, sans horizon et sans ambition; il a fallu que Léopold II leur fît cadeau d'un empire tropical, grand comme quatre-vingts fois leur territoire, pour décider ces Belges rassis et sédentaires à tenter les aventures lointaines.

Nous n'examinons pas ici ce que vaut, dans le domaine du commerce ou de l'industrie, cette affirmation sommaire et dédaigneuse (1), mais il est tout à fait sûr que la Belgique, bien avant d'être coloniale, était passionnément missionnaire et qu'elle n'a pas attendu Stanley ou Léopold II pour s'intéresser très largement et très pratiquement au sort religieux du monde entier. Sa vieille foi chrétienne lui en avait donné le goût. Sous Charles-Quint, les Pays-Bas espagnols avaient tout naturellement gardé le contact avec les terres des Indes occidentales et ce sont des Franciscains Belges qui étaient entrés avec Cortez au Mexique. Les grands ordres religieux, tous abondamment représentés en Belgique, recrutaient dans notre pays des volontaires enthousiastes pour les lointaines expéditions évangéliques. Nous les retrouvons, sous des noms parfois hispanisés, dans les réductions du Paraguay (du Toict, Van den Berghe, Rançonnier, etc.) comme en Chine (Trigault, Rougemont, Couplet, Thomas,

(1) Car même dans ces domaines, elle est inexacte. Avant la généralisation de la navigation à vapeur, les Compagnies anversoises de voiliers au long cours étaient célèbres. Théophane Venard et ses compagnons, quittant Paris pour l'Indochine en 1850, empruntaient la voie d'Anvers et partaient sur bateau belge, avec capitaine belge. Ils n'eurent d'ailleurs qu'à s'en louer.

Verbiest) (1) comme au Canada, au Mexique ou au Japon (2) ou au Congo. Aux archives du Royaume, parmi les volumineuses liasses qui contiennent les lettres des anciens missionnaires de notre pays, on en trouve une — inédite, croyons-nous — du Père de Visscher au Père Thomas Dekens, provincial des Jésuites à Bruxelles. Elle est datée de 1688, au moment où la puissance de Louis XIV est à son apogée et où le Portugal, attaqué dans ses colonies orientales par la Hollande, a dû abandonner aux calvinistes de grosses portions de son empire. Le Père de Visscher a un plan, qu'il expose en quelques lignes de splendide hardiesse : toutes les « Missions de François Xavier », le Malabar, Ceylan, Malacca, les Moluques, le Japon lui-même, hermétiquement clos depuis soixante ans par les édits du grand shogun Iemitsu, toutes ces missions que le Portugal ne peut plus soutenir ni défendre, il faudrait les confier... à la Belgique. Car la Belgique ne portera ombrage à aucune puissance : le Belge n'est ni un rival politique ni un concurrent commercial. Là-bas il sera missionnaire au nom du Christ, et rien de plus. « Pourvu qu'on comprenne tout cela à Rome » ajoute le Père de Visscher, et il recommande à son Provincial de presser cette affaire « la plus glorieuse pour Dieu qu'on puisse rêver ». La question du recrutement ne se pose même pas : il est sûr qu'on trouvera en Belgique plus de volontaires qu'il ne sera possible d'en envoyer.

Les sages avaient sans doute plus d'une objection à formuler; et le plan ne semble pas avoir jamais reçu le moindre commencement d'exécution. Il nous montre au moins que nos compatriotes, au XVII^e siècle, savaient voir grand et s'intéresser au salut spirituel du monde entier.

La grande activité missionnaire du clergé belge au XIX^e siècle

(1) On ne sait pourquoi M. Soulié de Montmorand a fait un Francais de ce Belge très authentique.

(2) Malgré le « *Da mihi Belgas* ! » de Francois Xavier il n'y eut qu'un seul jésuite belge envoyé au Japon : le P. MANTELS, ou MARTEL, qui évangélisa Hirado, et qui était du diocèse de Liège. Le « Da mihi Belgas ! » ne signifiait pas qu'aux yeux de Xavier le Belge eût des qualités exceptionnelles. Le contexte de la lettre dément cette légende.

n'est donc pas du tout une nouveauté. Ce n'est point parce que la Belgique a regagné son indépendance qu'elle a voulu jouer un rôle dans l'apostolat lointain. Il n'y a pas la moindre trace de cet impérialisme indirect dans le zèle apostolique qui l'anime. On n'y retrouve que la vigoureuse tradition de la foi ancestrale.

Il faut reconnaître que la Maison d'Autriche, très soucieuse d'administration intérieure et à peine délivrée de la menace turque, ne semble pas avoir pris grand intérêt aux missions lointaines. Sans flotte, sans port sur l'océan, forcée de faire agréer individuellement par l'Espagne ou le Portugal les sujets qu'elle envoyait aux Indes, en Chine ou en Amérique (et dont quelques-uns comme Dobrizhoffer, Laimbeckhoven ou Hallerstein furent de première valeur), l'Autriche ne favorisa guère en Belgique la diffusion de l'esprit missionnaire, et le Joséphisme ne faisait pas de place dans son système étroit pour l'expansion évangélique hors des frontières. Depuis 1750 surtout, l'élan se ralentit visiblement dans notre pays. Les désastres s'accumulent à la fin du XVIII^e^ siècle. Les violences des cours bourbonniennes suppriment d'un coup les jésuites et leurs missions; le rationalisme voltairien ridiculise ces « entreprises absurdes », destinées à faire « adopter par des Chinois un dieu hébreu »; il exploite à fond le spectacle navrant des querelles entre missionnaires et se demande si les livres sacrés de l'Inde « contiennent moins de sottises » que la Bible; si le culte des ancêtres en Chine est bien différent du culte de « Saint Joseph Cupertin ». La vogue dont jouit Jean-Jacques Rousseau est tout aussi néfaste à l'esprit missionnaire. Le discours du Vicaire Savoyard avec son déisme naturel et sa morale de la simple honnêteté supprime toute raison d'être aux missions. Pourquoi évangéliser ces « bons sauvages » qu'on présente comme des modèles, ces Indiens qui ne sont jamais gourmands parce que dans la forêt la nature leur fournit la nourriture saine et frugale; qui ne volent jamais parce qu'ils ne manquent de rien; qui n'ont pas de pensée vulgaire parce que le coucher et le lever du soleil les remplissent chaque jour de noblesse... ?

Sur cette idylle mensongère et endormante, la Révolution vient

jeter ses horreurs. Les instituts religieux sont détruits, leur patrimoine confisqué ou dilapidé, leur recrutement tari, leurs bibliothèques dispersées, leur existence même déclarée illégale. C'est tout l'établissement catholique qui s'est effondré dans l'Europe occidentale. Les biens de la Congrégation de la Propagande sont volés. L'Espagne, le Portugal, l'Italie, la France, les Pays-Bas ont été « visités par le fléau » et l'effort catholique va se porter, semble-t-il, vers les tâches urgentes de reconstruction intérieure.

Le Concordat n'a pas un mot pour les missions étrangères. Napoléon n'y a jamais vu autre chose qu'un moyen d'influence politique. La catastrophe semble irrémédiable. Quel rôle la Belgique pourra-t-elle encore jouer dans cette partie perdue? Les Indes orientales sont aux mains de l'East India Company protestante; les Calvinistes hollandais tiennent solidement le Sud africain; les Wesleyens ont occupé sous pavillon britannique les îles de l'Océanie : la Chine est défiante, le Japon fermé; les possessions espagnoles d'Amérique se sont émancipées ; le Canada est perdu pour la France; le Nord africain est encore musulman; le centre est impénétrable. Jamais la situation n'avait paru plus désespérée.

Et cependant dès les premières années du XIX^e^ siècle, la Belgique se remettait à la besogne. Ce furent les Indiens d'Amérique qui bénéficièrent de cet effort.

En 1879, Pierre de Decker, écrivant sur les missions catholiques belges appelait encore les États-Unis leur « principale base d'opération ». Notre public ignore à peu près tout de cette magnifique histoire, qui n'a pas encore été écrite de façon synthétique et dont les traits épars se retrouvent de-ci de-là dans des biographies ou des notices. Qui parmi nous connaît le Père Van Quickenborne, fondateur de la mission indienne du Missouri et qui travailla, non sans rudesse, avec la Vénérable Mère Duchesne, des Religieuses du Sacré-Cœur, à Florissant et à Bâton-Rouge? C'était cependant un vrai type d'athlète apostolique, dur à lui-même et impérieux pour autrui, original et brusque, d'une foi

chevillée au corps et d'une dévotion bourrue, qui effrayait parfois mais édifiait toujours. Le Père de Theux de Myelandt, supérieur de la Mission du Missouri; le Père Jacques Van de Velde, deuxième évêque de Chicago; l'abbé Charles Nerinckx; le Père Hélias d'Huddeghem appartiennent par les origines de leur apostolat à la période qui précède 1830, mais on ne peut omettre de les mentionner, parce que, précisément, dans l'apostolat missionnaire de la Belgique, 1830 n'a pas marqué un point de départ mais la continuation d'un effort antécédent.

De tous ces pionniers belges d'Amérique (ils étaient si nombreux que jusqu'à une époque toute récente des diocèses comme celui d'Oklahoma par exemple les voyaient encore dans la plupart des charges influentes), seul le nom presque légendaire du Père De Smet a survécu dans les mémoires. Godefroid Kurth disait que la Belgique n'avait au XIX^e^ siècle rien produit de plus grand que cet homme. Nous n'avons pas ici à résumer sa vie. Le Père Laveille l'a écrite en détail. De Smet appartient indubitablement à la petite phalange des missionnaires de tout premier plan, et nous connaissons encore quelques vieillards qui se rappellent l'avoir entendu, quand il revenait de chez ses Indiens, leur parler, au collège, de ses aventures inouïes, puis, emportant sa grosse couverture sous son bras, aller passer la nuit dans le jardin plein de neige, « pour ne pas se déshabituer en Europe de sa vie d'apôtre du Nord ». Ses discours étaient si entraînants pour nos jeunes belges, qu'à lui seul il en recruta plus de cent pour sa mission indienne d'Amérique.

Il faut être juste. De Smet, comme toutes les célébrités, a forcément éclipsé dans sa lumière toute une constellation d'apôtres belges des États-Unis. Il faudrait, si nous nous occupions de dresser ici une statistique, lui adjoindre les huit ou neuf cents prêtres, envoyés en Amérique par le Séminaire de Louvain; les centaines de Jésuites qui, partis de chez nous, se dévouèrent là-bas à une époque où les États-Unis étaient encore, à proprement parler, terre de mission, et Mgr Seghers, qui devait en 1886 périr d'une mort sanglante en Alaska.

Dans toute cette mission américaine, la Belgique n'a cherché ni un avantage politique, ni même un débouché commercial. Au pays des « placers » et de la ruée vers les gisements d'or, elle a servi la Sainte Église, jugeant que pareille besogne ne devait être subordonnée à aucune autre.

Même préoccupation d'absolu désintéressement lorsque, bien avant la création de l'État Indépendant du Congo, se fonda l'admirable Congrégation des Pères de Scheut. C'est un aumônier de l'École militaire et un vicaire de Sainte-Gudule qui en conçoivent la première idée, et c'est à Paris, rue de Sèvres, chez les Lazaristes, que Mgr Mouly leur céde un des champs d'apostolat les plus arides et les plus durs : la Mongolie. Ils sont à peine une demi-douzaine. Le fondateur, le Père Verbist, et deux de ses compagnons partent là-bas, en Extrême-Orient, « pour donner l'exemple ». En quelques mois ils sont foudroyés par le terrible typhus exanthématique, et, à cette nouvelle, les vocations commencent à pulluler. Depuis 1867, les Pères de Scheut ont enterré dans la terre de Chine plus de 170 des leurs, presque tous belges, presque tous moissonnés en pleine jeunesse. Mais ils ont formé plus de 70 prêtres chinois et un diocèse entier a pu être confié au clergé indigène.

Dès 1858, les Rédemptoristes belges sont aux Antilles. En 1891 les Frères Mineurs belges occupent en Chine le Hupé méridional, où les massacres des Boxers en 1900, et tout dernièrement les émeutes sanglantes d'Itchang peuvent bien supprimer leurs évêques et leurs frères, mais ne parviennent ni à briser leur courage ni à les empêcher d'avancer.

En 1884 les Capucins Belges sont à Lahore, aux Indes, travaillant parmi des millions d'Hindous, de Musulmans, de Sikhs et d'animistes.

Les Jésuites belges, depuis trois quarts de siècle, évangélisent, avec Calcutta, le Bengale occidental et de larges portions adjacentes. Avec leur mission de Ceylan, c'est plus de trois cents missionnaires jésuites, presque tous belges, qui travaillent dans ce territoire.

Les Carmes belges sont à Quilon, au Sud de l'Inde; et ce sont surtout des belges, qui, aux îles Hawaï, sous la robe des Pères de Picpus, se sont voués à l'apostolat des lépreux.

Ce n'est pas tout. Le Belge n'a jamais fait difficulté de servir l'Église et la cause missionnaire sous des supérieurs étrangers. Il n'a jamais cru qu'il pouvait se dire « exilé » tant qu'il vivait dans la Maison du Père de famille. Il est très difficile de retrouver nos compatriotes dans les Instituts ou les Provinces, où ils se sont tellement mêlés à l'ensemble qu'on ne les distingue presque plus. Le Père Raguet, qui vient de mourir au Japon et qui appartenait aux Missions Étrangères de Paris, est un Belge, de Braine-le-Comte. Son dictionnaire Franco-Japonais est une merveille de science. Belges les trois frères de Cooman, entrés eux aussi à la rue du Bac, et dont un est devenu coadjuteur du Vicaire apostolique de Phat-Diem (Tonkin). Belges en nombre imposant chez les Pères Blancs du Cardinal Lavigerie, chez les Pères du Saint-Esprit, chez les Jésuites français des missions du Maduré ou du Proche Orient ; Belges sortis de l'École apostolique de Turnhout et ayant augmenté de façon appréciable l'effectif de toutes les congrégations missionnaires. Le clergé séculier les compte jusqu'à l'île Maurice. On en découvre à l'Équateur et au Japon, dispersés par la grâce de l'Esprit, qui les a envoyés *in fines orbis terræ*.

Tout ceci n'est qu'à titre d'exemple. A dessein nous laissons subsister des lacunes. Il sera bien clair que nous n'avons pas voulu dresser une liste complète, ni même une sorte de palmarès pour les plus méritants.

De Smet, Depelchin, Lievens, le Père Damien, le Père Delbrouck : voilà quelques grands noms de missionnaires belges au XIX^e^ siècle. Eh bien! le premier est aux Montagnes Rocheuses, le second au Zambèze, le troisième aux Indes, le quatrième à Molokaï en plein Océan Pacifique, le cinquième en Chine. Il est difficile de soutenir après cela que la Belgique n'a été missionnaire que parce qu'elle est devenue coloniale. Elle est « allée aux missions », comme on allait à la croisade, au seul nom du Dieu vivant et de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Il est exact cependant que la grande « aventure congolaise » a stimulé ce généreux élan. Toutefois deux remarques s'imposent. Aucun Institut missionnaire belge n'a consenti à diminuer ses effectifs engagés ailleurs pour les ramener ou les concentrer exclusivement au Congo. Les Pères de Scheut ont continué à développer leurs missions chinoises; les Franciscains ont fait de même; les Jésuites ont presque doublé leur effectif aux Indes. C'était sagesse. Le Congo nous imposait de nouveaux devoirs mais on ne s'acquitte pas d'un devoir en se dérobant à un autre, et l'universalité des missions catholiques belges nous a empêchés de nous restreindre au seul centre africain.

Autre remarque. La mission n'a pas attendu le mouvement d'opinion en faveur du Congo; elle l'a précédé. Au moment où les grands journaux de Bruxelles imprimaient « que cette affaire du Congo allait ridiculiser la Belgique aux yeux de l'Europe », la vieille foi catholique avait compris, chez nous, qu'en remettant le sort de l'Afrique centrale à des cœurs belges, la Providence montrait la voie du dévouement. Bien avant de posséder une expérience coloniale quelconque, la mission était partie pour l'Afrique, lestée seulement de confiance surnaturelle. Qu'on y songe. Au Congrès de Malines, dans les années 1890, M. Albert Nyssens, professeur à l'université de Louvain et homme d'État éminent, faisait acclamer, comme moyen de « civiliser le Congo » la déportation de tous nos forçats vers les « plateaux salubres » de l'État Indépendant. Il voulait envoyer au Congo la population des colonies de vagabonds et des dépôts de mendicité. Merxplas et Hoogstraeten, encombrés, auraient cédé leurs indésirables à l'Afrique, et ces « compounds » de criminels, on les voyait devenir « les noyaux des futures villes du Congo ». A une époque où la colonisation pénitentiaire était avec raison universellement abandonnée, une assemblée générale de nos catholiques, ignorante de toute théorie, préconisait pour l'Afrique belge ce système qui eût abouti à la faillite définitive et honteuse de l'œuvre entière.

Jamais les missionnaires n'ont donné le moindre appui à pareille conception. Ce n'est pas de l'opinion métropolitaine qu'ils se

préoccupaient; c'est bien plutôt grâce à eux que celle-ci a pu être redressée. Ils ont été d'avant-garde, et leur optimisme courageux a, dès le début, fait figure de symbole.

Ces deux remarques énoncées — on peut bien dire que l'histoire des missions modernes n'a pas enregistré d'action plus méthodique, plus compacte, plus féconde en résultats que l'occupation du Congo par les missionnaires belges depuis un demi-siècle. Lorsque Léopold II obtint du Saint-Siège l'érection du Vicariat apostolique du Congo Belge, laissant le Haut-Congo avec les Grands Lacs aux Pères Blancs, et remplaçant les Pères du Saint-Esprit de Kwamouth par du personnel venu de Belgique, ce fut aux Scheutistes qu'il fit appel. Ce ne pouvait être qu'une prise de possession plus nominale que réelle de ce territoire immense encore très imparfaitement exploré et dont tout le monde ignorait le chiffre même de la population. Très rapidement la besogne de démembrement et de répartition des Préfectures et Vicariats apostoliques se poursuivit, sans préjudice de certaines expéditions temporaires comme la mission du clergé gantois auprès des travailleurs du Chemin de fer Matadi-Léopoldville, ou l'érection à Louvain d'un Séminaire africain, destiné à former des recrues pour l'apostolat du Congo, et qui disparut lorsque les Pères de Scheut prirent en mains l'évangélisation de ces contrées.

Pour juger de l'ampleur des résultats, il suffit de comparer par exemple le diocèse de Lahore aux Indes avec notre Congo. Lahore n'est qu'un seul diocèse avec 15 millions d'habitants; le Congo, avec 12 millions d'habitants, en y comprenant les territoires mandatés du Ruanda et de l'Urundi, est divisé en plus de 20 circonscriptions ecclésiastiques, Vicariats ou Préfectures. Pères de Scheut, Pères Blancs, Jésuites, Prémontrés, Dominicains, Capucins, Frères mineurs, Pères de Mill Hill, Bénédictins, Salésiens, Pères du Saint-Esprit, Croisiers, Pères du Sacré-Cœur (fondation du Chanoine Dehon), Missionnaires du Sacré-Cœur (Issoudun), Lazaristes, Augustins de l'Assomption, Rédemptoristes, Passionnistes, en attendant les Pères Oblats, tous les Instituts de Belgique ont pris leur part de la noble besogne. Il s'agit de constituer rapi-

dement — car le temps va très vite au Congo — sans se laisser distancer par l'évolution économique et sociale et sous le coup de la concurrence protestante intense, une chrétienté compacte au centre de l'Afrique.

Dans l'ensemble, les résultats ont répondu aux espoirs, malgré les terribles ravages de la maladie, décimant les populations, faisant le désert autour des postes, et frappant durement le personnel missionnaire lui-même.

Ces résultats n'ont été possibles que grâce à la collaboration éclairée de la haute administration, surtout depuis la reprise du Congo par la Belgique en 1908. Elle a gardé le respect complet de la liberté de l'apostolat. Il n'y a pas une seule colonie au au monde qui, pour sa législation en matière de liberté religieuse, puisse rivaliser avec celle du centre africain.

On serait profondément injuste si on ne mentionnait point parmi les causes les plus efficaces des succès missionnaires belges, l'appui solide et général que l'apostolat lointain a rencontré dans le clergé des diocèses. Par un phénomène assez curieux la Belgique ne possède aucune société des Missions Étrangères groupant des prêtres séculiers. Les États-Unis en ont une depuis 1911, la France depuis trois siècles, la Suisse, l'Espagne depuis les dernières années, l'Italie en a plusieurs; la Belgique qui compte 9675 prêtres diocésains n'en a pas. Il est vrai qu'elle offre aux vocations une assez grande diversité d'Instituts religieux missionnaires. Il est vrai surtout que les œuvres de propagande missionnaire ont toujours été très favorisées par le clergé diocésain et, qu'après l'œuvre des timbres, inaugurée au séminaire de Liége et répandue dans les autres séminaires, l'Union missionnaire du Clergé a rencontré chez nous un accueil très consolant. Il y a d'ailleurs peu de villages en Belgique qui n'aient un ou plusieurs missionnaires, prêtres, frères ou religieuses, en terre lointaine; et les curés sont en contact assez étroit avec les pionniers de l'Évangile. Si le centre africain est aujourd'hui un des points les plus brillants de l'apostolat catholique contemporain, c'est en partie à cet appui du clergé tout entier qu'il le doit. Si les diocèses chinois peuvent escompter

dans les délais voulus un contingent sérieux de prêtres séculiers belges allant servir sous l'autorité des pasteurs « indigènes », c'est encore à l'initiative du clergé belge qu'ils en seront redevables.

En finissant, serait-il permis de risquer une petite « synthèse » du missionnaire belge, tel qu'il apparaît dans son histoire déjà longue? Les traits de cette esquisse ne sont pas inventés. Pour chacun d'eux on pourrait, si on se souciait ici de documentation méticuleuse, apporter cette « nuée de témoins » dont parle l'épître aux Hébreux.

On reconnaît assez généralement que dans l'armée missionnaire le Belge fait bonne figure. Sans doute il serait odieux ou puéril de tenter des classements et de distribuer des palmes, et à notre époque de nationalisme aveugle, il est bien superflu de revendiquer pour son pays à soi des excellences que l'on refuserait, par prétérition, à ses voisins. Tous les missionnaires ont bien mérité de l'Église et de la reconnaissance du peuple chrétien. En soulignant des traits distinctifs, on n'entend pas revendiquer des monopoles de vertu.

Le missionnaire belge est profondément attaché au Saint-Siège. Il ne comprend pas qu'on puisse s'adresser à d'autres qu'au successeur du Pêcheur d'hommes quand il s'agit de jeter les filets. Il n'a jamais failli à ce devoir d'obéissance. Il n'a jamais préféré l'appui officiel du gouvernement à celui des autorités ecclésiastiques. Quand il a fallu le mettre en garde contre un danger, c'est plutôt le danger d'une certaine fronde ombrageuse à l'égard des pouvoirs civils qu'on lui a signalé.

Le missionnaire belge parle peu; souvent même il parle mal. Il a si bien appris les idiomes indigènes qu'il est un peu dépaysé quand il doit reprendre le sien devant ses compatriotes. Mais s'il ne parle pas beaucoup, il travaille fort. Il veut « ouvrer », et ce sont les résultats plus que les idées qui l'intéressent.

Sans prévention hautaine, sans préjugé de race, il aime spontanément ses indigènes et ceux-ci, en général, le lui rendent bien. Quand il lui faut choisir entre ses natifs et les colons européens,

c'est d'instinct pour les premiers qu'il se décide, parfois même au point de mécontenter les autres. Sa méthode est à base de confiance, plus que d'autoritarisme. Il fait crédit à ses ouailles, et rarement il a eu l'occasion de le regretter.

Son hospitalité est cordiale, quelquefois un peu bourrue, comme chez nous en Belgique, où la pauvreté des moyens d'expression gêne souvent l'expansion verbale, mais où on se dédommage de ce qu'on n'arrive pas à dire, par la bonhomie franche et la vigueur des gestes d'accueil.

Enfin le missionnaire belge est dur à la peine. Il accepte sans récriminer les postes les plus dangereux et les tâches les moins commodes. Il est pressé d'aboutir. Ce sont les « sages lenteurs » qui l'impatientent et non les consignes d'action. Bâtisseur, comme presque tous ses confrères d'apostolat, il ne manque pas d'un certain sens pratique des affaires. Il n'attend pas le salut d'un miracle hypothétique et ne se berce pas de chimères. Presque toujours né dans une famille nombreuse, ni trop dénuée ni trop bien pourvue, ayant passé sa jeunesse dans des collèges très peuplés et dans des noviciats à recrutement assez dense, c'est miracle que tant de contacts avec une ambiance parfois rude lui aient laissé sa personnalité fort accusée et les arêtes vives de son caractère.

Au fond, et même en surface, il est très Belge, c'est-à-dire, qu'il n'a jamais — pas plus que son pays — admis les régimes de pouvoir arbitraire, qu'il a gardé, avec la passion de la liberté, le goût et la volonté d'obéir à l'autorité légitime et que celle-ci, depuis un siècle, lui est apparue dans la personne de trois souverains, qui se sont fait gloire d'être les serviteurs de la nation et avec lesquels le peuple entier a pu collaborer. La collaboration, c'est bien la parfaite obéissance; le missionnaire belge ne refuse jamais de collaborer pour le bien.

Pierre CHARLES, S. I.

Dans l'enseignement théologique et philosophique

Au lendemain de la fondation du royaume de Belgique, on ne pouvait pas s'attendre à voir le clergé belge conquérir d'emblée une grande notoriété doctrinale; les études théologiques et philosophiques, auxquelles son rôle de gardien de la vérité religieuse l'appelle plus qu'aux autres, exigent pour être florissantes des conditions qui ne pouvaient pas se réaliser du jour au lendemain. Comme partout, la Révolution française avait détruit les anciens centres d'enseignement, elle avait raréfié les vocations ecclésiastiques, en même temps qu'elle rendait nécessaire une œuvre de reconquête qui absorberait les forces du plus grand nombre. Le régime hollandais n'avait guère amélioré la situation : l'université de Louvain n'avait pas été rétablie sur ses anciennes bases, mais on lui avait substitué une fondation d'État qui n'avait rien de commun avec l'ancien corps savant de l'Église dans les provinces belges; les séminaires avaient été opprimés, les ordres religieux étaient restés à peu près inexistants. Le nouveau régime permit de réorganiser les centres d'instruction et de science et d'en créer de nouveaux ; on doit dire à l'honneur du clergé belge et surtout de ses dirigeants qu'ils surent comprendre l'importance vitale de la haute culture intellectuelle et faire les sacrifices qu'elle réclame. Nous n'avons pas à parler ici du niveau moyen de la science théologique du clergé belge, qui peut se comparer sans désavantage avec ceux des autres pays, mais *des théologiens professionnels et de leur influence sur le mouvement international de la science catholique*. Il était impossible de traiter en un article toutes les branches des sciences sacrées ; les études de théologie positive et historique, l'Écriture Sainte, les sciences juridiques et morales, ont fait l'objet du numéro jubilaire de la Revue en décembre 1929; elles ont été laissées de côté; de l'immense domaine de la science théologique, nous nous attachons unique-

ment aux questions de théologie spéculative, d'apologétique et de philosophie générale qui présentent une affiinité spéciale et forment un tout assez homogène.

D'autre part, une plume hautement autorisée a décrit en détail il y a vingt-cinq ans le cadre dans lequel se cultive la théologie et énuméré les auteurs qui se sont distingués à des titres divers : nous ne devons point refaire le travail complet et toujours actuel de S. E. le cardinal Van Roey (1). Mais nous nous efforcerons de dégager les grandes lignes de l'évolution de la science ecclésiastique en Belgique, et de mettre en relief les personnalités les plus caractéristiques du clergé au point de vue doctrinal et leur influence dans le pays et à l'étranger. Il va sans dire que nous ne nommerons pas d'auteurs actuellement vivants, bien que notre exposé en soit notablement appauvri.

* * *

En théologie comme en toute science, et plus encore à cause de son caractère éminemment traditionnel, les manuels d'enseignement plus au moins développés et les traités conçus sur le même modèle jouent un rôle dont on ne saurait méconnaitre l'importance. La première tâche qui s'imposait en 1830 était de continuer et de développer la théologie classique. On n'y manqua pas; le vieux manuel de Dens, rédigé pour le séminaire de Malines, fut réédité, mis à jour et finalement profondément transformé par les professeurs qui se succédèrent dans la cité métropolitaine. A Tournai on eut quelques traités du chanoine Liagre, à Gand le cours de Mgr Lambrecht; à Bruges et à l'université de Louvain, le chanoine Jungmann donna un cours étendu qui ne put manquer d'exercer une large influence par sa solidité et par la position de son auteur; c'est la raison pour laquelle nous mentionnons celui-ci, malgré son origine étrangère. Le manuel beaucoup plus bref du R. P. Schouppe, S. I., était

(1) Les sciences théologiques, dans : *Le mouvement scientifique en Belgique*, 1830-1905, t. II, pp. 483-523, Bruxelles, Société belge de librairie, 1908.

adapté aux nécessités de l'enseignement ordinaire des séminaires; il eut une diffusion considérable, non seulement en Belgique, mais à l'étranger. Bien plus considérable est l'entreprise des Pères de la Compagnie de Jésus de Louvain : sous le titre de *Universa theologia scholastica* ils entreprirent la publication d'un cours approfondi; les volumes les plus nombreux furent rédigés par le P. Gustave Lahousse (1846-1929), déjà auteur d'un cours complet de philosophie en forme rigoureusement scolastique; le plus important par la masse aussi bien que par la pénétration des idées est le traité *De Deo* du P. Louis De San (1832-1904); celui-ci avait également débuté par l'enseignement de la philosophie et il s'était acquis la juste réputation d'un professeur distingué et d'un penseur dont l'esprit était ouvert aux questions nouvelles qui se posaient; son cours de cosmologie, dont malheureusement un seul volume a vu le jour, le classa parmi les meilleurs ouvriers de la première heure dans la restauration de la philosophie scolastique. Son traité sur Dieu reflète également les préoccupations spéculatives de l'auteur; fidèle, dans les controverses classiques en la matière, aux doctrines traditionnelles de son ordre, il discute avec subtilité et profondeur des questions éminemment philosophiques; on connaît le développement sur la science divine que sa forme de note interminable suffirait à rendre mémorable. Le P. De San était hollandais d'origine, mais son enseignement s'adressa surtout à des Belges et il fut de longues années durant l'une des illustrations du collège de Louvain et l'un des plus actifs parmi ceux qui assuraient à la théologie une position en vue en dehors de l'université.

Le grand cours de théologie de Mgr Laurent Janssens, O. S. B. ne dut pas seulement sa notoriété à la position que son auteur occupa dans les congrégations romaines et dans son ordre, ou aux qualités personnelles de l'auteur qui l'avaient mis en évidence dans les milieux romains. Il possède une originalité réelle, quoique discrète. La forme est celle d'un commentaire de la *Somme théologique*, largement conçu. Des schémas et des résumés aident l'étude personnelle de la lettre de saint Thomas, et des

paraphrases claires et sobres encadrent le texte, mais ne descendent pas dans l'exégèse de détail ou la déduction dialectique à partir des paroles du maître. Des excursus sur les grands théologiens et les Pères, spécialement sur saint Anselme et saint Bonaventure, parfois des essais de conciliation avec la doctrine thomiste, comme dans la question du motif de l'Incarnation, constituent une intéressante tentative d'utilisation de la théologie positive pour vivifier la spéculation. Cette œuvre volumineuse, si elle ne satisfait pas toujours les esprits en quête des dernières précisions, indique pourtant une voie où il y aurait lieu de s'engager plus résolument; il était sans doute encore prématuré de le faire avec cette ampleur; toutefois le théologien bénédictin a rendu un réel service en faisant une tentative pour sortir de l'ornière.

L'œuvre de Mgr Janssens était déjà bien bénédictine par le relief donné à saint Anselme et aussi par la tendance conciliante et large de ses exposés. Pourrait-on négliger les ouvrages de son confrère Dom Columba Marmion? Par la forme et par le but, ils appartiennent à la littérature spirituelle; on n'y développe pas de thèses dogmatiques neuves. Mais peu de théologiens de profession ont fait autant que ce prédicateur de retraites pour rappeler des vérités capitales trop oubliées et pour susciter des développements nouveaux et orienter les esprits vers le centre même de la révélation. Si l'abbé de Maredsous n'était pas belge de naissance, son long séjour en Belgique et l'influence qu'il y exerça, en particulier sur le cardinal Mercier, suffisent à justifier la mention que nous en faisons ici.

On pourrait, dans le même ordre d'idées, mentionner les écrits spirituels du cardinal Mercier, dont l'inspiration est si semblable à celle des livres de Dom Marmion — affinité de tempéraments aussi bien que dépendance positive. Mais nous aurons à reparler tantôt du cardinal Mercier dans un autre domaine; bornons-nous à dire ici que ses écrits spirituels montrent quelle plénitude de vie intellectuelle et morale il sut concentrer en lui.

Par leur caractère didactique, on peut rattacher à la littérature des manuels de théologie des essais de vulgarisation comme l'explication du catéchisme, de Mgr Lambrecht, l'ouvrage de Mgr Laforêt sur *Les dogmes catholiques* (1), les manuels d'apologétique comme celui du P. Boone, S. I., celui de Mgr Rutten, et surtout celui, classique par excellence, du P. Devivier, S. I.

Dans un autre sens encore, appartiennent à la même tendance doctrinale certaines monographies ou certains traités d'ensemble qui ont eu plus ou moins de retentissement. Le P. Ernest Dubois, C. SS. R., essaya de faire revivre les anciennes encyclopédies médiévales en concentrant toutes les sciences autour d'une doctrine exemplariste de la Trinité (2). Ses quatre gros volumes auraient pu attirer depuis longtemps l'attention des chercheurs sur un aspect de la pensée médiévale que l'on découvre à nouveau maintenant; du reste certaines parties de ce traité, plus spécialement méditées par l'auteur, méritent d'être consultées pour elles-mêmes, ainsi celles qui ont trait à la vie de la grâce et des vertus.

Les antiques controverses sur la grâce efficace et le concours divin ont été ranimées à plusieurs reprises; la Belgique a pris une place en vue dans ces discussions, grâce aux deux gros in-octavo du P. Dummermuth, O. P., sur la doctrine de saint Thomas en la matière; ce fut la réponse la plus considérable par l'érudition et l'argumentation qu'aient suscitée les ouvrages du P. Schneemann et du P. Frins.

Une autre controverse attira l'attention du public laïque : ce fut celle qui mit aux prises, sur la question du nombre des élus, le P. Castelein, S. I., le professeur bien connu de la faculté de Namur et le P. Godts, C. SS. R.; le retentissement qu'elle pouvait avoir au point de vue pratique, surtout dans les esprits

(1) 4 vol. in-8°, Bruxelles, 1855.

(2) *De exemplarismo divino, seu doctrina de trino ordine exemplari et de trino rerum omnium ordine exemplato in quo fundatur speculativa et practica encyclopedia scientiarum, artium et virtutum.* Romae, 1899. 4 vol. in-4°. Une esquisse plus brève avait précédé, exposant l'idée fondamentale de l'auteur : *De divino exemplarismo, seu doctrina de trino ordine exemplari et de trino rerum omnium ordine exemplato,* Rome, s. d. (1897).

non préparés, en provoqua d'ailleurs sagement la fin rapide.

Plus pacifique fut la discussion sur l'objet formel de la dévotion au Sacré Cœur de Jésus; on sait que l'opinion suivant laquelle la charité divine de Jésus est directement honorée fut défendue par le chanoine Leroy, du grand séminaire de Liége, dans un important travail, et que le R. P. Vermeersch, S. I., se prononça en sens contraire.

Nous n'avons pas à rappeler ici la part que prirent les théologiens belges aux discussions de théologie morale et pastorale sur les principes du probabilisme et sur l'usage de la communion fréquente; elles montrent comme les précédentes qu'ils étaient loin de se tenir à l'écart du mouvement international ou plutôt catholique et que leurs travaux trouvaient parfois un écho auprès de la plus haute autorité.

C'est ce qui ressort aussi de leur attitude dans l'étude des privilèges de la Sainte Vierge : tout récemment, c'est le cardinal Mercier qui prit l'initiative qui aboutit à la concession de la fête de la Médiatrice de toutes les grâces; c'est lui qui fit étudier la question par une commission de théologiens dont nous pouvons citer l'un des membres, dont la mort a mis en évidence la place qu'il y occupait : le P. Godts, que nous avons déjà nommé, avait mis son érudition considérable, sa piété tendre et son activité quelque peu impétueuse au service de cette cause. Dès 1904 il avait publié à ce sujet un travail considérable, qui servit de base aux récentes investigations (1).

Cet effort aboutira peut-être à de nouvelles précisions dogmatiques. Ce qui est sûr, c'est que c'est encore un théologien belge qui joua un rôle prépondérant dans la préparation de la définition de l'Immaculée Conception, l'un des deux grands actes dogmatiques du XIX^e^ siècle. L'ouvrage de Mgr Malou sur ce sujet fut l'un des plus autorisés et S. E. le cardinal Van Roey

(1) *De definibilitate mediationis universalis Deiparae.* Disquisitio theologica juxta doctrinam S. Alphonsi occasione jubilaei semisaecularis definitionis Immaculati B. M.V. Conceptus edita, Bruxelles, 1904. Voir au sujet du P. GODTS l'instructive notice du P. M. DE MEULEMEESTER, Louvain, 1929.

rappelle qu'il fut de ceux qui se signalèrent le plus dans les travaux préparatoires (1). Si nous avions suivi l'ordre chronologique ou l'ordre d'importance des auteurs, nous aurions dû mentionner dès le début le brillant docteur de Rome, l'actif professeur de l'université de Louvain, l'évêque dont les avis faisaient autorité en matière doctrinale, que fut Mgr Malou. Mais nous avons préféré rappeler son souvenir à propos de l'acte qui consacra le plus solennellement ses mérites. Est-il pour un théologien plus haute recommandation que de voir ses œuvres confirmées par les décisions du magistère infaillible, d'avoir contribué à les préparer ? Il serait difficile d'exagérer les mérites de Mgr Malou théologien. Il laissa à l'université le souvenir d'un professeur distingué; aussi bien dans ses années d'enseignement que durant son épiscopat, il déploya une activité scientifique étonnante. A part l'ouvrage déjà mentionné sur l'Immaculée Conception, et des travaux apologétiques, comme son livre sur la lecture de la Sainte Bible en langue vulgaire, il publia surtout des travaux d'érudition, s'intéressant déjà, par exemple, au problème de l'auteur de l'*Imitation*, et des éditions de textes anciens des Pères. C'était pour son époque la marque d'un esprit vraiment ouvert, devinant une des voies principales où allait s'engager la théologie moderne et spécialement l'école de Louvain.

N'oublions pas de mentionner parmi les professeurs de Louvain, à une époque toute rapprochée de nous, Mgr Laminne, mort évêque auxiliaire de Liége. Esprit curieux de toutes choses et, spécialement au début, des problèmes philosophico-scientifiques que soulève la connaissance du monde matériel, il commença par enseigner la philosophie au petit séminaire de Saint-Trond; il avait gardé de son séjour à Rome, à l'époque des controverses qui marquèrent les débuts de la restauration thomiste sous Léon XIII, une tendance à l'éclectisme; plus tard, nommé professeur de dogmatique spéciale et de métaphysique

(1) *Le mouvement scientifique en Belgique*, II, pp. 513-514.

à l'université de Louvain, il manifesta la même tendance en alliant volontiers Scot à saint Thomas. Ses goûts de philosophe et de physicien le portèrent à étudier les théories d'Herbert Spencer; comme apologiste, il s'intéressa surtout au problème de l'évolutionnisme et aux relations de la science et de la foi; enfin un livre sur le dogme de la Rédemption fit connaître, principalement au grand public, le résultat de ses études préférées en matière de dogme.

* * *

Quels que soient les mérites des théologiens qui ont retrouvé et développé les disciplines traditionnelles, une autre tâche, plus délicate, mais surtout plus importante, s'impose. Il ne suffit pas de répéter, même avec une pleine intelligence, ce qu'ont dit les devanciers, ni même de prolonger sans plus leurs théories par le raisonnement pour les amener à des conclusions encore ignorées; même la simple application des méthodes anciennes à quelques problèmes nouveaux n'est pas tout. En théologie, comme en toute science, il faut à chaque époque se livrer à un travail d'adaptation dont il importe de bien comprendre la nature. Il ne peut évidemment s'agir, dans une science qui a la vérité divine pour objet et pour base, de transformer radicalement la méthode; il n'est pas davantage question de faire par opportunisme des concessions à des modes passagères ou à des préjugés même tenaces; revêtir d'un habit emprunté les vieilles doctrines ne serait pas un travail plus fructueux. Mais la vérité doit être présentée à des esprits vivants, assimilée par ceux-ci qui ne sont pas des « tables rases », mais qui sont déjà meublés ou plutôt « informés » d'idées diverses; les mêmes termes, les mêmes notions prennent parfois un sens ou du moins une nuance différente, en raison de ce voisinage ou de ce milieu intérieur. De nouvelles difficultés peuvent aussi surgir, soit dans la manière de comprendre les doctrines révélées, soit dans leurs rapports avec les sciences et les conceptions générales de la vie. Loin de

nous la pensée que l'apologétique et surtout une apologétique purement négative doive être la principale préoccupation du théologien; mais celui-ci doit travailler toujours à réaliser dans l'esprit cette parfaite unité qui est la marque de la vérité en même temps que l'œuvre propre de la science. Si la doctrine sacrée se sert des connaissances naturelles et des principes de la philosophie comme d'instruments pour réaliser sa fin supérieure, elle doit les prendre avec tous les perfectionnements, tous les raffinements que le progrès technique peut comporter, ou simplement avec toutes les modifications que peut apporter l'évolution. D'autre part, la vérité divine doit agir comme un ferment qui soulève et qui pénètre les connaissances naturelles; la science théologique naturelle et surnaturelle doit exprimer intellectuellement la réalité du monde à la fois sous son aspect éternel et sous les modifications accidentelles que lui fait subir le devenir du temps.

Deux hommes qui ont été l'honneur du clergé belge à bien des égards ont pris à ce travail d'adaptation une part de premier plan, le cardinal Dechamps et le cardinal Mercier. Outre une activité multiple qui les mit en vue l'un et l'autre comme peu de princes de l'Église de leur temps, les deux primats de Belgique ont été des hommes dont l'influence doctrinale fut considérable. Le premier s'est attaché surtout à des problèmes de l'ordre strictement surnaturel et a vu ses écrits recevoir une approbation on ne peut plus haute, le second, se tenant d'ordinaire sur le terrain de la philosophie pure, a montré théoriquement et pratiquement une attitude de la plus grande conséquence pour l'étude des questions religieuses.

Le souvenir du cardinal Dechamps n'est peut-être plus assez vivant parmi nous; les luttes doctrinales auxquelles il prit part se sont assoupies et l'on profite sans en avoir conscience du résultat de ses travaux; ses interventions dans les affaires politico-religieuses aussi paraissent appartenir au passé, bien que les grandes questions auxquelles il fut mêlé restent toujours actuelles. Il a eu le sort trop commun aux orateurs, dont, malgré le mérite, on

ne lit guère les discours imprimés, et dont l'écho s'éteint avec la voix. De son vivant, son prestige, aussi bien dans le monde catholique en général que dans son petit pays, fut immense; ses adversaires mêmes rendaient hommage à ses hautes qualités intellectuelles et morales. Les rares survivants de son temps emploient spontanément, pour rendre l'impression qu'il produisait, le terme de « charmeur », comme le fait dans ses mémoires le comte Woeste, peu disposé cependant à l'admirer sans réserve. Personnalité riche, assez complexe, il pouvait par là même déconcerter les esprits qui aiment les caractères plus tranchés, plus simples et par suite moins impressionnables.

Comme théologien, le cardinal Dechamps fait en apparence plutôt figure de vulgarisateur. Il n'a pas écrit de traités techniques; son érudition bien que sérieuse, est un peu courte; quoiqu'il ait eu soin de se tenir au courant des productions de son temps et même de suivre d'une manière attentive le mouvement de la pensée non catholique, il ne s'est pas soucié de bibliographie exhaustive; formé à l'époque où l'enseignement des sciences sacrées renaissait à peine en Belgique (il fut des premiers élèves de l'Université catholique en 1834), sa science ne fut jamais livresque et dut plus aux méditations personnelles qu'à l'appareil ordinaire des écoles. De bonne heure il avait lu assidument Bossuet et les grands classiques de la pensée religieuse au XVII[e] siècle; les *Pensées* de Pascal l'impressionnèrent profondément; toute sa vie il recourut volontiers aux traités de théologie élémentaires, mais solides, avec lesquels il prit contact à ses débuts : Dens, son premier manuel d'élève, et Liebermann, qu'il eut à expliquer comme professeur de dogme au scolasticat de Wittem aux jeunes clercs de sa congrégation; il y ajouta bientôt Perrone, le professeur le plus en vue de la première moitié du siècle, esprit ouvert aux nécessités nouvelles et aux problèmes actuels, Moehler, le rénovateur de la théologie positive en Allemagne. Parmi les Pères, saint Augustin l'attire particulièrement, mais Tertullien, saint Irénée l'inspireront également. Comme la plupart des jeunes Belges de sa génération, il fut pris d'enthou-

siasme pour Lamennais avant sa condamnation; il en avait pris surtout les idées sociales, mais il subit aussi d'abord quelque peu l'emprise de ses théories sur la connaissance; bien plus durable et plus profonde fut à cet égard l'influence de Bonald et surtout de Joseph de Maistre; bien qu'il ait rejeté de bonne heure tout traditionalisme même mitigé, il resta justement sensible aux faits d'observation qui avaient servi de point de départ au système. Saint Thomas a été de plus en plus l'objet de ses études, et s'il n'a point pénétré toutes les parties de sa métaphysique et de sa théorie de la connaissance, il se l'est suffisamment assimilé pour redresser et critiquer des idées fort répandues de son temps; il prit contact aussi, plus tard, avec les restaurateurs du thomisme comme Gonzalez, Liberatore, Kleutgen.

D'une matière générale cependant, c'est surtout la réflexion personnelle qui l'inspire et qui fait aussi le charme de sa pensée. Il a médité les problèmes et les doctrines reçues; ce qui dans les manuels paraît n'être que formule figée s'anime pour lui et il excelle à extraire d'auteurs même médiocres le riche fond de pensée catholique qu'ils transmettent souvent vaille que vaille. Il aimera, prudence et modestie parfois excessive, à s'appuyer sur leur autorité; il rattachera plus encore ses développements à quelques textes de maîtres dont la beauté littéraire, souvent la forme oratoire l'ont frappé; suivant les vieux préceptes, il aura transcrit, sinon sur ses fiches, du moins dans ses cahiers, les plus belles pages; il les relit et les cite avec complaisance. Mais sous ses dehors modestes, sa pensée possède une réelle plénitude, elle est substantielle et, malgré ce que peut avoir de désuet une forme toujours élégante, souvent originale, mais un peu oratoire, elle mérite l'attention de nos contemporains (1).

Le cardinal Dechamps a vu l'avènement de ce qu'on a nommé

(1) Nous avons parlé un peu plus en détail de la formation intellectuelle du cardinal Dechamps et de ses sources dans un article qui paraîtra en octobre 1930 dans la *Revue des sciences philosophiques et théologiques* sous le titre : *L'apologétique du cardinal Dechamps, ses sources et son influence au concile du Vatican.*

de nos jours le laïcisme, et qui s'intitulait de son temps, dans l'ordre politique et social, le libéralisme, dans l'ordre de la pensée, le rationalisme. La vraie définition du libéralisme, écrit notre auteur, « C'est l'école de la confusion des deux puissances (spirituelle et temporelle) à son profit. C'est l'école d'une toute nouvelle religion d'État, de l'antichristianisme officiel et obligatoire. C'est une sorte de théocratie sans Dieu... Qu'est-ce que le rationalisme? C'est la doctrine qui affirme la suffisance de la raison pour gouverner l'homme et le conduire à sa fin, qui nie toute lumière supérieure offerte à la raison par la Providence, qui rejette toute révélation divine. Et qu'est-ce que le libéralisme? Nous venons de le voir, c'est la doctrine qui affirme la suffisance du pouvoir temporel pour le gouvernement de tout l'ordre social, et qui nie l'autorité spirituelle divinement établie sur la terre pour le gouvernement de la société religieuse... le libéralisme est dans l'ordre social ce que le rationalisme est dans l'ordre doctrinal (1). »

Le cardinal, on le voit, prend la question de très haut et l'on ne peut lui reprocher d'avoir ignoré la portée de la question politico-religieuse qui divisait les esprits à son époque. Lorsqu'il a pris part à la controverse sur les diverses nuances du libéralisme et sur la licéité des constitutions modernes et spécialement de la constitution belge, il a dépassé le simple opportunisme. On sait que ces controverses ont absorbé au siècle passé (et même de nos jours) une notable part des forces intellectuelles des catholiques; si on les replace dans leur cadre, on s'explique l'importance qu'elles ont eue à leurs yeux et la passion avec laquelle elles ont souvent été menées. Lors même que le jeune Victor Dechamps préconisait dans les journaux de 1830 les thèses les plus outrées de la démocratie mennaisienne, son but était, comme celui du maître de la Chesnaie, de rendre à l'Église l'empire universel par la seule persuasion et la force de la liberté. Plus tard il reconnut ce qu'avait

(1) *Le libéralisme*, dans *Œuvres complètes* du cardinal DECHAMPS, IX, Malines, Dessain, pp. 254-255.

d'insuffisant cette garantie et il insista vigoureusement sur l'union nécessaire entre la société civile et la société religieuse. Mais dans la question immédiatement pratique concernant les constitutions modernes, il mit surtout son insistance à montrer qu'elles ne méritent point la réprobation des catholiques et que ceux-ci peuvent les appuyer sans arrière-pensée. Ces constitutions ne sont point des thèses, elles ne prétendent point réaliser le meilleur état possible en droit naturel absolu, mais elles sont, spécialement celle de la Belgique, des compromis, des adaptations de la législation humaine à des circonstances données qu'on ne peut modifier du jour au lendemain. Autre est du reste la législation, autre l'interprétation abusive qu'en donne, en pratique et en théorie, le libéralisme. Un libéralisme catholique est proprement impossible. Mais la tolérance qui, dans l'ordre civil, accorde pour des raisons de fait à tous les cultes une égale protection n'est que l'application de « principes de conduite très chrétiens ». En fait, le cardinal Dechamps s'est contenté d'affirmer à la fois les droits imprescriptibles de l'Église et la licéité pratique des libertés dites modernes. Il n'a point cherché des moyens adéquats, immédiats, pour changer la situation existante, et souvent il lui arrive encore de considérer celle-ci avec un optimisme qui est un reste de ses premiers enthousiasmes. Il faut bien convenir aussi que de son temps l'on n'entrevoyait aucune chance sérieuse d'amélioration de la vie publique en dehors d'une très lente et générale évolution et de l'action parlementaire et politique acceptant tout le droit public moderne. Presque autant qu'en 1830, selon ses expressions, si le pays était catholique, l'influence politique, intellectuelle et financière était aux mains des libéraux.

Dans la société en péril de déchristianisation, c'est l'Église seule qui, même au point de vue purement humain, peut apporter le salut; mais surtout elle a les paroles de la vie éternelle. Le cardinal Dechamps est l'un de ceux qui ont le plus contribué à mettre en évidence cette vérité que la religion chrétienne au concret s'identifie avec l'Église, qui est la continuatrice de la mis-

sion du Christ, l'extension visible de sa personnalité à tous les temps comme à tous les lieux.

Mais pour qu'elle puisse remplir sa mission, il faut qu'elle soit aisément reconnaissable. La foi ne peut se trouver au terme d'un long et savant raisonnement, et cependant elle doit être raisonnable car le croyant ne cesse pas d'être homme; au contraire, sa raison est plus éclairée, comme elle est plus armée, que celle de l'incroyant qui n'a que des opinions et des préjugés. L'apologétique classique, celle des manuels de théologie, est sans doute érudite et solide, mais ce n'est pas elle qui, en fait, convainc les croyants de naissance et ramène les incroyants à la foi. Pour justifier rationnellement la foi et trouver les bases d'une apologétique efficace, rien de tel que de considérer la foi au concret, de voir comment elle naît et se développe. L'observation de l'acte de foi, « l'analyse de la foi », est le meilleur fondement de la théorie. C'est en somme, le problème de « la foi des simples » qui sert de point de départ à l'apologétique du cardinal Dechamps; entendons par foi des simples celle de tous ceux qui ne sont pas théologiens de profession, et des théologiens lorsqu'ils font abstraction de leurs livres. On a appelé sa démonstration une démonstration populaire; il faut s'entendre : il ne s'agit point d'une preuve rudimentaire, insuffisante, mais d'une argumentation capable de s'adapter à tous les esprits, cultivés ou non, les uns en percevant mieux que les autres la valeur, toujours suffisante.

La justification rationnelle de la foi ne porte point sur l'évidence intrinsèque des mystères, mais sur l'évidence de leur crédibilité. « La raison, répète notre apologiste, ne prouve pas les vérités, mais la vérité de la foi. » Elle le fait en montrant que Dieu a parlé. Comment? En considérant les deux éléments qui entrent dans la constitution de l'acte de foi, l'élément subjectif et l'élément objectif, ou, comme s'exprime le cardinal Dechamps, le fait intérieur et le fait extérieur. Ces deux éléments sont faits l'un pour l'autre, leur rencontre se fait en nous, et à leur contact jaillit la lumière.

Le fait intérieur n'est point une simple disposition senti-

mentale, un instinct aveugle, mais un ensemble de faits constatés et aussi objectifs que le fait extérieur (1). C'est d'abord le besoin de la révélation. Dans l'état actuel, concret, de la nature humaine, nous sentons que nous ne pouvons trouver par nous-mêmes avec une pleine certitude et une entière clarté la réponse complète au problème de notre origine et de notre destinée; l'expérience le démontre surabondamment. Aussi l'humanité appelle-t-elle un maître divin, seul capable de nous dire avec certitude ce que nous sommes et où nous allons. Nous sentons du reste en nous un désordre intérieur, une faiblesse morale aussi bien qu'intellectuelle qui pose un problème. La conscience de notre faiblesse aide à nous mettre « au point de vue de la bonne foi », dans une disposition de droiture, d'humilité, de soumission à la lumière, si elle se manifeste.

Or la vérité parle. L'Église se présente à nous au nom de Dieu, elle prévient ceux qui cherchent, elle s'impose à leurs regards. Par ses caractères, elle apparaît manifestement divine. Le plus frappant et le plus démonstratif, c'est son unité, spécialement dans sa doctrine, non seulement dans toutes les parties de l'univers, comme le veut la catholicité, mais à toutes les époques de son histoire. Il faut y ajouter sa sainteté et la satisfaction qu'elle procure à l'esprit et au cœur de ses fidèles. En particulier par le dogme de la chute originelle, elle apporte la solution de l'énigme que nous sommes pour nous-mêmes. Ainsi les deux faits qu'il n'y a qu'à contempler se rencontrent et s'embrassent et c'est l'âme même qui est le théâtre et le témoin de cette rencontre.

Telle est la méthode simple, mais féconde, que le cardinal Dechamps développe inlassablement dans ses livres sous des formes diverses; toutes ses publications ramènent l'attention vers le grand fait de l'Église. Modestement — trop modestement

(1) Le R. P. De Ridder a mis ce point en lumière avec la plus grande vigueur dans une série d'articles parus en 1909 dans la *Revue apologétique* (de Bruxelles) sous le titre : *Le cardinal Dechamps et l'apologétique d'immanence.* L'immanentisme en question est évidemment celui qui a été condamné par l'encyclique *Pascendi.*

— il ne réclame pour sa méthode qu'une place à côté du procédé classique; il proteste néanmoins que sa conception n'est pas nouvelle, qu'elle est celle des grands apologistes d'autrefois. Elle se prête à des développements considérables, spécialement en ce qui concerne la synthèse des arguments apologétiques : ceux-ci peuvent se grouper soit en remontant de nous au Christ, soit en partant de lui pour arriver jusqu'à nous. L'auteur lui-même, tout en préférant la première disposition qui constitue une preuve par elle-même, a indiqué la seconde et l'a parfois suivie; l'essentiel est de mieux grouper qu'on ne le fait souvent toutes les preuves autour de l'Homme-Dieu et de son Église. D'un autre côté, une analyse plus serrée du « fait intérieur » peut aider à la solution de questions de théorie de la connaissance religieuse naguère encore fort débattues. On sait que M. Maurice Blondel a déclaré à plusieurs reprises avoir découvert après coup dans les œuvres du cardinal Dechamps l'expression claire et précise des thèses qu'il avait voulu développer (1). Il nous semble qu'il importerait de mieux distinguer encore ici ce qui, dans le fait intérieur, appartient proprement aux dispositions subjectives, à la préparation des facultés humaines pour recevoir la lumière, et ce qui est la description de l'état de l'humanité depuis la chute.

Dès le lendemain de leur publication, les ouvrages du cardinal Dechamps avaient attiré l'attention sur cet aspect de la question. Les critiques de l'abbé Cognat et du P. Matignon, s. i. avaient provoqué de sa part toutes les explications utiles sur la distinction de la nature et du surnaturel et la gratuité de celui-ci. Le second au moins de ces deux critiques se déclara pleinement satisfait.

Plus inattendu peut paraître le reproche que lui fit le prince de Broglie d'avoir seulement décrit la genèse de la foi, sans la justifier; le fait de l'Église ne pouvait être un argument pour l'incroyant, mais seulement pour celui qui, possédant déjà la foi,

(1) Voir par ex. F. LEFEBVRE, *L'Itinéraire philosophique de M. Maurice Blondel*, Paris, Spes, 1928, p. 100-101.

jette un regard sur le monde et y trouve une confirmation de ce qu'il croit. En général cependant, le succès, non seulement de librairie, mais d'assentiment, fut considérable. Quelques mois après la publication des *Entretiens sur la démonstration catholique de la révélation chrétienne*, J. B. Heinrich, professeur au séminaire de Mayence, alors l'un des principaux centres de la culture théologique en Allemagne, en faisait paraître une traduction allemande; il la justifiait en assurant que cet ouvrage « appartenait par son contenu et son esprit au monde catholique tout entier et était une de ces rares productions de l'esprit humain que l'on peut qualifier de classiques et qui s'élèvent bien au-dessus de la banalité ordinaire (1)». Une appréciation intéressante était celle que donnait plus tard, à l'occasion de la publication des *Œuvres complètes*, le chanoine Bossu : « Monseigneur Dechamps a eu, le premier, l'intuition complète de ce que permettaient et de ce qu'exigeaient les conditions faites à l'Église et à ses défenseurs depuis cinquante ans. Les distances n'existent plus. Grâce aux télégraphes, aux journaux, aux milliers d'ouvrages qui paraissent, l'Europe et l'univers sont devenus pour ainsi dire des êtres *conscients* sachant presque instantanément tout ce qui s'accomplit en eux. Quant à l'Église catholique, elle doit à sa forte hiérarchie et à sa parfaite discipline de pouvoir se considérer comme perpétuellement réunie en concile œcuménique autour de la chaire de saint Pierre. D'un autre côté, la liberté ou plutôt la licence de tout écrire et de tout lire a tellement affolé les esprits, même les plus étrangers aux études; la manie de se quereller sur les questions les plus graves est devenue tellement universelle, qu'il faut s'attacher principalement à fournir aux fidèles aussi bien qu'aux incrédules des arguments et des démonstrations rapides, décisives, qui tiennent en quelques mots et qui portent sur des faits patents (2)... » Un peu plus haut, le même auteur établissait

(1) V. Dechamps, c. ss. r., *Die Wahrheit und Vernünftigkeit des Glaubens, deutsch bearbeitet von* Dr. J. B. Heinrich, Mainz, 1857, Vorrede, p. V.

(2) L. Bossu, *Les Œuvres complètes de S. E. le cardinal Dechamps, archevêque de Malines, Revue Catholique*, t. 47 (1879, I), p. 182.

un parallèle entre le cardinal Dechamps, dont l'œuvre est « le plus beau monument d'apologétique chrétienne qu'on ait élevé dans notre siècle » et le P. Lacordaire; ces « deux noms surtout exciteront l'admiration de ceux qui étudieront les travaux de l'Apologétique chrétienne dans notre siècle ». Des deux, l'archevêque de Malines est « plus complet et plus méthodique, le peintre le plus fidèle et le plus scrupuleusement orthodoxe des beautés et des vertus de la foi (1) ».

Rappelons à ce propos que la similitude des idées ne doit pas faire conclure à une dépendance doctrinale. Malgré certains rapprochements qu'un examen superficiel des dates suggère, les conceptions du P. Dechamps se sont formées indépendamment, sous la seule influence des auteurs cités plus haut et de ses réflexions personnelles; elles étaient fixées dès 1837, vingt ans avant la publication de ses ouvrages (2).

Lorsque le critique que nous venons de citer écrivait ces appréciations, l'apologétique du cardinal Dechamps avait reçu la plus haute approbation qui fût possible et la plus sûre garantie d'orthodoxie. Le concile du Vatican, où le primat de Belgique avait été membre de la députation de la foi et de la commission de trois membres chargés de remanier le schéma de la constitution *De Fide*, « lui avait fait l'honneur, comme écrivait Mgr Pie, de reproduire le fond et presque la forme de son argumentation (3) ». C'est de l'argumentation tirée du fait de l'Église qu'il s'agit, comme on sait. Le concile n'a pas fait mention de la partie de l'apologétique que le cardinal considérait comme une préparation, du « fait intérieur ». Mais il est significatif que cet argument ait reçu droit de cité dans l'apologétique par une déclaration aussi

(1) *Loc. cit.*, p. 179.

(2) Nous avons établi ce point, croyons-nous, dans l'article de la *Revue des Sciences philosophiques et théologiques* cité plus haut.

(3) Cf. *Œuvres complètes* du cardinal DECHAMPS, Avertissement de l'éditeur, t. I, p. VIII et Mgr VAN WEDDINGEN, *Un apologiste belge.* Étude sur les œuvres de S. E. le cardinal Dechamps, archevêque de Malines, primat de Belgique, *Revue Générale*, XXXIV (1881, II), p. 806.

solennelle; le cardinal Dechamps conçut une grande joie de cet acte qui confirmait ses idées les plus chères (1).

Le concile mit encore en évidence d'une autre manière l'influence du théologien belge. Dès l'annonce de sa réunion, l'archevêque de Malines s'était signalé au premier rang des promoteurs de la définition de l'infaillibilité pontificale. Il avait dû pour cela se séparer, soit sur la question de l'opportunité, soit sur le fond même, d'amis très chers, comme Mgr von Ketteler, Mgr Dupanloup, le P. Gratry. Dans un ouvrage destiné au grand public, qui eut un retentissement considérable, il avait défendu la doctrine de l'infaillibilité et l'opportunité de sa définition, tout en se tenant loin des exagérations trop fréquentes dans son parti. Il la justifia encore dans des lettres au P. Gratry et à Mgr Dupanloup contre les attaques de ceux-ci.

Au concile, il présenta l'adresse de la faculté de théologie de Louvain en faveur de la définition. Il eut aussi l'honneur de déposer le premier une demande formelle et une formule précise. En collaboration étroite avec Mgr Manning, il dirigea les réunions des prélats infaillibilistes qui se tenaient à la Villa-Caserta (2) et il intervint activement dans les grands débats qui aboutirent à la définition. Nous n'entrerons pas dans le détail de ces événements; qu'il nous suffise de rappeler le prestige que le succès de ses efforts assura au primat de Belgique.

Citons cependant les appréciations de Dom Cuthbert Butler dans un ouvrage tout récent, et les précieux témoignages contemporains qu'il y rapporte. A son avis, « Mgr Dechamps doit être considéré comme le chef des ultramontains. Le titre donné par M. Leslie à Manning est bien choisi : il était le « chief whip » (meneur) du parti; mais Dechamps était le leader... C'était un

(1) Cf. *Œuvres complètes*, t. I, pp. 80-81, note 2.

(2) C'était la maison généralice des rédemptoristes; un théologien belge de la congrégation, le P. Jules Jacques, traducteur des œuvres dogmatiques de saint Alphonse, venait d'extraire des ouvrages de celui-ci un traité complet en faveur de l'infaillibilité pontificale, qui eut une large diffusion au concile: *Du pape et du concile, ou doctrine complète de S. Alphonse de Liguori sur ce double sujet*, Tournai, Casterman, 1869.

théologien parfaitement formé; ses brochures et ses discours durant le concile sont au tout premier rang. C'était un ultramontain convaincu, mais dans la ligne de Bellarmin, nullement affecté de néo-ultramontanisme. Il est parfaitement exact qu'aucun autre évêque n'a eu une aussi grande part dans l'élaboration des deux grandes constitutions dogmatiques du concile. C'était un homme charmant et une personnalité attachante: sans compromission dans ses doctrines, il resta toujours aimable et conciliant à l'égard des adversaires (1). »

De l'avis de Mgr Amherst, évêque de Northampton, ses discours furent les plus éloquents, avec ceux des évêques hongrois Mgr Haynald et Mgr Strossmayer (2); Mgr Ullathorne, de Birmingham, jugeait très fort un de ses discours (3), et Dom Butler relève la solidité de sa réponse à l'évêque de Dijon (4).

* * *

L'œuvre du cardinal Mercier n'est pas directement théologique, mais elle a une portée immense pour la vie intellectuelle catholique. De tout temps la philosophie a été considérée par l'Église comme une science qui réclame de sa part non seulement une vigilance spéciale, mais une application positive. Au moyen âge les grands théologiens étaient généralement en même temps philosophes. Au début du XIX^e^ siècle, les catholiques ne tardèrent pas à reconnaître que la source des erreurs sociales et morales de la Révolution était une déviation foncière des idées. Mais que pouvait-on opposer au rationalisme du XVIII^e^ siècle et surtout aux systèmes autrement redoutables de Kant, des métaphysiciens romantiques et bientôt des positivistes? Joseph de Maistre, Lamennais, Bonald virent dans l'autorité naturelle et surnaturelle la barrière qui arrêterait le débordement de la

(1) D. Cuthbert BUTLER, O. S. B., *The Vatican Council, The story told from inside in Bishop Ullathorne's letters*, I, London, Longmans, 1930, pp. 130-131.

(2) *Ibid.*, p. 197. (3) *Ibid.*, II, p. 36. (4) *Ibid.*, II, p. 40.

fantaisie individuelle. Rome mit en garde contre un zèle intempestif qui abaissait la raison devant la révélation et l'écrasait pour mieux la soumettre. On fit un nouvel essai, mais sans changer d'orientation. Le traditionalisme mitigé eut à Louvain ses principaux initiateurs et des défenseurs qui ne manquaient pas de talent. Ubaghs, Tits, Laforêt, Lefebve tirèrent du traditionalisme, de l'innéisme et de l'ontologisme une doctrine qui fut presque officiellement adoptée par l'université. Des travaux récents ont fait la lumière sur les controverses que suscita cette doctrine, l'opposition de Kersten, du chanoine Lupus, les interventions romaines qui détruisirent enfin des équivoques aussi tenaces qu'involontaires (1).

Le semi-traditionalisme avait été un effort très noble pour donner à l'Église une philosophie répondant aux exigences intellectuelles du XIX^e siècle. Ses auteurs, désavoués, rentrèrent dans le silence; autour d'eux on hésitait à reprendre le problème. Ne valait-il pas mieux se contenter d'une théologie sûre, d'une apologétique défensive et pour le reste, cultiver les sciences positives et l'histoire pour laquelle les Belges ont toujours eu un penchant prononcé?

Or à ce moment même Léon XIII déclarait qu'on ne pouvait se résigner à cette attitude découragée. Plus expressément que ses prédécesseurs, il montrait dans la philosophie la source des erreurs modernes et il insistait sur le devoir d'opposer à l'erreur une philosophie complète, digne de ce nom, dégagée donc de toute considération étrangère à son objet et de toute faute de méthode. Avec une persévérance qu'on jugeait paradoxale, sinon malhabile, il conseillait aux penseurs catholiques de se remettre à l'école de la scolastique et spécialement de saint Thomas.

C'est en Belgique que le grand pape allait être le mieux

(1) Voir les articles de M. J. HENRY, *Le traditionalisme et l'ontologisme à l'université de Louvain*, *Annales de l'Institut supérieur de philosophie*, t. V, Louvain, 1924, pp. 42-149 et : *Le cardinal Sterckx et la condamnation du traditionalisme de Louvain*, *Collectanea Mechliniensia*, I (1927), pp. 181-202.

écouté, après quelques tergiversations qu'expliquent les circonstances rappelées tout à l'heure. A sa demande les évêques avaient créé à l'université de Louvain une chaire de philosophie thomiste et l'avaient confiée au chanoine Mercier, professeur au petit séminaire de Malines. Le jeune titulaire avait découvert saint Thomas et l'expliquait à ses élèves à une époque où un tel enseignement était une rareté. Dans son entrevue avec Léon XIII il conquit la confiance et la sympathie du pape. Ses cours à Louvain furent un succès inespéré. Bientôt l'activité infatigable du professeur suscitait tout un ensemble de cours; au début il eut à y suffire seul; puis des élèves formés par lui l'aidèrent et après avoir fait créer un nouveau diplôme de docteur, il put jeter les bases d'un institut universitaire complet. Nous ne décrirons pas les développements que prit celui-ci ni les initiatives analogues que, après quelque temps, il suscita au dehors. Il n'est pas davantage besoin de résumer ses doctrines. Ses livres ont encore la plus large diffusion et malgré les changements que le temps peut avoir apportés dans la position de certains problèmes ou dans les théories scientifiques, ils restent remarquablement solides.

Ce qui est beaucoup plus important, c'est de dégager l'esprit qui dirigea leur composition et toute l'entreprise de la restauration du thomisme. L'adaptation de celui-ci aux conditions actuelles devait être tout autre chose qu'un concordisme essentiellement précaire. L'échec du traditionalisme était dû à sa timidité excessive; il avait été, somme toute, une tentative apologétique de trouver un accord positif et un parallélisme complet entre la raison et la foi. Ses auteurs bien intentionnés ne se rendaient pas compte qu'ils rabaissaient la révélation et qu'ils la rendaient solidaires de théories fragiles par nature. La philosophie chrétienne ne serait viable qu'à condition de se dégager de toute compromission de ce genre et de délimiter le domaine propre de la raison pour y jouir d'une large indépendance. Le thomisme ne s'adapterait vraiment aux conditions actuelles que s'il était pleinement rationnel, s'il suivait rigoureusement ses propres

principes en reniant tout éclectisme bâtard; il ne pouvait s'agir de juxtaposer des thèses anciennes et modernes; il fallait comprendre la position des problèmes et les solutions qui leur étaient données par nos contemporains. A cette condition, on pouvait se promettre un progrès indéfini, dû à l'étonnante fécondité des principes thomistes.

Or le cardinal Mercier avait dès le début manifesté cet esprit. Son robuste optimisme intellectuel lui fait faire confiance à la raison; à la suite de saint Thomas il assigne à celle-ci un immense domaine où il sait qu'elle ne doit tenir compte que de ses exigences propres; sa raison comme sa foi lui donne l'assurance qu'entre ces deux sources de vérité aucun conflit réel n'est possible. Il est tout pénétré de l'idée bien arrêtée que le rôle des catholiques ne doit pas être seulement de s'assimiler la science faite, mais d'être les ouvriers de la science à faire. C'est cette idée qui inspire tout son rapport au congrès catholique de Malines et les nombreuses allocutions où plus tard il explique sa conception du rôle de l'université et de la science catholique. Il sait que dans ce travail il y a un risque à courir, mais il préfère affronter le danger de l'erreur et déclare qu'on doit laisser au savant le champ libre dans ses recherches et savoir attendre qu'il se corrige lui-même.

L'idée n'était pas absolument neuve. Le cardinal Mercier citait volontiers une page de Newman sur ce sujet. Il rappelait aussi le fait qu'il avait eu sous les yeux, le merveilleux instrument de travail scientifique qu'est l'université de Louvain, où il avait reçu la leçon de choses de l'union de la science et de la foi et où l'on pratiquait spontanément ce qu'il proposait comme un programme défini. Si nous ne devions pas nous attacher ici à décrire avant tout des personnalités définies et des écrivains, nous insisterions sur l'objectivité, le goût des recherches positives qui a été la loi des recherches historiques qui ont pris un tel essor à l'université de Louvain. On n'appréciera jamais assez le service qu'ont rendu ces recherches à la théologie et à l'exégèse; il ne peut se mesurer au volume et au nombre des publications.

La supériorité de Mgr Mercier fut de se faire de ces principes directeurs une idée nette, de les affirmer et de les défendre malgré des contradictions et des malentendus qu'il sut réduire au point que, victoire suprême, à peu près tout le monde considère actuellement ces idées comme allant de soi. Il eut aussi l'originalité d'appliquer à ces thèses un domaine où elles ont toute leur portée, et non pas seulement à quelque champ restreint du savoir.

En fait, il sut traduire en langage intelligible les doctrines anciennes, montrer qu'elles répondent toujours à des questions qui se posent encore de nos jours. Il reconnut l'importance de sciences nouvelles comme la psychologie expérimentale et vit la nécessité de prendre contact avec les découvertes les plus récentes. Son plus grand mérite fut peut-être de comprendre qu'il fallait discuter à fond les théories modernes de la connaissance et avant tout examiner impartialement ces systèmes tels qu'ils sont réellement. Cette œuvre est évidemment loin d'être achevée et définitive; en est-il une dans la science humaine? Mais les principes qu'il a posés pourront toujours inspirer les chercheurs et l'école qu'il a fondée pourra continuer le travail. Pour ne mentionner que des morts, parmi ses collaborateurs et continuateurs, citons encore le chanoine Nys et Mgr Deploige.

Il va sans dire que d'autres, à côté de lui, ont pris part à la restauration scolastique, parfois même en différant assez résolument d'avis sur la manière dont elle devait s'effectuer. On n'a pas oublié les leçons si vivantes du P. Castelein à Namur et l'on consultera encore avec fruit les volumes considérables, mais d'une lecture toujours aisée, où il a fixé son enseignement. A l'institut Saint-Louis à Bruxelles, le chanoine Du Roussaux sut intéresser ses auditeurs et dans un cours d'*Éthique* (1) il a montré que cette branche requiert encore plus de précisions que ne le laissent soupçonner les manuels et les traités ordinaires.

Celui qui, avant le cardinal Mercier, eut l'influence la plus

(1) Bruxelles, Dewit, 1908.

considérable et dont l'esprit présente la plus d'affinité avec celui du fondateur de l'école de Louvain fut Mgr Van Weddingen. Aumônier de la Cour, il jouissait d'une réputation d'orateur distingué. Professeur d'apologétique, il fit paraître un précis où il s'inspire des idées du cardinal Dechamps; son ouvrage sur la philosophie de saint Anselme, une notice sur Albert le Grand montrent le souci de remonter aux sources de la scolastique. D'autre part un grand ouvrage sur *Les bases de l'objectivité de nos connaissances dans le domaine de la spontanéité et de la réflexion* (1). témoigne à la fois d'une connaissance étendue des systèmes critiques et d'une réflexion approfondie sur les doctrines thomistes. Son commentaire de l'encyclique *Aeterni Patris* (2) montre un esprit largement ouvert aux besoins intellectuels de son temps.

Mais c'est le cardinal Mercier qui a exercé la plus grande influence par le rayonnement de sa personnalité et par des initiatives multiples dont on est porté à oublier la hardiesse à cause de leur succès même. Ce qu'il faut encore affirmer pour finir, c'est que l'esprit de large objectivité intellectuelle dont il a été l'incarnation a contribué plus que tout autre circonstance à préserver la Belgique de l'hérésie moderniste; la diffusion des principes de la philosophie thomiste dans les milieux intellectuels rendit à peu près impossible le péril qui se manifesta ailleurs.

* * *

Le XIX^e^ siècle, a-t-on dit ici même, n'a pas été un siècle théologique. La Belgique, pas plus que les autres pays, n'a vu éclore au cours de cette période un système théologique nouveau ou une synthèse achevée. Elle a eu des professeurs et des écrivains distingués; plusieurs d'entre eux ont tenu une place considérable

(1) Mémoires couronnés par l'Académie royale de Belgique, série in 8°, Bruxelles, 1890.

(2) *L'encyclique de Léon XIII sur la restauration de la philosophie chrétienne*, 4^e^ éd. Bruxelles, 1880.

dans les controverses théologiques et philosophiques de leur temps; leur influence s'est fait sentir jusque dans la préparation des définitions dogmatiques. C'est là un fait d'une très haute portée.

De plus, dans le domaine de la pensée philosophique et théologique, des initiatives parties d'ici ou du moins particulièrement développées dans notre pays ont eu et auront encore à l'avenir un retentissement international. L'œuvre apologétique du cardinal Dechamps a puissamment contribué à mettre en lumière le rôle de l'Église, non seulement comme motif de crédibilité, mais comme continuation, prolongement de la personne du Christ; elle pourrait encore aider efficacement à des développements nécessaires dans l'étude de la psychologie de la foi et de l'assentiment religieux envisagé au point de vue concret. Celui qui s'en inspirerait tout en poussant plus loin ses investigations serait assuré de faire un travail fructueux et de ne s'écarter en rien de la plus stricte orthodoxie.

Les philosophes semi-traditionalistes de Louvain ont joui en leur temps d'une estime méritée par leur talent et leur zèle. On a pu croire qu'ils allaient restaurer la philosophie catholique. Les discussions doctrinales, les décisions romaines, que l'expérience et la réflexion ont justifiées, montrèrent que cette voie ne pouvait aboutir. Il était réservé à Mgr Mercier d'entrer mieux qu'aucun autre dans les vues géniales de Léon XIII et de contribuer avec éclat à faire refleurir la philosophie scolastique. On ne saura jamais assez apprécier le service qu'il a rendu à cette cause, plus encore par l'esprit qui l'animait et qu'il sut communiquer à de nombreux continuateurs, que par ses propres ouvrages, si remarquables fussent-ils. La néo-scolastique a si bien conquis droit de cité en Belgique, elle s'est tellement imposée à l'attention partout, que nous ne pouvons plus guère nous représenter le discrédit où elle était tombée et nous rendre compte du courage qu'il fallait pour entreprendre de la restaurer. Il nous est tout aussi difficile, tant nous sommes accoutumés à profiter du résultat de ses efforts, d'apprécier à sa

juste valeur l'originalité de son esprit à la fois hardiment moderne et fermement attaché aux plus rigoureux principes du pur thomisme.

Le cardinal Mercier a puissamment agi sur la pensée catholique, non seulement en philosophie, mais dans tout le domaine scientifique. Nous avons déjà fait remarquer qu'il continuait, en l'intensifiant et en la renouvelant, une tradition déjà implantée en Belgique. C'est sur ce point que nous voudrions insister en terminant. Grâce surtout à l'université catholique de Louvain, non seulement la science a toujours été en honneur dans le clergé belge, mais un esprit de large objectivité, d'ouverture, de rigueur en matière de preuves, a dominé les recherches et les discussions. Un travail scientifique considérable se fait principalement dans les revues où, par la nature des sujets traités et par le nombre des auteurs, il devient presque anonyme, la personnalité des écrivains disparaissant devant l'œuvre comune. La sérénité qui anime les travailleurs dans leurs recherches et leurs jugements résulte de leurs profondes convictions, de l'excellence de leurs méthodes, du caractère bien catholique et scientifique de leur inspiration. Elle a préservé nos savants des crises douloureuses dont nombre d'autres ont souffert. Conservé et développé par des institutions toujours actives, cet esprit ne peut manquer de produire des résultats plus riches et plus achevés que dans le passé. En arrêtant cette brève esquisse du travail doctrinal du clergé belge, nous ne pouvons mieux faire que de rappeler que la date qui nous limite est arbitraire par rapport au mouvement étudié : elle ne marque pas un arrêt, elle est un point de vue conventionnel sur une activité sans coupure.

R. KREMER, C. SS. R.

Dans les travaux littéraires. Langue française.

Pour des raisons faciles à deviner, le prêtre en général s'occupe beaucoup moins de la littérature que la littérature ne s'occupe de lui. Comment cette constatation s'applique-t-elle au clergé belge et à la littérature française en Belgique? C'est la question que nous voudrions rapidement traiter sans prétendre l'épuiser, puisque nous n'avons à faire ni l'éloge ni le procès de ceux qui vivent encore.

Au premier regard de qui veut apprécier l'activité intellectuelle du clergé en Belgique s'impose un double contraste : d'abord, l'opposition entre la multitude des travaux en plusieurs domaines scientifiques, notamment en histoire, en sociologie, et la médiocre production proprement dite littéraire ; en second lieu, dans la zone même des lettres, à une systématique méfiance jusqu'en ces dernières années succèdent aujourd'hui une curiosité et une ferveur tout à fait dignes d'attention.

En raison de sa vocation et de ses fonctions, c'est à l'action que le prêtre voue le plus clair de son temps et de ses ambitions, c'est à l'action sublime entre toutes, celle de guider les âmes vers Dieu. S'il se livre au travail scientifique, c'est en vue de la même fin, d'une façon directe ou indirecte. Peu de pays peuvent se glorifier autant que le nôtre, pensons-nous, de posséder un clergé demeuré aussi fidèle à sa mission essentielle, aussi riche d'initiatives dans son apostolat, aussi distingué par sa science que par sa dignité de vie. De ce bienfait la Belgique est redevable, en ordre principal, à ses évêques, à leur sage direction comme à l'exemple de leur zèle et de leur savoir éclairé. Il n'est pas de diocèse qui ne puisse citer des noms célèbres parmi les pasteurs qui l'ont gouverné; mais nous ne rappelons ici que le souvenir des disparus dont l'œuvre se réclame à juste titre d'une valeur

littéraire. A cet égard, doit échapper à l'oubli Mgr Malou, le savant théologien de la sainteté originelle de la Vierge, l'auteur d'une magistrale étude sur l'Immaculée Conception, où l'élégance classique de la forme ne nuit en rien à la solidité du fond. D'un prestige plus éclatant, le Cardinal Dechamps a laissé une série de dix-sept volumes d'œuvres de piété et d'apologétique, que l'on consultera toujours avec profit comme on les lira toujours avec agrément, tant les idées y sont exposées dans une langue claire et un ordre harmonieux, à la manière du grand siècle. Que dire du Cardinal Mercier, d'immortelle mémoire, qui n'ait été rappelé déjà dans le détail par ses nombreux biographes? Son nom appartient à l'histoire de l'éloquence sacrée comme il est acquis à l'histoire tout court. Si nous n'avons pas à parler du rénovateur des études thomistes et du maître d'ascétisme, nous ne pouvons trop souligner le rôle tenu par le défenseur de l'Église et de la Cité : c'est par ses mandements, instructions et lettres pastorales, par un ensemble de discours et de rapports d'une admirable fermeté de ton et de doctrine, que le plus illustre des archevêques de Malines exerça sur son pays une influence souveraine, qu'il en soutint le courage et la confiance durant quatre années d'angoisse et d'oppression. A supposer que le mérite oratoire s'évalue par la qualité des résultats obtenus, quelle gloire ne reviendrait pas à l'héroïque auteur de la lettre pastorale de Noël 1914, puisque rarement parole humaine produisit des effets d'un retentissement moral plus considérable. Cette éloquence se montra toujours à la hauteur des événements les plus tragiques, comme, aux périodes paisibles, elle projetait ses sereines clartés. Les lumineuses pages de direction spirituelle ne manquent pas dans les œuvres du Cardinal Mercier. De même, dans les mandements de son prédécesseur le Cardinal Goossens ne font pas défaut les développements d'une onction et d'une noblesse tout académiques.

Conduit par un épiscopat dont les discours sont presque toujours des actes ou des programmes d'action, le clergé belge a comme principal titre de gloire de s'être dévoué sans compter au soulagement de toutes les misères. Le curé de chez nous

continue de réaliser le portrait idéal que traçait de lui Lamartine. Il est l'homme « qui, n'étant d'aucun rang social, tient également à toutes les classes : aux classes inférieures, par la vie pauvre et souvent par l'humilité de la naissance ; aux classes élevées par l'éducation, la science et l'élévation de sentiments qu'une religion philanthropique inspire et commande ; un homme enfin qui sait tout, qui a le droit de tout dire, et dont la parole tombe de haut sur les intelligences et sur les cœurs avec l'autorité d'une mission divine et l'empire d'une foi toute faite. » Ne lui demandez pas de briller dans les milieux mondains et de s'y faire valoir par des raffinements de diction ou par l'étalage des plus récentes informations littéraires. Avec une nuance de dédain que nul ne pourra lui reprocher, il répondra que tel n'est pas son rôle. Cependant il faut dire à l'honneur du clergé paroissial de Belgique que l'on trouve dans ses rangs, plus que dans les autres catégories sociales, des hommes convaincus de leur obligation de se servir d'un langage qui respecte et fasse respecter la doctrine et les idées qu'ils représentent. A moins de n'éprouver aucun souci de sa dignité, le prêtre en public, et même dans les entretiens familiers, est tenu par état de surveiller ses discours ; à plus forte raison doit-il soigner ses publications. Il est donc naturellement amené à observer la correction, la simplicité, voire l'élégance dans son élocution. Comme il ne lui sied pas de céder aux premiers mouvements de colère et de rancune, il lui est interdit de s'exprimer à la légère ou d'une façon désinvolte sur le compte des hommes et des événements; la violence ne lui est permise que contre l'erreur et le mal jamais contre les personnes; la plaisanterie malicieuse ne s'excuse chez lui que tempérée par une évidente charité. Malgré ces réserves et restrictions, un large champ reste ouvert à la spontanéité des boutades et des répliques : aussi bien la verve wallonne ne perd jamais ses droits dans les milieux ecclésiastiques, et l'on sait assez que nos curés des Ardennes ou du Hainaut n'ont jamais renoncé à l'héritage de leurs confrères humoristiques des temps anciens. Parmi les mieux inspirés des aimables conteurs, il faut citer comme chansonniers populaires

le curé Charles du Vivier de Streel et le savoureux chanoine Dethy, de Namur, le curé Le Tellier, joyeux rédacteur de l'*Armonach di Mons*, l'abbé Michel Renard, qui ressuscita les héros de son roman pays de Brabant : *Djan d'Nivèles* et l'*Argayon*.

Ce ne sont là que récréations et fantaisies d'exception. Le prêtre belge, s'il n'est pas homme d'action, est presque toujours homme d'étude, à moins qu'il ne réunisse les deux genres. Comme on a pu s'en rendre compte dans les articles précédents, innombrable est la légion de nos ecclésiastiques qui ont laissé des travaux d'érudition. Nous n'avons pas à répéter leurs noms. Parmi les défunts ceux-là seuls nous intéressent, qui, au zèle scientifique, joignirent le don et la préoccupation de l'écriture soignée, sinon élégante. A ce titre, on ne peut passer sous silence les travaux de Mgr de Ram et de Mgr Laforêt sur la philosophie ancienne, les études de Mgr Van Weddingen sur la philosophie médiévale, l'histoire du cartésianisme en Belgique par l'abbé Monchamp, la vaste compilation de Mgr Namèche sur notre passé national, l'étude du chanoine Moulart sur les rapports de l'Église et de l'État, les savantes recherches du Chanoine Roland sur la toponymie, les publications historiques du Chanoine Daris et de l'abbé Sylvain Balau. Nous serions sans excuse si nous n'accordions une place d'honneur à deux grands serviteurs de la patrie belge: l'abbé Nicolas Tillière, le pieux historien de l'abbaye d'Orval, victime des cruautés allemandes au début de la guerre de 1914 à 1918 ; l'abbé Pietkin, un éminent folkloriste qui entretint la flamme du génie latin dans le canton de Malmédy jusqu'au lendemain du Traité de Versailles.

De son côté, la Compagnie de Jésus a fourni des travailleurs d'élite qui ne sacrifièrent jamais l'une à l'autre la rigueur scientifique et la préoccupation de bien dire : le P. Charles de Smedt publia ses remarquables *Principes de la critique historique* qui demeurèrent longtemps le bréviaire des apprentis historiens ; le P. Carbonnelle traita avec une vigoureuse maîtrise le problème des

rapports de la science et de la foi ; le P. Thirion se révéla parfait vulgarisateur des théories scientifiques, et le P. Castelein se plut aux brillantes synthèses philosophiques et sociologiques.

Notre tableau serait trop incomplet, si nous ne rappelions d'un mot les nombreux rédacteurs et collaborateurs ecclésiastiques des revues savantes qui prirent à cœur la belle tenue littéraire de leurs articles ; nous citons sans prétendre épuiser la série, ni suivre un ordre de palmarès : la *Revue catholique*, de Louvain, et les *Précis historiques*, deux périodiques aujourd'hui disparus ; la *Revue d'histoire ecclésiastique*, du Chanoine Cauchie, la *Revue bénédictine*, les *Analecta Bollandiana*, la *Revue Néo-scolastique* et la *Revue des Questions scientifiques*.

Voué simultanément, plus que tout autre, à l'apostolat et à l'étude, le missionnaire a de quoi livrer les plus intéressantes contributions à la littérature scientifique, et le missionnaire belge n'y a pas manqué. Sans doute, il ne trouve pas le temps de façonner des périodes harmonieuses, des descriptions fleuries ou de pathétiques récits de ses aventures. Cependant, combien n'est-il pas de jeunes gens catholiques qui doivent leurs plus poignants souvenirs de lectures, leurs plus exaltantes émotions avec le sens aigu de l'exotisme, à tel ouvrage du Père scheutiste De Deken « *A travers l'Asie* », à telle correspondance du P. Croonenberghs, du P. Depelchin, du P. Grosjean, ou de l'apôtre des Montagnes Rocheuses, le P. De Smet : tous admirables caractères spécifiquement belges par le ton jovial et caustique de leurs croquis et narrations.

Jusqu'à présent, on s'en rend compte, nous sommes resté sur le seuil de la littérature et plutôt en deçà qu'au-delà ; nous n'avons guère parlé des ecclésiastiques qui ont pratiqué les lettres pures, qui se sont fait une réputation par leurs poèmes ou leur prose d'art. Nous ne pouvons pas différer de les mentionner avec l'admiration sympathique qui leur est due. Nous savons bien qu'aux yeux de quelques critiques incroyants ils sont suspects, qu'ils passent pour tendancieux et qu'on les accuse volontiers de

trahir l'art au profit de la religion. Cette méfiance n'a pas de quoi nous émouvoir beaucoup, elle révèle une très courte psychologie esthétique, car elle perd de vue que toute vision d'art est toujours informée par une philosophie et que la philosophie catholique n'a pas besoin de se justifier devant la littérature, à qui elle a donné Dante et Manzoni, Mistral et Gezelle. Non pas que le sentiment catholique suffise à la création de l'œuvre d'art — nous ne serions pas des moins empressés à reléguer dans un grenier de sacristie la pieuse littérature de pacotille — mais nous estimons que la sérieuse mystique chrétienne est l'une des plus sûres voies royales vers les sommets où beauté et vérité se confondent. Aussi faut-il regretter qu'absorbés par les œuvres nos prêtres de langue française n'aient pas plus souvent cédé au besoin d'exprimer et de communiquer les sentiments profonds de leur vie intérieure.

Si la question se posait de savoir quels ecclésiastiques eussent pu faire partie d'une Académie française au seul titre littéraire — nous ne parlons que des morts — il faudrait reconnaître sans détour qu'on peut les compter sur les doigts. Et ce serait là sans doute une enquête déplacée, insuffisante dans tous les cas, pour établir le bilan des mérites littéraires de notre clergé. On serait en droit de soutenir que cette absence d'ambition académique fait le plus grand honneur à l'humilité chrétienne ; on conclurait à tort que le talent ou la culture littéraire aient été méprisés. Cependant, et nous touchons au vif de notre étude, toute frivole vanité mise à part, le clergé belge s'est-il, dans le passé, montré assez curieux des belles-lettres en dehors de l'enseignement, en a-t-il servi la cause et le développement avec toute la chaleur et la conviction souhaitables? Il est permis d'en douter. En tout état de cause, le contraste s'avère saisissant entre le clergé de langue française dont le bagage littéraire n'est pas considérable et le clergé de langue flamande qui joua un rôle prédominant dans l'essor des lettres néerlandaises.

Nous avons déjà parlé de l'éloquence sacrée en tant qu'inspirée par le souci de cet apostolat immédiat et pratique qui distingue le curé belge. Nous n'avons pas à apprécier ici le rôle et les

discours politiques des abbés de Haerne, De Foere et Van Crombrugghe qui participèrent avec une fougue juvénile aux travaux du Congrès national ; nous nous garderons bien de faire un sort à la parole aussi patoisante que sympathique du vénérable sénateur Mgr Keesen ; on a cité dans un article précédent les noms des grands orateurs populaires que furent un P. Bernard, rédemptoriste, et un P. Boone, jésuite. Il nous reste à dire un mot de l'éloquence académique ou d'apparat.

Nombreux encore sont les anciens étudiants de Louvain qui connurent Mgr Cartuyvels, vice-recteur de l'Université, et qui entendirent sa parole chaude et vibrante. Tous s'accordent à louer le brillant improvisateur, le charmeur irrésistible, pourvu de tous les dons pour gagner, plier et entraîner la volonté collective des jeunes gens. De ces discours familiers il ne reste qu'un souvenir, mais nous possédons encore le texte de certaines allocutions solennelles et de plusieurs éloges funèbres qui nous permettent de nous faire une idée de l'orateur des grands jours sous les vastes nefs des cathédrales. Il semble bien que Mgr Cartuyvels ne se soit pas montré inférieur aux circonstances où il avait à se produire, mais qu'il fut de plein niveau avec des sujets difficiles : nul mouvement oratoire ne lui était interdit, il les affrontait tous avec une action et une rhétorique très souples, vraiment puissantes, mais dont les procédés un peu voyants peuvent choquer certains esprits délicats d'aujourd'hui.

Le Père Van Tricht, lui, ne se rattache en rien à la haute éloquence traditionnelle; on peut le considérer comme un précurseur d'un genre tout à fait moderne : la conférence. En ce domaine il reste un maître et un modèle, soit qu'il se fasse vulgarisateur de théories scientifiques, soit qu'il se livre aux analyses psychologiques, soit qu'il aborde les plus graves problèmes de l'ordre moral et religieux. On sait qu'il lisait ou plutôt disait ses conférences,avec une variété de ressources, avec une chaleur communicative et une distinction qui lui enchaînaient l'attention bienveillante des plus difficiles auditoires mondains. Tandis qu'il obtenait son brillant succès, on a pu lui reprocher de

l'affectation dans le ton, de la condescendance pour les curiosités superficielles; on ne peut contester l'élégante correction de son style, le don admirable de l'exposé clair et vivant, la noblesse de ses intentions apostoliques. On ne lui rend pas assez justice en Belgique; il continue d'être beaucoup plus goûté à l'étranger.

Plus effacé et plus discret que l'orateur, le poète, ou du moins le poète mystique, ne songe à moduler son chant que pour les âmes éprises de solitude et de contemplation. Cette ambition de tout repos se vérifie dans le cas de nos deux seuls poètes ecclésiastiques dont les noms soient à retenir : l'abbé Hector Hoornaert et Dom Bruno Destrée. Tous deux subirent une évolution esthétique analogue. Le premier passa des rutilantes descriptions parnassiennes de ses recueils : *Ballades russes* et *D'après les maîtres espagnols*, aux visions spirituelles de l'*Heure de l'âme*, et il reste l'unique artiste belge qui compte dans la poésie philosophique. Le second connut une crise plus violente, puisque de l'admiration de la beauté païenne il s'évada vers la méditation bénédictine qu'il traduisit en d'harmonieux poèmes en prose : *Au milieu du chemin de notre vie.*

Nous serions tenté de nous croire au terme de notre étude et de penser que nous n'avons omis aucune de nos défuntes gloires littéraires du monde ecclésiastique, si la justice ne nous obligeait à souligner le dévouement de quelques serviteurs plus obscurs de la cause des belles-lettres. Nous nous reprocherions de n'avoir pas cité le nom du vénérable Père Broeckaert qui eut le courage moral et même littéraire de se présenter comme le « guide du jeune littérateur ». Nous serions sans excuse si nous n'avions pas mentionné la tenace et efficace croisade du Père Deharveng qui, au cri de : *Corrigeons-nous*, entraîna tous nos écrivains belges vers la correction plus attentive de leur vocabulaire et de leur syntaxe. Nous ne nous pardonnerions pas d'avoir perdu de vue la vaillante campagne du Chanoine Guillaume en faveur des classiques chrétiens et de n'avoir pas signalé nombre d'aperçus intéressants à glaner dans ses études sur la poésie chrétienne et la symbolique chrétienne au moyen âge.

Nous avons réservé pour la fin le nom de l'abbé Moeller, directeur de la revue *Durendal* qui de 1892 à 1914 mena le bon combat littéraire et réveilla les esprits catholiques, depuis trop longtemps endormis dans une béate quiétude classique. Avec ses intrépides compagnons de lutte, dont plusieurs n'ont rien perdu encore de leur vitalité, il osa briser les vitres des collèges et des petits séminaires demeurés étrangers sinon hostiles à notre renaissance littéraire des années 1880 à 1886. Les bourrasques s'y engouffrèrent pour emporter les cahiers jaunis, que se transmettaient les professeurs, avec leurs notes rédigées une fois pour toutes sur l'*Art poétique* de Boileau, les *Oraisons funèbres* de Bossuet, le *Télémaque* de Fénelon ou le *Petit Carême* de Massillon. Au revers des feuillets éparpillés provenant des professeurs de poésie les mieux informés, on pouvait déchiffrer les élégies chrétiennes de Turquety, de Reboul et de Laprade; de loin en loin, une main plus audacieuse avait copié quelques strophes de Lamartine ou de Victor Hugo.

Les temps sont changés, Dieu merci, et nous serions mal venu d'insister sur l'ancienne torpeur littéraire dont le clergé n'était pas seul responsable. Qu'il ait pris ou non ses grades à l'Université, il n'est plus, dans les classes supérieures, de professeur ecclésiastique qui ne s'inspire des larges principes de la véritable esthétique catholique ou de l'humanisme chrétien, qui n'en expose la riche fécondité et ne convainque ses élèves du droit et du devoir d'en être fiers. Arrière l'hésitation et la timidité devant les écrivains mauvais : on les condamnera d'autant plus nettement pour leurs tendances morales et philosophiques inadmissibles qu'on aura mis plus de franchise à reconnaître leur mérite littéraire. On a mieux compris désormais que la politique du silence et de l'ignorance ne mène pas plus loin dans l'enseignement des belles-lettres que dans l'administration des affaires publiques.

Que cette œuvre de rénovation ait été entreprise sur de solides fondements, rien ne le prouverait mieux qu'une anthologie belge

bien conçue : les noms d'ecclésiastiques vivants s'y inscriraient nombreux, et plusieurs richement significatifs, sous les rubriques de la critique, de l'éloquence, du théâtre, de la poésie, voire du récit et de la chronique. Nous ne connaissons pas d'ouvrage pareil qui soit à jour, et comment ne pas en souhaiter la publication ?

Mais ce serait là un travail différent de l'esquisse que nous avions à tracer ici. De propos délibéré, nous avons omis de mentionner les écrivains vivants, pour être sûr de n'éveiller aucune susceptibilité de modestie ou d'amour-propre.

Plaise à Dieu que les morts ne nous tiennent aucune rigueur de ces pages trop sommaires !

CARLOS LEFÈVRE, S. J.

Dans les travaux littéraires. Langue flamande. (1)

Il serait difficile d'exagérer, nous semble-t-il, l'influence des prêtres sur la littérature flamande depuis 1830. Non seulement à cause du poète brugeois, Guido Gezelle, prêtre et chanoine de Jérusalem, dont la grande tête au front ridé inspire les sculpteurs comme les littérateurs, et dont la voix tendre et pénétrante résonne encore en des échos divers, — mais encore et surtout parce que des prêtres, enfants du peuple et ses apôtres, ont entrepris d'étudier, de cultiver, de raffiner, de développer une langue qui, en 1830, semblait destinée à n'être plus, chez nous, qu'un argot populaire.

Ces pages veulent retracer leur humble effort, simple et apostolique, mais sage et tenace. Elles veulent délimiter tant soit peu leur part, prépondérante peut-être, dans l'essor de la littérature. Elles veulent montrer comment, maintenant encore, les prêtres occupent bon nombre de carrefours dans le monde artistique et littéraire, où circule une vie intense. Puisse cette vie, grâce à leur activité pastorale, continuer la plus ancienne et la plus vénérable de nos traditions : le catholicisme.

(1) Nous ne pouvons donner ici une bibliographie, même sommaire. Voici cependant les principaux ouvrages généraux, que nous avons consultés

Th. Coopman en L. Scharpé. — *Geschiedenis der Vlaamsche Letterkunde.*
A. Walgrave. — *Het Leven van Guido Gezelle*, I *en* II.
H. Verriest. — *Twintig Vlaamsche Koppen.*
L. Van Puyvelde. — *Albrecht Rodenbach.*
J. Persijn. — *August Snieders en zijn Tijd*, I, II, III
» » — *Kritisch Kleingoed. Vlaanderen .*
A. Vermeylen. — *Van Gezelle tot Timmermans.*
J. Eeckhout. — *Onze Priester-Dichters.*
» — *Proza van Vlaamsche Priesters.*
» — *Litteraire Profielen.*
A. Van Cauwelaert. — *De Vlaamsche Jongeren van Gisteren en Heden.*
F. de Pillecijn. — *Hugo Verriest.*
A. de Ridder. — *Pastoor Hugo Verriest.*
Nous devons beaucoup aussi aux notices de la revue « *Boekengids* ».

I

En 1796, au temps de la domination française, la langue flamande avait fait obstacle à la propagande persécutrice du directoire (1). Mais après 1815, en face de la Hollande protestante, cette barrière n'existait pas : au clergé et au peuple de vouloir l'élever quand même, fût-elle imaginaire. L'archaïsme presque médiéval de notre flamand populaire contrastant avec la froide rigidité du hollandais officiel, on se mit à distinguer les deux langues. Distinction non fondée, cela va sans dire; mais qu'accréditait l'opinion, courante alors, qui considérait le hollandais comme langue protestante (2). Et tandis qu'on voulait écarter l'ennemi du nord, le protestantisme, la bourgeoisie se laissa entamer par le libéralisme venant de France, libéralisme déjà fait d'irréligion et de sectarisme. Puis, soudain, éclata la révolution.

Au sortir de celle-ci, dans la monarchie belge qu'on venait de fonder, le gouvernement comme le clergé se détournait du flamand, au moins du néerlandais cultivé. Pour les uns, c'était le régime qu'on venait d'abattre; pour les autres, c'était l'ennemi qu'on ne pouvait trop craindre. Et parmi les premiers poètes belges de langue flamande, presque tous soupçonnés d'orangisme — à tort ou à raison, peu nous importe ici —, les prêtres n'occupent guère une place importante.

Mais ils se vouaient à l'apostolat populaire, et cela forcément en flamand. Voici donc nos prêtres, ennemis pour la plupart de tout ce qui est hollandais, conversant avec le peuple et lui prêchant en ce dialecte savoureux, un peu terre à terre parfois et un peu plat, mais portant l'odeur d'une piété naïve, franche,

(1) « La langue flamande, d'un usage très commun, ne répandait par l'imprimerie que peu de livres, hormis des livres de piété, en sorte que, dans les masses, rien n'avait filtré qui eût troublé la foi ». (P. DE LA GORCE. *Histoire religieuse de la révolution française.* IV. p. 256, 257).

(2) Langue protestante, non seulement dans le sens qu'elle pouvait servir à la propagande protestante, mais aussi parce que (disait-on) l'esprit protestant l'avait dépouillée de son naturel et de sa fraîcheur.

sincère, très vieille mais jamais surannée. Et les voici, artistes au milieu d'un peuple qui l'est aussi. Près de sa source, ils vont capter ce ruisseau d'eau limpide qu'est une langue vivante; et ils vont le mener, entre les digues d'une orthodoxie rigoureuse, vers un art simple et spontané s'il en fut, souvent didactique, parfois contemplatif, et qu'illumine un rayon de la grâce.

* * *

Si, vers 1830, quelques prêtres abandonnaient la littérature — l'abbé De Foere par exemple, de Bruges, et l'abbé Cannaert d'Hamale d'Anvers (1) —, d'autres y restaient fidèles. Peu nombreux et sans dons extraordinaires, ils n'ont pas percé. Personne ne parle plus du prêtre de Louvain Fr.van Arenbergh, mort en 1846, et qui composa quelques méditations poétiques; — ni de son collègue anversois Fr. van den Nest qui, en 1842, publia le recueil « Godsdienstige Gedichten »; — ni même du savant D. Cracco, prêtre de Roulers, traducteur de l'Iliade et collaborateur estimé à bon nombre de revues. Tout au plus mentionne-t-on encore le jovial curé de Middelburg C. F. A. Duvillers, dont les satires, les comédies et les « Volksliedjes voor den Buitenman » ne sont pas entièrement oubliées. Avec son nom, on retient celui du poète limbourgeois S. H. Coninckx, auteur, en 1837, d'un recueil de « Punt- en Kleine Mengeldichten », et dont telle ou telle fable est encore citée dans les livres de lecture pour enfants... Pauvres poètes isolés que ne portait aucune tradition poétique. Seul le genre populaire, cultivé par les deux derniers, leur fit sentir et pénétrer la vie du peuple : ce fut leur inspiration.

Mais en même temps une voix bien plus autorisée revendiqua, pour le flamand, sa place de langue littéraire et cultivée. Professeur à l'université de Louvain et premier président de la ligue

(1) Abandon temporaire. Vers 1840, l'abbé De Foere prit une part très active au « *Spellingsoorlog* » (vives disputes à propos de l'orthographe).

estudiantine « Met Tijd en Vlijt », le chanoine J. B. David s'applique à faire connaître à nouveau notre culture médiévale, et à purifier la langue. Les textes anciens qu'il édita — le « Rijmbijbel » de Maerlant et les œuvres de Ruusbroec — orientèrent les générations suivantes vers ce passé si glorieux et si riche. Ses œuvres en prose : les dix volumes de sa « Vaderlandsche Historie », ses nombreux articles dans la revue « De Middelaer » et ailleurs, sa traduction de l'Imitation, sa « Geschiedenis van Sint Albertus van Leuven » et sa « Geschiedenis van de Stad en de Heerlijkheid van Mechelen »...; toutes ces œuvres, écrites en une langue pure, coulante et sans apprêt, firent de lui un modèle pour les prosateurs de son temps, comme il était pour eux une autorité.

Mort en 1866, le chanoine David est le plus influent et le plus méritant des prêtres littérateurs de cette première génération. Son travail scientifique est depuis longtemps dépassé; sa prose n'est plus lue; son goût littéraire qui exaltait Bilderdijk a été répudié; sa conception même de la langue, qui excluait le dialecte et ne tenait qu'à la langue générale, est vraiment à l'opposé de celle de nos linguistes contemporains. Il n'a été que pionnier; mais cela il le fut admirablement. Organisateur et savant, conciliant et homme de principes, fondateur et conseiller, que d'amis n'a-t-il pas secourus et réconfortés, que de jeunes talents n'a-t-il pas dirigés, que d'initiatives n'a-t-il pas encouragées, que d'entreprises n'a-t-il pas lancées lui-même! Son influence ne peut être mesurée. Les voies qu'avec ses amis il avait ouvertes, celle de la tradition comme source de vie et celle de la langue qui se suffit à elle-même... : on y marcha après lui, et ce fut vers le progrès.

Pour être pionnier, le chanoine David ne fut pas rénovateur au sens plein de ce mot. Il lui manqua, comme d'ailleurs à tous ses amis, le contact avec la vie du peuple. La littérature de son entourage est trop littérature de combat et littérature de programme. Leurs poésies sont comme des glaives sortant de terre, presque jamais comme des tiges qui montent et où s'épanouit

une fleur. Ce sont parfois des fleurs artificielles, grandes et éclatantes, et l'on pourrait s'y tromper; mais le temps les a décolorées bien vite : elles deviennent ridicules. Leurs romans et leurs nouvelles sont riches d'imagination, souvent fougueux et exagérés, parfois empreints de génie; mais encore Conscience — pour ne parler que du plus grand des romanciers — n'atteint-il la perfection de son art que lorsque, en pleine bruyère campinoise, il entre dans une cabane. C'est comme en s'oubliant que ces auteurs goûtent et rendent la candide fraîcheur, la spontanéité simple et naturelle du peuple; et c'est du peuple cependant que doit venir le renouvellement.

Aussi, à côté de cette littérature officielle et qui cherche des patrons, d'autres œuvres surgissent, bien cachées et désirant le rester. On a dit de Conscience qu'il apprit à son peuple à lire; encore fallait-il à ce peuple d'autres lectures pieuses et édifiantes. Des prêtres s'en chargèrent. Travail apostolique où revit l'esprit du curé de Delft du 17e siècle, J. Stalpaert van der Wielen; et encore plus celui du jésuite de Malines et de Ruremonde, au 17e siècle aussi, le père A. Poirters. Loin des controverses sur l'orthographe et sur l'identité du flamand avec le hollandais (1), loin de la politique et des efforts pour fonder l'académie royale flamande, ces œuvres, écrites en dialecte pour la plupart, n'en sont que plus vivantes. Ce sont d'abord les trois volumes de « Baekeland, of de Rooversbende van 't Vrijbusch », écrits par le prêtre westflamand V. Huys, et dans lesquels son condisciple à Bruges et son collègue à Roulers, G. Gezelle, inséra une poésie. L'ouvrage parut en 1860. L'année suivante, le même auteur fit paraître encore « De Legenden van Sint Franciscus van Assisië »; et de nouveau Gezelle y eut sa part. Gezelle lui-même fit imprimer, dans sa revue « Rond den Heerd », en 1866 et en 1867, son « Doolaards in Egypten » et son « Van den Kleenen Hertog ». Dans la même revue, l'abbé K. Callebert collabora avec son ancien

(1) Ces prêtres avaient cependant la conviction très ferme que la langue générale et officielle (le hollandais) ne pouvait pas supprimer purement et simplement tous les dialectes. Voir plus loin ce qui est dit de Gezelle.

maître en donnant « Jan Onraedt » (1868) et « Paul en Isabelle » (1870). En 1870 encore, l'abbé farceur L. Van Haecke, de Bruges, publia « Het Leven van Sinte Godelieve van Ghistel ». Pour sortir enfin de la Flandre occidentale, le chanoine prémontré de l'abbaye de Tongerloo, S. Daems, venait d'achever le roman « Voor twee Vaders » (1868) qui fut traduit en plusieurs langues; et la causerie spirituelle « De Kruiwagens » (1869), qui dut être bientôt rééditée. Ce n'est pas tout. A Gand travailla le jésuite J. Hillegeer, dont la « Groote Volkstheologie » et la « Deugd voor alle Staten » se vendent encore dans les maisons de retraite. Dans le diocèse de Malines, quelques prêtres avaient lancé, en 1866, la série « De Familiekring »: plus de cent petits volumes en dix années, contenant des récits à tendance morale. Et dans le Limbourg, après que des séminaristes ou des jeunes prêtres — G. B. Truyens surtout, A. Maris et M. Rutten, le futur évêque — s'étaient essayés dans le genre épique et dans le genre héroï-comique (1), le premier d'entre-eux, G. B. Truyens, se mit à la prose, jusqu'à achever, avec deux collègues, le livre qu'on lit encore : « Maria, Moeder van Jezus » (2).

De tous ces prêtres, les mieux doués sont, avec le chanoine Daems, les westflamands Huys et Gezelle. Gezelle d'ailleurs fut le premier à fonder une revue hebdomadaire « Rond den Heerd ». Non plus une revue littéraire ou se prétendant telle, comme « De Middelaer » de David ou le « Nederlandsch Museum» de Willems, mais « een leer- en leesblad voor alle lieden. » Revue illustrée, qui serait éditée « tot bekendmaking en voortplanting van het goed, bijzonderlijk door den druk » (3).

(1) Dans les deux fascicules de « *Letteroefeningen* » qui parurent au petit Séminaire de Saint-Trond en 1852 et en 1857. Un troisième fascicule parut en 1893.

(2) Sous le pseudonyme C. H. J. Jamar. Le livre parut également en français. Bien que confus, et écrit sans critique historique, il a rendu service.

(3) Prospectus, signé par G. Gezelle et W. H. James Weale.

II

En 1856, le jeune prêtre Guido Gezelle, professeur de flamand au petit séminaire de Roulers, s'était fait inscrire dans la ligue estudiantine de Louvain « Met Tijd en Vlijt » A cette occasion probablement, il visita son président, le chanoine David. Il le trouva, écrivant son commentaire du « Rijmbijbel » de Maerlant. Justement le mot « mezie, meze » (mug, moustique) l'occupait. « Ce mot s'emploie encore chez nous », lui dit Gezelle; et le savant professeur de s'étonner.

Toute la différence entre Gezelle et David est dans cette anecdote. Linguistes et historiens tous les deux, ils n'avaient que cela de commun. L'aîné, David, cherchait dans les livres; il remontait, s'il le fallait, aux livres plus anciens. L'autre, Gezelle, écoutait, annotait; et il percevait le frémissement des mots et des tournures ainsi capturées. Puis il consultait l'allemand et le flamand dans la plupart de leurs dialectes, l'anglais, les langues du nord, le latin, le grec, l'italien; et partout il faisait pétiller la vie. La science de l'un était méthodique, mais restait pour une bonne part livresque; le travail de l'autre, dilettantisme à première vue, était fait de découvertes.

Le jeune Gezelle : rien n'est difficile comme de retracer ce premier élan, et cette carrière qui semble se briser. Le nom de Gezelle nous fait trop songer au buste de Lagae : le vieillard à la grande tête chauve, au regard voilé et près de s'éteindre. Nous ne songeons qu'à quelques poésies des plus connues; et nous pensons que c'est là tout Gezelle. Il s'en faut de beaucoup! A trente ans, au plein milieu de sa première activité, l'abbé Gezelle portait le rabat. Il gardait encore une chevelure abondante, noire et qui couronnait sa tête. Les lèvres, légèrement serrées, marquent la volonté de tenir ferme; et sous le large front sans rides semblent se retirer des yeux profonds : une ardeur mêlée de désenchantement. Gezelle n'était pas ce solitaire qu'un peu d'amitié faisait exulter. Bien que timide, il menait les jeux des élèves comme leurs études. Pas du tout administrateur cependant, ni surveillant, et

non plus de ces psychologues à deux faces qui calculent et arrivent à leurs fins. Il était inconsidéré et naïf, imprudent même et fougueux; mais avec la tranquille assurance des gens qui voient, il entra dans des routes nouvelles. Il s'y engagea même si avant, que personne n'a encore pu le suivre jusqu'au bout.

Il faisait des poésies parce qu'il lui était naturel d'en faire; mais cela ne l'absorba point. Des pièces de circonstance pour la plupart, toutes d'un ton personnel si l'on ne tient pas compte de quelques lointaines influences de Bilderdijk. Pour la première fois depuis plus d'un siècle, les mots prenaient leur ampleur entière de sens, de son et de sentiment. Plus rien de déclamé ni de forcé; une âme qui chante, et tout vibre à ce chant si nouveau. D'un geste vigoureux, le poète Guido Gezelle déchira le voile du romantisme fantasque qui étouffait la poésie néerlandaise. Il lui rendit le sens de la réalité, et celle-là profonde. Rien n'est beau comme ce qui est, car Dieu y travaille.

La poésie n'absorba pas le prêtre; elle n'était que la fleur de cette vie toute apostolique. Professeur à Roulers de 1854 à 1860, professeur et vice-recteur du séminaire anglais à Bruges de 1860 à 1865, vicaire de la paroisse Sainte-Walburge à Bruges de 1865 à 1872, l'abbé Gezelle ne poursuivait que cette fin unique : éduquer ses élèves, ses boys, ses fidèles. Enrichir leurs âmes, non pas par l'assimilation méthodique et froide des matières de classe, ou par la répétition constante des mêmes vérités du catéchisme. Éduquer, c'est faire voir, faire sentir, faire vivre...; et ceux que Gezelle entrainait, furent ravis de se découvrir eux-mêmes. Et tout apport de toute civilisation qu'on pouvait connaître fut utilisé. Les horizons s'ouvraient, larges et sans fin. On avait retrouvé la vie.

On connaît la production littéraire de Gezelle durant ces années Les « Kerkhofblommen » en 1858, bientôt suivies par « Dichtoefeningen », que précédait la fameuse « Verantwoordinge ». Les « XXXIII Kleengedichtjes », en 1860, et aussi le touchant récit « Het Kindeken van de Dood ». Les « Gedichten, Gezangen en

Gebeden » en 1862. Sans parler de nombreuses poésies encore, recueillies plus tard dans « Liederen, Eerdichten et Reliqua », ou même à jamais perdues. On connait moins son « Noordsch en Vlaamsch Messeboekske » (vers 1858). On ne sait guère qu'il a collaboré, sous le pseudonyme de « Spoker », aux revues satiriques « Hekel en Luim » de Hasselt, et « Reynaert de Vos » d'Anvers. On sait moins encore qu'il a dirigé des périodiques d'occasion : « 't Jaer 30, of politieke Wegwijzer voor treffelijke Lieden » (1864), et « Leesbladje » (1865); pour fonder enfin, sur le conseil peut-être du cardinal anglais Wiseman, sa grande revue hebdomadaire « Rond den Heerd ». Il l'a dirigée jusqu'en 1872; et ceux qui lisent maintenant « Uitstap in de Warande » ou « De Ring van het Kerkelijk Jaar », recueils de ses articles d'alors (1), sont étonnés de ses connaissances historiques, liturgiques, archéologiques, botaniques, zoologiques, linguistiques...; autant que charmés par sa bonhomie si candide et si fine.

On sait aussi que, à l'occasion de « Gedichten, Gezangen en Gebeden », le chanoine David lança son « quos ego » (l'expression est de Gezelle) contre le particularisme linguistique du poète westflamand. Mais n'est-il pas piquant de constater que Gezelle fit hommage, de ce recueil, au savant catholique d'Amsterdam J. A. Alberdingk Thijm. Et nous savons par ailleurs que ce hollandais, le plus qualifié qu'on pût trouver en cette matière, estima la langue de Gezelle et de ses amis bien pure et bien néerlandaise. N'était-elle pas l'expression toute spontanée et toute fraîche de la vie en terre flamande? Longtemps encore, jusqu'en 1890, l'opposition des flamands officiels attristera la la vie du poète. Ses procédés et ses résultats manifestaient trop ouvertement la fausseté de leur point de vue.

On sait enfin les résistances et les revers qui réduisirent au silence le pauvre chantre. Il s'y était exposé, sans doute; mais incompris et contrecarré au petit séminaire, incapable de mener à bonne fin l'entreprise qu'était le séminaire anglais, pauvre et

(1) Bon nombre de ses récits et de ses articles n'ont pas encore été réimprimés.

accablé dans Sainte Walburge, volé par sa servante, intérieurement tourmenté... : comme si Dieu voulait l'épurer. Pour qui lit ses poésies dans l'ordre chronologique, le sourire à la vie qui illuminait « Dichtoefeningen » pâlit peu à peu. L'espérance plus forte que la mort qui l'avait fait triompher dans « Kerkhofblommen », ne se fait plus sentir. Des moments de tristesse le surprennent où, pour la première fois, il s'identifie avec la nature :

« ik! arme, kranke, klagend riet! » (1).

Ce sont bientôt des prières, à peines articulées, où il se sent couvert de honte :

« O leert mij, armen dwaas, hoe dat ik bidden moet » (2).

Ou un morne désespoir qui l'accable et qui pèse, jusqu'à ce que, tout à coup, il éclate en sanglots :

... « O bidt, gij, kind, en, draagt gij tot
« een mensch, die 't nimmer weerd en was, een minnend hert,
« zoo bidt, gij, kind, dat vrage ik u zòò neerstiglijk,
« dat vrage ik u — en weene erbij — en weene erbij! » (3).

Le 20 septembre 1872, l'abbé Gezelle fut nommé vicaire dans l'ancienne église collégiale Notre Dame de Courtrai. Il semblait brisé. Et cependant, dans le champ fertile de la vie flamande, il avait, conscient de tout, « planté la première bêche ».

Pour comprendre l'opposition systématique des flamands officiels, il faut se reporter à l'esprit des premières années qui suivirent la révolution. Le clergé et les journaux catholiques avaient déclaré le hollandais langue protestante, distincte du flamand. Aussi quand les premiers écrits de Gezelle furent loués parce que « tout est flamand; le fond et la forme, la pensée et l'expression » (4), ces mots sentaient la polémique. Et les flamands officiels se voyaient visés.

Il faut le dire, même l'abbé L. De Bo qui précéda Gezelle de

(1) Dernier vers de « *O't ruischen van het ranke riet* ». — « *Dichtoefeningen* ».
(2) « *Gij badt op eenen berg alleen...* » — « *Gedichten, Gezangen en Gebeden* ».
(3) Fin de « *Brief* ». — « *Gedichten, Gezangen en Gebeden* ».
(4) Recension qui parut dans le « *Bien Public* » en 1872.

quatre ans, linguiste comme lui et partageant son esprit, ne s'affranchit pas de cette conception étroite. Sa carrière fut toute différente; mais ses vues furent identiques, moins la largeur et moins le génie. Professeur au collège Saint-Louis de Bruges, de 1851 à 1873; ensuite curé à Elverdinghe et à Ruysselede, il mourut doyen de Poperinghe, en 1885. A Bruges « papa De Bo » ne connut que le succès. Poète à ses heures, il travailla pendant près de vingt ans à son « Westvlaamsch Idioticon », sorte de lexique très développé qui parut en 1870. Jusque sur son lit de mort, il annota des ἔπεα πτερόεντα, qu'il passa à Gezelle pour sa petite feuille « Loquela ».

Il n'y a que Gezelle qui ait pu percer le préjugé de son temps. Il ne s'agissait pas, pour lui, de flamand opposé au hollandais; il s'agissait de la langue du peuple qui s'adaptait toujours à nouveau aux besoins toujours renouvelés. Une langue où une convention nécessaire n'avait pas élagué les plus beaux phénomènes de chaque dialecte; et qui donc, bien qu'identique en des formes très diverses, n'était pleinement organique que dans sa diversité. Dans ce vaste domaine de la langue, Gezelle cultivait, lui, son champ propre, le westflamand : la langue du moyen âge conservée presque intacte. Mais il ne s'en tenait pas là. Le Limbourg, la Frise, la Flandre française l'intéressaient; même, en d'autres contrées, la Westphalie et la Provence. Il connaissait leurs dialectes, leurs poètes et leur histoire. Il entretenait des relations avec leurs grands hommes; et c'est dans cet effort commun de tous les petits peuples à faire revivre leur idiome, leurs traditions et leurs beautés, que Gezelle planta, chez nous, la première bêche.

III

Le maître semblait brisé; son esprit vivait et vivifiait. L'évêque de Bruges lui-même, Mgr Faict, recommanda à ses prêtres la revue « Rond den Heerd ». Dès 1872, le chanoine A. Duclos, secrétaire de l'évêché, s'en chargea; en 1874, il en devint le rédacteur et l'éditeur officiel. Il fonda la « gilde Sainte Lutgarde » :

une pléiade d'écrivains, prêtres pour une bonne part, qu'unissaient les tendances de la feuille « Voor vlaamsche taal en oudheid », et qui voulaient y collaborer. C'étaient d'abord quelques anciens élèves de Gezelle : Callebert, van Doorne, E. Van Hee, Verriest, Willaert (nous ne nommons que les prêtres); c'étaient ensuite ses amis et admirateurs, également dans les autres diocèses : De Bo, Decarne, De Grijse, Haghebaert, Huys, Mervillie, Minne, Rembry, Bols, Claeys, Schuermans. Ainsi rajeunie, la revue vécut jusqu'en 1889; elle fut remplacée alors par « Biekorf », qui parut en 1890. Sans être son fondateur, Gezelle en rédigea le prospectus (1); et jusqu'à sa mort en 1899 il ne cessa plus d'y collaborer.

Mais ce n'est là que la continuation d'une œuvre matérielle du grand poète et novateur. Il faudrait dire, maintenant, l'efflorescence de la littérature et de la vie flamande dans toutes les provinces (2). Le printemps était venu.

Il faudrait mentionner le « Almanak voor de studeerende Jeugd » qu'avait fondé, en 1873, le professeur de Roulers A. Vyncke, et que remplaça, en 1875, la revue « De Vlaamsche Vlagge », dont le grand initiateur fut H. Verriest, professeur de rhétorique Il faudrait dire les récits fantaisistes et fins, que son collègue A. Van Hee plaça dans son almanach à lui : « 't Manneke uit de Mane ». A part « Seven Havelooze en Mietje Pamele », tous ces récits sont oubliés; mais si leur auteur avait voulu, dit H. Verriest, il aurait fait fortune. Il faudrait parler de la feuille « Loquela », destinée aux recherches linguistiques et folkloristiques, que Gezelle lança, en 1880, avec L. De Bo et des collaborateurs laïques. Egalement de la feuille « De Nieuwe Tijd » que H. Verriest, fonda en 1896, et qui vécut six années. Une feuille hebdomadaire, pendant de « Rond den Heerd », mais cette fois « voor verstandig en geleerd volk ». Il faudrait sortir de la Flandre

(1) Les vrais fondateurs furent quelques jeunes prêtres de Bruges. Principalement E. Van Robaeys (plus tard Jésuite et missionnaire aux Indes), E. Demonie, A. Van Speybrouck, J. Craeynest.

(2) Efflorescence due à des causes multiples et qu'il est difficile de démêler.

occidentale, pour rencontrer l'activité des jeunes prêtres limbourgeois A. Cuppens, et W. J. Lenaerts, dans la feuille « 't Daghet in den Oosten ». Parue en 1884, elle enthousiasma Gezelle. On ne pourrait pas oublier la gilde de Malines « De jonge Taalvrienden » dont étaient membres les séminaristes, bientôt prêtres J. Muyldermans, et L. Mercelis. En 1876, elle avait fait paraître son premier recueil littéraire. « Onze Dageraad ». Il faudrait faire apprécier le travail du jeune séminariste du pays de Waes, A. Joos, secondé par son professeur et ami H. Claeys. Il faudrait saluer le Maria-Almanak du chanoine S. Daems, lequel, dès avant 1880, préludait à tout ce que les Prémontrés de Tongerloo et d'Averbode allaient bientôt publier, pour occuper et éduquer le peuple.

Pour finir, il faudrait s'incliner devant le « Davidsfonds », fondé en 1874 par le curé de Wilsele-lez-Louvain, l'abbé L. W. Schuermans (1). En face des loges qui s'étaient donné le mot d'ordre « s'emparer du mouvement flamand », les catholiques flamands se réunirent en une société générale qui défendrait les intérêts et la culture de leur peuple. Tout comme le « Willemsfonds » libéral, le « Davidsfonds » édita des livres : dans combien de ménages n'a-il pas fait pénétrer la bonne lecture!...

Il faudrait en venir ensuite aux œuvres. Au « Tillo de Saks » du chanoine A. Duclos, racontant la vie de Saint Tillo, patron d'Iseghem. Au « Reyvaert, of de wraak van den Tempelier » du même auteur. Avec « De Leeuw van Vlaanderen » de Conscience, ce récit du 14e siècle est toujours un de ceux que dévorent nos jeunes élèves (2). Aux « Wetenschappelijke Volksvoordrachten » du chanoine J. B. Martens de Saint-Nicolas. On l'a parfois appelé le Van Tricht flamand; la comparaison lui fait honneur. Il édita encore « Op Vacantie in Engeland » (1884), « Op Vacantie te Londen » (1885), « In Schotland » (1889). Il faudrait revenir

(1) Le curé SCHUERMANS composa un « *Algemeen Vlaamsch Idioticon* ».

(2) Un prêtre de Thorout, L. DE GEETER, en a tiré un drame historique : « *Reyvaert de Tempelier* ».

au prêtre westflamand A. Vyncke, parti comme Père blanc au lac Tanganika, et dont les lettres ont été imprimées en 1889 : « Brieven van een Vlaamschen Missionaris in Midden Afrika ». Il faudrait faire connaître l'abbé J. Bols, longtemps curé à Alsemberg, qui composa une « Bloemlezing » à l'usage des élèves de l'enseignement moyen (1) et dont « Een Reisje in Zwitserland» se lit encore avec intérêt. On ne pourrait passer sous silence l'abbé J. Leroy, curé à Wulpen, dans la région de l'Yser. Son « Karel de Blauwer », son « Pieter de Pensenjager », ses « Zeisels en Vertellingen » sont imprimés toujours à nouveau. Il faudrait s'arrêter au « pastor van te lande », à H. Verriest longtemps curé à Ingoyghem. Il a porté la parole flamande dans toutes les villes du pays et dans tous les centres de la Hollande. Pour ceux qui l'ont entendu, ses « Twintig Vlaamsche Koppen », ses « Voordrachten », son « Op Wandel », son « Regenboog uit andere kleuren », réveillent le souvenir de sa physionomie si expressive et l'écho de sa parole si musicale.

Nous ne pouvons décrire les œuvres poétiques qui surgirent en ces années si fertiles. La transcription en langue moderne du Heliand par A. Decarne, professeur à Roulers. L'adaptation de l'Evangeline de Longfellow par A. Mervillie, qui édita encore, vers 1908, une vie de Pie X. La traduction de « Dreizehnlinden » de Weber par E. De Lepeleer, chanoine de Saint Bavon à Gand (2). La fantaisie épique « Tillo' s Lied », inspirée par le « Tillo de Saks» de Duclos, que fit paraître, en 1890, le professeur A. Dierick. La « Kempische Harp » de L. Mercelis, prêtre de la campine anverssoise. La poésie vraiment populaire du curé limbourgeois W. J. Lenaerts : « De Verdwijning der Alvermannekens ». Les recueils de S. Daems surtout : « Luit en Fluit » et « Dit sijn suyverlike liedekens ». Tandis que le premier contient

(1) En collaboration avec le chanoine J. Muyldermans. — Longtemps employée dans les séminaires et collèges épiscopaux, la « *Bloemlezing* » a dû céder devant « *Zuid en Noord* » du Père E. Bauwens. s. i.

(2) En 1908, le chanoine De Lepeleer publia encore le recueil de poésies : « *Voor Vriend en Vreemde* ».

des pièces sur des tons variés, le second présente des chants du moyen âge, aussi mélodieux que pieusement naïfs (1).

« Last not least », il faut dire que Gezelle revit. Mais combien changé! Les poésies de « Liederen, Eerdichten et Reliqua », recueil paru en 1878, avaient été faites, toutes, avant 1872. La feuille « Loquela » et son « Duikalmanak » l'avaient occupé. La traduction de Hiawatha, traduction entreprise d'abord par le docteur Lauwers de Courtrai, l'avaient relancé. La décoration « Pro Ecclesia et Pontifice » l'avait encouragé; et encore plus le grade de Docteur honoris causa que l'Université de Louvain lui conféra en 1886. Et voici que toutes les beautés amassées dans son cœur, toute son intimité avec Dieu et avec la nature, toute sa vie de prière et de contemplation silencieuse, se frayait une issue. Une avalanche de petites poésies qui contiennent, pour la plupart, une perle cachée. Deux cycles de l'année entière, «Tijdkrans» et « Rijmsnoer », se succèdent en 1893 et 1897. Il aide A. Cuppens à traduire « De H. Elisabeth van Ungarn » de Montalembert. Il prodigue des conseils et des articles, bien que toujours à un nombre restreint d'intimes. Et s'il y a, dans l'activité flamande, des procédés et un esprit qu'il n'approuve pas toujours et en tout, lui cependant est reconnu et fêté par tous comme « Heer ende Meester ».

Voilà donc la fin de l'épreuve. Dans l'épreuve l'homme s'était haussé, le prêtre s'était sanctifié, l'artiste avait donc grandi. Sans doute le vieux Gezelle n'avait plus la souplesse de talent ni l'âme conquérante du jeune apôtre. Mais Dieu s'était approché. Et Dieu, et lui-même, et la nature : tout cela ne menait plus qu'une vie unique, celle de l'amour. Et quand on songe que le poète maniait la langue comme personne ne semble encore l'avoir maniée, on comprend que toutes ses contemplations sont là, dans ses vers, si fraîches, si nuancées et cependant si entières, comme si nous assistions à leur première éclosion.

(1) DAEMS s'essaya aussi dans le genre dramatique : « *Sinte Dymphna's Marteldood* ».

De 1870 à 1900, de tous les prêtres qui écrivent des poésies, il n'y a que Gezelle qni compte. Tous les autres, semble-t-il, seront oubliés. Mais ne sont-ce pas leurs efforts, et, en somme, leurs résultats, qui, emportant Gezelle dans le courant de l'activité, ont fait chanter en lui la nature et la grâce?

Dans cette activité un peu confuse, il importe de relever quelques noms plus mémorables. Nous nous bornons ici aux principaux disciples de Gezelle : ce sont les seuls qui, bien que nos contemporains, appartiennent déjà à l'histoire.

L'étude de la langue : toute la vie littéraire du chanoine A. Joos, ancien directeur de l'école normale de Saint-Nicolas y fut consacrée. La langue du peuple, il en a tiré tout ce qu'elle contenait de sagesse, d'expérience et de beauté. Comme De Bo l'avait fait pour la Flandre Occidentale, Joos publia, en 1900, un « Waasch Idioticon ». La vie de la langue, la pédagogie de la langue, la pédagogie de la littérature, la pédagogie en général... : dans tous ces domaines, l'humble chanoine a vraiment fait des découvertes, auxquelles ne manque qu'une plus grande publicité (1).

Son professeur au séminaire de Saint-Nicolas, curé ensuite de la paroisse Saint-Nicolas à Gand, l'abbé H. Claeys, subit à son tour l'influence de Gezelle. Trop tard cependant pour qu'il fût transformé. Le lyrisme de ses « Gemengde Gedichten » (1877) est celui des romantiques Ledeganck et Van Duyse; et peut-être a-t-il bien fait de ne pas recueillir les poésies éparses qu'il avait écrites depuis. Orateur, poète, essayiste, il faisait tout avec la même facilité et le même talent. Mais un talent trop au dehors; aussi le succès qu'il a connu pendant sa vie ne lui resta pas fidèle.

(1) Le chanoine A. Joos est membre de l'Académie royale flamande de Belgique. Furent membres également G. Gezelle, H. Verriest, H. Claeys, J. Bols, S. Daems, J. Muyldermans, A. Walgrave. Sont actuellement membres les prêtres J. Jacobs, J. Salsmans, s. i., J. Van Mierlo, s. i. — H. Verriest fut, comme G. Gezelle, Docteur h. c. de l'Université de Louvain.

Plus semblable au chanoine Joos est le chanoine J. Muyldermans, l'ancien inspecteur de l'enseignement moyen dans le diocèse de Malines. Lui aussi a étudié la langue populaire, mais il a attaché trop d'importance au dialecte brabancon. Un homme de science doublé d'un apôtre. L'aumônier militaire donna « Het Kerkboek van den christen soldaat » et « Soldatenbrieven ». Le patriote donna « Sansculot en Brigand »; le littérateur : « Afrikaansche Schetsen »; le prêtre : différentes biographies, longues et courtes, de ses collègues. L'orateur fit imprimer bon nombre de ses discours, de forme trop académique; le pédagogue donna entre autres : « Handboek voor het Onderwijs der Neder-duitsche Taal» et «Bloemlezing». Il faudrait parler encore du polémiste, de l'historien, et il faudrait terminer la longue série des œuvres de ce travailleur acharné par « De Strijd om de Kuischheid » (1), livre paru en 1924, quatres années avant sa mort.

Le curé de Loxbergen en Limbourg, A. Cuppens, resta plus fidèle à son maître. Comme rédacteur de « 't Daghet in den Oosten », il s'était mis sous la direction de Gezelle, qui, en 1884, vint le voir au grand Séminaire de Liége. Aussi la « Geschiedenis van de H. Elisabeth van Ungarn » est de Gezelle autant que de lui-même. Poète sans grande envergure, mais qui « boit dans son verre », il publia bientôt « Verzekens »; et à la fin de sa vie encore, il considéra comme sa meilleure œuvre ces élans spontanés de sa jeunesse. Un jour, en 1909, il rencontra à Anvers le jeune compositeur L. De Vocht; de leur collaboration sortit le « Geestelijke Jaarkrans », malheureusement inachevé. Comme Muyldermans, Cuppens dévia vers des travaux plus directement apostoliques. Déjà avant la guerre il composa ou traduisit des œuvres dramatiques, des comédies surtout; jusqu'à sa mort en 1924, il continua à le faire.

Mais voici deux disciples de Gezelle qui lui sont restés tout à fait fidèles: son neveu César Gezelle et son biographe A. Wal-

(1) Adaptation du travail du P. G. HOORNAERT, s. I. : « *Le combat pour la pureté*».

grave. Longtemps professeur de seconde à Courtrai, C. Gezelle s'est retiré à Ypres, comme directeur des Sœurs de la Sainte Famille. Malgré ses dons incontestables et incontestés, le nom de Gezelle lui est lourd à porter. Quelque charmants que soient ses vers, sa prose se maintiendra plus longtemps. Son « Uit het Leven der Dieren » est délicat d'observation et de langue; son « Dood van Yper » est raconté dans un style robuste et direct... Il était tout désigné, semble-t-il, pour étudier la vie et les écrits de son oncle. A côté de plusieurs articles, il a pu nous présenter « Zantekoorn van Guido Gezelle 's dichtveld » (1923). En 1918 il avait même fait paraître une vie de Gezelle. Travail hâtif, lui a-t-on reproché. Elle mériterait cependant d'être connue davantage, car, bien mieux que la biographie de Walgrave, elle tâche de pénétrer dans l'âme du poète (1).

Nous venons de nommer A. Walgrave prêtre du diocèse de Malines et longtemps professeur de seconde au Petit Séminaire de Hoogstraten. En tout point, il fut l'émule de C. Gezelle. Auteur de trois recueils de poésies, tout comme lui, il donna, à son tour, une vie de Gezelle en deux volumes (1923 et 1924). Est-ce la vie définitive? Elle représente des années de travail; nous la voudrions cependant mieux menée et s'attaquant de front à toutes les difficultés... Mais Walgrave a fait bien plus! Ancien élève de Mgr Mercier à Louvain, il a toujours cherché un fondement philosophique à ses doctrines littéraires. Ses dons variés sont encore attestés par deux drames évangéliques : « De Blindgeborene » et « Vrede op aarde »; et surtout par « Het spel van Onze Lieve Vrouw, of Maria's Leven », qui, tous les dix ans, attire à Hal des foules nombreuses (2). Il mourut cette

(1) En 1925, il a encore publié « *Keurverzen van Guido Gezelle, met toelichtingen* ». Parmi ses autres œuvres, citons, outre les trois recueils poétiques, ses traductions de Poe et de Faber, et ses deux livres : « *Voor onze misprezen Moedertaal* » (1923), « *Vier letterkundige Lessen* » (1923).

(2) De concert avec le chanoine A. Michiels, doyen de Hal, et avec le compositeur A. Moortgat, il voulait donner à la ville une institution semblable à celle d'*Oberammergau*.

année-ci même, peu de mois avant la fête du centenaire de Gezelle, fête qu'il avait aidé à préparer.

Un disciple de Gezelle devint maître à son tour, l'abbé H. Verriest. Lui aussi a survécu la guerre; et à son enterrement, en 1924, son paroissien Stijn Streuvels trouva le beau mot : « le soleil a disparu ».

Sans avoir la profondeur d'esprit de son maître, Verriest, très bien doué et très souple, fit de bonnes rencontres; et il en profita. Elève de seconde, il rencontra Gezelle. L'enseignement du maître tomba en une terre si fertile que quinze ans après, professeur de rhétorique, Verriest éduquait ses élèves comme Gezelle l'avait éduqué. Mais voici que lui échoit « la classe merveilleuse » (de wonderklas), dont la tête est le jeune poète A. Rodenbach (1), mort à 23 ans, peut-être l'enfant le plus génial de tout le siècle (2). Sur ce jeune barde dont la voix a soulevé, depuis, toutes les générations d'étudiants, quelle ne fut pas l'influence du prêtre! Il nous est resté une lettre de l'élève au professeur, une des plus belles lettres qu'un jeune homme peut écrire à son directeur spirituel (3). Et durant des années, humblement caché, Verriest va modérer, diriger, épurer, approfondir la vie estudiantine, tumultueuse et riche, que venait de susciter « son enfant » (4).

Ce travail, même un Gezelle aurait eu peine à le fournir. Gezelle

(1) Cousin germain de l'auteur de « *Bruges la morte* », et petit neveu d'ALEXANDRE RODENBACH, l'aveugle, qui aida à fonder notre indépendance.

(2) L'émule de Rodenbach, chez le professeur Verriest, fut C. LIEVENS, le futur missionnaire du Chota-Nagpore.

(3) La lettre est citée in extenso dans « VAN PUYVELDE » *o. c.* p. 25-27. En voici le commencement : « *Ik bedank u, Mijnheer, dat gij mij de gelegenheid verschaft u te zeggen wat ik anderszins nooit en had kunnen zeggen waarschijnlijk* ». Puis, quand il a écrit quatre pages, débordantes de reconnaissance, voici comment R. termine sa lettre; « *Maar neen, 't en is nog dat niet wat ik wilde zeggen. Uw kind. A.* ».

(4) Surtout dans la revue « *De Vlaamsche Vlagge* ». Sous différents pseudonymes, Verriest y fut poète, critique, meneur qui lance ou qui modère, historien... En un point seulement, il resta toujours égal à lui-même : le dévouement.

avait l'esprit trop contemplatif. Il ressemblait trop aux peintres primitifs du moyen âge, pour comprendre facilement la fougue épique d'un Rubens. Et Rodenbach et Rubens; les sons se répondent quand on unit leurs noms. Car ce jeune poète a laissé une épopée — sous forme de drame, mais peu importe —, la plus riche et la plus profonde que nous possédions (1). Le grand don des premiers romantiques, la puissance créatrice d'un Conscience, le voici plus génial que jamais; et il va s'unir à ce sens intime de la vie du peuple qu'avait développé Gezelle... grâce à Verriest. Car Verriest se trouva assez large d'esprit pour comprendre, assez généreux pour seconder, assez profond et assez habile pour diriger et développer ce courant nouveau. Ou plutôt ce courant déjà ancien, mais qui, nourri des eaux que charriait le lit creusé par Gezelle, semblait un fleuve encore inconnu.

La vie réservait à Verriest d'autres surprises. Trait d'union entre Gezelle et Rodenbach, il le fut aussi entre la Flandre et la Hollande. En 1900 Gezelle, déjà mort, était encore inconnu chez nos voisins. P. De Mont l'avait révélé, il est vrai; et les « Modernes » de 1885 (2) avaient fait de lui leur cheval de bataille. En fait, Gezelle n'avait pas pénétré; Verriest, le conférencier Verriest, venait leur faire sentir Gezelle, leur faire admirer Rodenbach, leur faire percevoir la vie montante de la Flandre.

Faut-il décrire la troisième grande rencontre de Verriest, celle de Stijn Streuvels? (3). Encore une fois, dans ce jeune boulanger qui venait causer devant sa porte, tout blanc de farine et les manches retroussées...; encore une fois Verriest découvrit, comme en Gezelle et en Rodenbach, une sève de vie abondante. Une vie moins cultivée, moins raffinée, un peu lourde, mais pure et abondante. Et ce que fut le curé Verriest pour le paroissien

(1) « *Gudrun* ». Le Dr. Van Puyvelde, dans son livre cité, en donne une analyse très suggestive.

(2) Les fondateurs et rédacteurs de « *De Nieuwe Gids* ». Les principaux d'entre eux furent W. Kloos, L. Van Deyssel, A. Verwey, H. Gorter, F. van Eeden.

(3) Pseudonyme de F. Latèur, neveu de Gezelle.

Streuvels : le mot de Streuvels lui-même n'est-il pas significatif : « Verriest est mort. Le soleil a disparu »

Non pas le soleil du génie, mais celui d'un cœur large, tendre et généreux, qui comprend le génie et qui le suscite. Car, par un concours de circonstances vraiment étonnant, le « pastor van te lande » a été, en quelque sorte, le curé de la Flandre cultivée.

IV

Arrivé à nos contemporains, nous nous hâtons de déposer la plume. Pour dresser un palmarès, avec prix, accessits et mentions honorables, nous n'avons ni l'autorité ni la compétence. Faute de perspective, nous ne pouvons pas non plus synthétiser les mouvements si divers de ces vingt dernières années. Reste donc d'écrire un aperçu succinct, réponse incomplète et un peu personnelle à la question que le lecteur nous pose sans doute : « et maintenant, qu'est devenu tout cela; et que font actuellement les prêtres ? »

Ce que tout cela est devenu, c'est que plus de la moitié des œuvres citées est encore éditée, et que tous les littérateurs et le peuple entier s'unissent, cette année même, pour glorifier Gezelle.

Et, en fait de travail, les prêtres essayent actuellement de reconquérir, en littérature, l'influence que les «Van-Nu-en-Straksers » (1) leur avaient disputée.

Car, en travers du mouvement suscité par Gezelle et Rodenbach, s'est placé, de 1900 à 1910, un esprit nouveau. Esprit individualiste, malgré quelques apparences (2); esprit matérialiste aussi où se rencontrent les « modernes » hollandais de 1885, quelques

(1) Appelés ainsi du nom de leur première grande revue « *Van Nu en Straks* », qui parut de 1893 à 1903. Ce sont surtout A. Vermeylen, E. De Bom, C. Buysse, P. Van Langendonck, K. Van de Woestijne.

(2) Les « *V. N. E. S.* » sont moins individualistes que les « *Modernes* » hollandais. Ils aiment à parler d'une certaine communion de vie entre les hommes, communion que l'artiste perçoit et exprime. Leurs œuvres — celles de St. Streuvels surtout — ne répondent pas entièrement à l'esprit du groupe.

naturalistes français (1), et quelques traditions locales. Chose étonnante à première vue,les « Van-Nu-en-Straksers » ont exalté Gezelle, mais un Gezelle diminué chez qui comptait surtout la spontanéité dans la forme. Ils parlent de sa vie religieuse et sacerdotale, sans doute; mais cette vie religieuse est pour eux un phénomène comme un autre : une des forces profondes et mystérieuses qui agitent l'homme.

Ils ont assoupli la langue, ils ont rejeté les clichés usés et les tournures surannées; mais ils ont aussi séparé la vie littéraire de la vie du peuple. Leurs livres et leurs revues n'intéressent qu'une fraction de la bourgeoisie; et leur fin n'est plus de faire de l'apostolat, mais de faire de l'esthétique.

Peu de prêtres les ont suivis, mais sur tous ceux qui, vers 1910, se sont mis à écrire, leur empreinte a été nette et profonde. Un goût épuré et plus sûr de lui, une langue civilisée plus riche et plus réelle, mais une inspiration languissante, faite de retours sur soi-même, retours stériles et épuisants. Et si le franciscain Hilarion Thans n'a pas encore trouvé l'accent spontané et profond qui l'aurait rangé parmi les grands poètes, n'est-ce pas que leur étreinte le serre encore? Et si le critique J. Eeckhout (2) se contente d'un éclectisme vague et souvent superficiel, n'est-ce pas que leur agnosticisme foncier empêche son esprit de monter vers le soleil?

On peut discuter notre opinion. Mais nous ne pouvons nous empêcher de penser que cette littérature aristocratique et sans religion a été l'ennemi le plus sournois de notre tradition entière. « Latet anguis in herba ».

Les « Van-Nu-en-Straksers » ne vont pas l'emporter. Déjà avant la guerre, les disciples de Gezelle ne rendaient pas les armes; et le prêtre C. Verschaeve (3) non plus, qui étudiait Rodenbach.

(1) Surtout Flaubert. (2) Prêtre du diocèse de Gand.

(3) Prêtre du diocèse de Bruges. Un des plus grands esprits, nous semble-t-il de notre Flandre contemporaine. Il a écrit des études critiques, recueillies dans de petits volumes dont le titre est suggestif : « *Uren bewondering.* » Auteur aussi

Mais la guerre porta le coup fatal aux théories trop esthétiques. L'action fut le centre de nouveaux efforts comme de nouvelles hypothèses : avec leur désir d'apostolat, les prêtres furent parmi les ouvriers de la première heure.

Ils n'ont guère pris part aux tâtonnements des poètes modernes; mais lentement ils ont réintégré dans la poésie la vie chrétienne, même la vie mystique (1).

Comme jadis ils ont cultivé le récit populaire; au moins avec le même succès (2).

En fait de critique littéraire, ils sont nombreux à chercher la formule de l'art chrétien. Sans l'avoir encore trouvée, n'orientent-ils pas vers un esprit chrétien toute notre vie artistique?

Dans l'histoire de la littérature, ils font revivre Hadewych, Ruusbroec, Beatrijs van Nazareth (3). Et le Père J. Van Mierlo, S. I. propose, sur les origines de notre littérature, des vues si neuves que les professionnels s'en étonnent, sans pouvoir les réfuter.

Alors que l'esprit de Ghéon soufflait sur la Flandre, et que le « Vlaamsche Volkstooneel » poursuivait ses tournées triomphales, des prêtres ont renouvelé, pour leur part, le théâtre des collèges et des patronages (4).

Et nous ne parlons pas des conférences et sermons, des livres d'ascèse et d'instruction chrétienne (5) : depuis 1900, ces domaines semblent détachés de la littérature proprement dite.

d'un recueil poétique « *Zeesymfonieën* », et de quelques drames de vaste envergure : « *De Van Artevelden — Ferdinand Verbiest — Judas — Maria van Magdala* ». Il a traduit lui-même en français son récit de la passion.

(1) Citons : D. Van Haute, J. Hammenecker, A. Hilarion Thans, O. F. M., M. Van Hoeck, J. de Voght, L. Reypens S. I. Ajoutons l'auteur des « *Christusuren* », Theophilus.

(2) J. de Cock, L. Adriaensen, O. Praem (Arie Sanden), E. Fleerackers S. I., L. Van Winckel (L. Lavki).

(3) Les Jésuites d'Anvers D. Stracke, J. Van Mierlo, J. B. Poukens, L. Reypens. Que nous réserve encore leur revue « *Ons geestelijk Erf* »?

(4) M. van Hoeck, H. Thans, O. F. M., J. Van Reusel, O. Monstrey, C. SS. R. F. Boon, C. SS. R., C. Lindemans.

(5) Il faut mentionner cependant le vénéré E. Poppe, les chanoines Mahieu et Van Tichelen, M. Ballings, S. I., A. Verdoodt.

Dans ces différents mouvements des prêtres travaillent honnêtement et non sans éclat. Parfois leur talent s'impose; ils deviennent inspirateurs, mais ils ne veulent faire que de l'apostolat.

Leur grande force actuelle est la direction de quelques œuvres ou revues importantes. Les humbles essais d'avant la guerre: « De groene Linde » et « Hooger Leven », n'ont pas résisté à l'épreuve. Mais « Hooger Leven » est sortie de ses cendres; elle est maintenant la belle feuille hebdomadaire, dirigée et éditée par le chanoine prémontré E. Valvekens. Un prêtre d'Anvers, l'abbé J. Baers a fondé « Boekengids », revue mensuelle qui, à côté de notices biographiques et bibliographiques, recueille toutes les nouvelles littéraires et recense la plupart des livres de langue néerlandaise. Un autre prêtre d'Anvers, l'abbé J. Bernaerts dirige la revue « Tooneelgids ». Conseiller spirituel de « Het Vlaamsche Volkstooneel », fondateur et directeur général de « Algemeene Tooneelboekerij ».... : n'est-ce pas à lui principalement qu'on doit, dans le renouvellement actuel du théâtre, l'esprit catholique? Et pour finir, ne faut-il pas rendre un hommage tout particulier au chanoine A. Boon, professeur de Louvain, critique littéraire estimé, mais surtout président général du « Davidsfonds ». Car cette grande ligue catholique compte près de 100.000 membres; elle organise des conférences dans presque toutes les localités; et les six livres populaires qu'elle édite par an sont tirés à plus de 50.000 exemplaires.

Cuique suum. Ces grandes organisations garantissent, mieux que tout effort individuel, l'avenir religieux de notre culture. Et si l'on pouvait regarder au delà de la littérature proprement dite, on trouverait le « Vlaamsch Opvoedkundig Tijdschrift » avec la « Pœdagogische bibliotheek », que dirigent les prêtres A. Decoene et F. De Hovre. On trouverait les publications nombreuses de l'Abbaye d'Averbode. On trouverait les « Xaveriana », revue et bibliothèque missiologique, qu'éditent les Jésuites. On trouverait « Ons geestelijk Erf », revue de recherches historiques et

ascétiques. On trouverait le « Thomistisch Tijdschrift » que viennent de fonder les pères Dominicains.

Dans cette période de croissance et de promesses, est-il étonnant que des prêtres aient voulu grouper tous les artistes catholiques flamands, et que leur association « De Pelgrim » tâche de dresser et de réaliser un programme d'art chrétien et catholique ?

***

Arrivés au terme, nous craignons d'avoir faussé les perspectives. Il aurait fallu l'ensemble de la littérature; et, dans ce cadre, les prêtres. Mais cette synthèse nous a paru prématurée, et donc impossible. Nous voudrions seulement faire admettre cette double conclusion: que notre littérature du siècle passé mérite d'être connue et étudiée; et qu'il est difficile d'y faire, aux prêtres, la part trop large.

Ém. JANSSEN, S. I.